

Archives départementales du Doubs

HDEP8

Hôpital Sainte-Croix de Baume-les-Dames

1505-1974

Inventaire établi par Anne-Catherine Moglia

2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Présentation historique	3
L'Ancien Régime	
La Révolution	
L'Empire	
Une économie rurale	
L'hôpital des pauvres au XIX ^e siècle	
Le développement médical et l'hospice	
La vie des malades à l'hôpital	
Les salles de malades	
Les repas	
L'hygiène	
Les loisirs	
Le travail	
Le personnel de l'hôpital	
Les guerres du XX ^e siècle	
Conclusion	
Présentation du fonds	
Intérêt du fonds	

INVENTAIRE

Documents antérieurs à 1790	
A. Actes de fondation de l'établissement	19
B. Propriétés, rentes, procédures	19
Legs et donations	
Propriétés	
Rentes actives et autres créances	
Procès	
C. Matières ecclésiastiques	19
D. Inventaires des archives	20
E. Administration et comptabilité	24
Administration	
Revenus et charges	
Comptabilité	
Bâtiments	
F. Population	25
G. Etablissements de charité rattachés à l'hôpital	26
H. Documents ne rentrant pas dans les séries précédentes	28

Documents postérieurs à 1790	
J. Réglementation générale et locale	
K. Personnel	
Organisation générale	
Personnel laïc	
Personnel religieux	
L. Administration générale	
Commission administrative	
Inspections, rapports, statistiques	
Classement de l'établissement	
Administration en temps de guerre	
M. Financement	
Comptabilité de l'ordonnateur	
Comptabilité du receveur	
Frais d'hospitalisation	
N. Capital, immobilisation	
Dons et legs	
Rentes, cens et autres créances	
Secours et emprunts	
Titres de propriétés, acquisitions, échanges, aliénations, délimitations	
Location de propriétés de l'hôpital	
Location de biens par l'hôpital	
Exploitation des bois de l'hôpital	
Assurances	
Dommages de guerre	
O. Travaux et matériels	
Travaux aux bâtiments	
Mobilier et matériel	
P. Economat	
Q. Population	
Malades civils	
Malades militaires	
R. Archives médicales	
U. Archives hospitalières	
Z. Divers	

ANNEXE

Table de concordance

Présentation historique

Cette présentation historique de l'hôpital de Baume-les-Dames trouve d'abord sa source dans les archives de l'établissement qui sont répertoriées ci-dessous. Elle a été étoffée par des documents issus des Archives départementales (références mentionnées entre parenthèses, précédées de l'abréviation « AD ») et précisée grâce aux deux ouvrages publiés sur le sujet : *L'hôpital Sainte-Croix de Baume-les-Dames*, de l'abbé Henri Gauthey, Besançon, 1970, et *Nouvelle histoire de l'hôpital Sainte-Croix de Baume-les-Dames*, de Muriel Bannelier, Yves Bailly et Christian Frund, Baume-les-Dames, 2005.

Il ne s'agit pas ici de relater l'histoire complète de l'établissement mais plutôt d'en tracer les grandes lignes et d'en dégager les spécificités. Cette histoire s'inscrit bien entendu dans le contexte général de différentes époques. Elle est également inséparable de celle de la ville de Baume et de ses habitants, qui ont toujours veillé à conserver leur hôpital malgré toutes les vicissitudes auxquelles il a été confronté. Elle se trouve également dans les orientations prises par les administrateurs de l'hôpital et par tous les acteurs qui ont œuvré à son fonctionnement, en particulier les sœurs hospitalières et les officiers de santé qui se sont succédé à son service.

1. Ancien Régime

L'hôpital Sainte-Croix de Baume a été fondé le 12 mars 1505 par Pierre Cointet et son épouse, Perrenette de Roche, pour accueillir les pauvres de la ville, les voyageurs et les pèlerins. Il s'agit d'un petit établissement, qui n'offre au départ qu'une douzaine de lits (source : Abbé H. Gauthey, op. cit., p. 22). Il est géré par la famille du fondateur, Pierre Cointet, qui en est propriétaire et qui le cède aux bourgeois de la ville de Baume en 1579. L'édifice, tombé en ruines depuis une quinzaine d'années, va être réparé et agrandi.

L'hôpital est d'abord gouverné par un seul directeur, qui est le chapelain de l'hôpital, et par une servante laïque.

En 1698, après signature d'un traité entre le magistrat de Baume et l'hôpital Saint-Jacques de Besançon, deux sœurs hospitalières de Sainte-Marthe prennent en charge la gestion de l'établissement. Elles assureront le service de l'hôpital jusqu'en 1805. En 1721, elles sont quatre religieuses aidées d'une sœur converse.

En 1729, l'hôpital obtient sa confirmation par lettres-patentes du Roi. L'article 2 décrit le mode de gouvernement de l'établissement : « Sera ledit hôpital gouverné et administré par un conseil de direction composé du maire de ladite ville, de deux échevins, du curé de la paroisse et de cinq personnes notables qui seront choisies par les sujets fixes composant le bureau. »

L'hôpital est placé sur la route de Lyon à Strasbourg, sillonnée continuellement par des troupes armées, et les soldats malades y affluent. La construction d'un bâtiment plus spacieux est devenue indispensable. Elle débute en 1730 et s'achève une quinzaine d'années plus tard.

Les procès-verbaux de visites de l'hôpital (AD, 1C493), qui avaient pour but de vérifier les conditions d'hospitalisation faites aux soldats, témoignent des difficultés matérielles auxquelles il est confronté tout au long du XVIII^e siècle. Ainsi en 1738 : « Les lits sont très mauvais, cependant il [l'hôpital] est très nécessaire à cause du passage continu de troupes, étant sur la route d'Alsace. Il est dans l'indigence depuis longtemps, le bien du service demande qu'il soit secouru, les malades y sont bien traités mais il n'est pas en état de faire la dépense des lits dont il a besoin. » En 1739, l'inspecteur indique : « Nous avons été obligés de jeter les remèdes que nous avons trouvés, les uns pourris, les autres vermoulus et enfin le tout de très mauvaise qualité. » Il note en 1760 : « Fournitures très médiocres en nombre et en

qualité ainsi que les chemises, les coiffes, les bonnets et autres ustensiles, les directeurs sont requis de les remplacer promptement. Pharmacie : très peu de remèdes, n'en ont qu'au jour le jour, les font prendre chaque jour chez un maître apothicaire vu la pauvreté de la maison... Farine seulement pour 6 semaines, les directeurs ne peuvent faire aucun approvisionnement faute de fonds, demandent que leur soient versées les 1 000 livres dues pour les journées de soldats. » Ah le paiement des journées de soldats ! Voilà une doléance qui reviendra souvent jusqu'à la Restauration.

En 1774, c'est l'eau du puits qui est en cause : touchée par les égouts de la ville, elle n'est pas utilisable, « ces dames sont obligées de se servir de la fontaine publique, assez éloignée, ce qui est un grand assujettissement ». Cette eau pourrie et infectée « cherchant toujours son niveau a une pente naturelle fort déclive pour s'infiltrer dans les parties basses de cet hôpital qui est neuf, dont les fondations sont évidemment minées et menacent ruine, on voit les dégradations des murs, les rez-de-chaussée sont inhabitables et meurtriers, les caves sont inutiles, les malades et les personnes qui les servent n'y seront pas en sûreté pour peu que le désordre augmente parce que cet égout considérable va continuellement à la sape des murs. » Un projet de canal a vu le jour mais il est difficile à mettre en œuvre « pour un hôpital qui n'est pas riche ».

A la fin du XVIII^e siècle, l'établissement dispose de 17 lits pour les pauvres et de 11 pour les soldats (AD, 1C494). Il est géré par six sœurs hospitalières, deux domestiques, un receveur et un contrôleur (AD, L777). Un aumônier, qui a remplacé le chapelain depuis 1768, est attaché à l'établissement. Deux médecins à tour de rôle et un chirurgien de la ville viennent apporter leurs soins aux malades. Si les médecins reçoivent de modestes appointements de la ville pour les soins aux pauvres, le chirurgien, lui, ne touche rien. Du roi, pour le traitement des soldats qui continuent à affluer, aucune rétribution. Pour toute récompense, les officiers de santé sont exemptés du logement des gens de guerre.

Une mention de 1774 résume la situation précaire de l'établissement : « L'hôpital [de Baume] a des revenus si modiques qu'on est surpris qu'il ait pu se maintenir jusque-là » (AD, 1C495).

2. La Révolution

Pour ce petit hôpital aux faibles moyens, qui de surcroît a le malheur de se trouver sur une route très fréquentée par les soldats, les premières années de la Révolution ont des effets désastreux. On assiste ainsi à l'effondrement de ses revenus, déjà peu élevés, à l'occupation du bâtiment par les militaires et à l'expulsion de son personnel expérimenté, les sœurs hospitalières, qui le gouvernaient jusque-là.

- L'effondrement des revenus

En 1791, les revenus de l'établissement se montent à 1899 livres et ses dépenses à 3 700, il ne fait face qu'au moyen de charités. Lorsqu'est votée la loi du 23 messidor an II, c'est l'effondrement : les biens des hôpitaux sont désormais intégrés aux biens nationaux sans aucune contrepartie. La loi ne sera appliquée qu'en partie et des compensations seront proposées plus tard, mais en attendant le coup est rude. D'autant plus rude que la guerre génère des mouvements de soldats dont les journées d'hospitalisation tardent à être réglées... quand elles le sont !

Le 25 fructidor an VI, les administrateurs se proposent d'adresser un mémoire au ministre de la guerre, l'établissement étant « créancier de sommes considérables pour nourriture et entretien de quantité de militaires qui ont été admis audit hospice depuis de longues années sans qu'il ait été remboursé par la nation. » Le 6 vendémiaire an VIII, ils menacent de ne plus recevoir de soldats « considérant d'un côté que personne n'est tenu à l'impossible, et de

l'autre que l'hospice civil n'a pas reçu un sol des sommes qu'on lui doit pour le traitement et la nourriture de tous les militaires ».

- L'occupation du bâtiment

Cet afflux de militaires, et les épidémies qui les accompagnent, ont fini par chasser les malades civils en fructidor an II. Un hôpital militaire occupe l'ensemble du bâtiment, tandis que l'hôpital civil survit tant bien que mal dans l'ancien couvent des capucins, dont le réfectoire a été séparé en deux chambres, une pour les hommes et une pour les femmes, d'une capacité totale de onze lits. Seules les personnes atteintes de maladies graves y sont admises. La perte de la pharmacie, de la fontaine et des aisances engendre des difficultés supplémentaires.

L'hôpital militaire va être supprimé en vendémiaire an IV. Le 1^{er} pluviôse suivant, un état des lieux rend compte de considérables dégradations du bâtiment et d'importantes disparitions de matériel. Pour que l'établissement puisse réintégrer ses locaux, des réparations et des achats indispensables vont continuer à grever ses finances.

- L'expulsion des sœurs hospitalières

En avril 1793, les cinq sœurs hospitalières, considérées comme « gangrenées d'aristocratie », sont expulsées, deux d'entre elles sont même emprisonnées jusqu'au 10 vendémiaire an III (source : Abbé H. Gauthey, op. cit., p. 65). Les soins aux hospitalisés sont prodigués par l'économe, Claude Marie Etiennette Cornevin, et par une servante, Rose Guillermand (AD, L777). Deux autres personnes sont nourries à l'hôpital et payées à la journée pour veiller sur les malades et prodiguer les soins extraordinaires. Cette organisation ne doit pas être pleinement satisfaisante car, en l'an IV, les administrateurs de l'hôpital prient les ci-devant religieuses de réintégrer leurs fonctions. Trois d'entre elles font leur retour, les citoyennes Louvot, Cuenot et Humbert, cette dernière faisant office à la fois de supérieure, d'économe et de pharmacienne. Enfin, le 5 floréal an V, les hospitalières sont autorisées à reprendre leur ancien costume.

Malgré le retour des sœurs et la réintégration dans les anciens locaux, la pénurie de ressources maintient une situation précaire et rend l'avenir incertain.

Le 5 thermidor an IV, les trois sœurs hospitalières déclarent vouloir abandonner l'établissement « bien malgré elles, à la vérité, par la raison qu'il n'y avait plus les moyens suffisants de recevoir des malades. » Les administrateurs les exhortent à rester et à attendre « les ressources et la rentrée des revenus qui permettent de recevoir des malades » (HDEP8/L1). Cependant la situation ne s'améliore guère et, le 21 brumaire an VI, les administrateurs eux-mêmes déclarent que dans l'optique de porter secours aux indigents à l'approche de la « saison rigoureuse », il n'est pas possible « actuellement de recevoir au-delà de quatre malades citoyens de cette commune, atteints de maladie violente et curable, non vénérienne », soit deux hommes et deux femmes.

Le 22 brumaire an IX, leurs observations constituent un bon résumé des vicissitudes subies durant l'époque révolutionnaire : « cet hospice destiné pour les malades indigents de cette commune, a éprouvé les plus grandes pertes par les suites de la Révolution ; ses meubles et sa pharmacie ont été vendus, une partie de ses capitaux de rentes ont été remboursés et les remboursements versés dans la caisse du receveur des domaines nationaux, et depuis son rétablissement, on n'est parvenu qu'à grande peine à procurer une partie des choses nécessaires à un établissement de cette nature. Il est essentiel de remarquer qu'il est dû à l'hospice de Baume, une somme de 8 529 fr. 13 c. pour les journées de militaires qui y ont été traités » de 1791 à l'an VIII.

C'est à partir de l'an IX, que, pour compenser ses pertes, des revenus, provenant principalement des établissements religieux supprimés, sont affectés à l'hôpital. Ce n'est

cependant pas une sinécure : les années qui suivent sont marquées par de laborieuses recherches et de pénibles, longues et multiples procédures pour percevoir une part des cens et des arrérages des rentes attribués. Le compte moral de 1808 déplore les dépenses extraordinaires engendrées par une foule de contestations suscitées par la plupart des censitaires, sous prétexte que les cens réclamés sont d'origine féodale et ont donc été supprimés comme tels.

Tout limités que soient les effets de ces mesures, un petit retour à la normale semble s'amorcer à partir de l'an X. L'arrivée de nouvelles hospitalières en témoigne.

Depuis l'an VIII, les sœurs Cuenot et Humbert expriment leurs difficultés à assurer le service du fait de leur âge, de leurs infirmités et des difficiles conditions de travail. Elles doivent attendre le 8 ventôse an X pour recevoir un renfort : Mme Vautherot est admise « au nombre des dames qui rendent leurs services aux pauvres avec un zèle digne d'éloges. » Le 24 vendémiaire an XI, Christine Pauthier rejoint l'équipe. Le service des hospitalières va s'organiser ainsi : Mme Humbert assume la fonction de supérieure, son assistante est la sœur Cuenot, chargée aussi d'administrer la pharmacie, Mme Vautherot assure le service des salles et la sœur Pauthier est responsable de la préparation des repas (HDEP8/L1, séance du 30 frimaire an XI). Elles sont assistées par deux filles de soin. La capacité d'accueil n'a pas retrouvé le niveau antérieur à la Révolution : vingt-et-un lits en tout, six dans la salle des hommes, douze dans la salle des femmes et trois dans la grande salle.

L'Empire

L'hôpital a résisté bon an mal an à la période révolutionnaire mais voici l'Empire, avec ses vagues de soldats dont le flot ne tarit pas.

La période débute par de nouveaux bouleversements dans le personnel : sœur Humbert et sœur Cuenot présentent leur démission pour raisons de santé le 30 novembre 1805 (9 frimaire an XIV) ; quant à la sœur Vautherot, elle est absente depuis trois mois et n'a pas l'intention de revenir. C'est vers les sœurs de la Charité que les administrateurs se tournent pour obtenir le remplacement des deux démissionnaires. Jeanne-Antide Thouret, fondatrice et supérieure de la congrégation, vient leur présenter les sœurs désignées, le 14 décembre 1805. Christine Menegay va prendre les fonctions d'économe et Marie Jannin, celles de supérieure. Cependant, la sœur Ménegay ne reste pas un mois : malade, elle doit se retirer. Dans le même temps, la dernière religieuse de la congrégation de Sainte-Marthe, sœur Pauthier, décède. Jeanne-Antide Thouret revient donc le 10 janvier 1806, accompagnée de deux nouvelles sœurs, Rose Janot, qui va assurer les fonctions d'économe, et Charlotte Morin.

Voilà donc trois sœurs de la Charité à l'hôpital, et, dès le 12 janvier, les administrateurs, considérant que ces dames « joignent aux connaissances nécessaires à cette fonction, l'art d'enseigner avec méthode les jeunes enfants », décident l'ouverture d'une école gratuite pour les enfants des pauvres, au rez-de-chaussée de l'établissement.

Le 24 janvier 1806, la ville entière est mobilisée pour recevoir les malades et blessés de la Grande Armée. C'est à l'administration de l'hôpital d'organiser la réception de 250 militaires par jour, préparer les locaux, prévoir le matériel nécessaire. La grande écurie de la ville est réquisitionnée, des aménagements y sont effectués. Un appel est lancé aux habitants de la ville pour prêter toutes les fournitures de lit disponibles. Le 30 janvier, alors que les administrateurs se félicitent de l'avancée des préparatifs et de la générosité des habitants, ils apprennent par le préfet que les convois d'évacuation n'auront pas lieu.

Les militaires continuent cependant d'affluer : au 15 mars 1806, vingt malades militaires sont hospitalisés contre dix malades civils. Le passage de prisonniers autrichiens dans la ville conduit au recrutement d'un infirmier.

La vie est rude pour les hospitalières. Sœur Charlotte décède en 1807, elle est remplacée le 14 septembre par sœur Clothilde Richard, qui sera chargée de l'enseignement des filles pauvres. Le 29 octobre, une seconde servante est engagée pour décharger les sœurs. Sœur Rose meurt le 15 avril 1811, sa remplaçante, sœur Marie Barson, arrive dix jours plus tard.

1813 apporte son lot de perturbations : depuis le mois de février, ce sont des passages incessants de troupes, l'hôpital, surchargé de militaires, a dû de nouveau renvoyer les malades civils. Les lits montés ne suffisent pas, des couchages sont installés à même le plancher. Le 15 avril, les magasins de la maison sont épuisés, les produits de première nécessité commencent à manquer tandis que l'hôpital n'a rien reçu du gouvernement pour les premiers mois de 1813 et qu'il attend toujours d'être entièrement payé pour les années précédentes. « Sur ces observations, l'administration arrête qu'elle est dans l'impossibilité de faire aucune fourniture aux évacuations des hôpitaux de l'armée, puisque déjà elle ne peut suffire au service des militaires se rendant aux armées et que c'est avec le plus grand regret qu'elle se voit empêchée de suivre l'impulsion de son dévouement envers les militaires qui ont supporté le poids de la dernière campagne » (HDEP8/L2). Cependant, une vague d'évacuations des hôpitaux des armées est annoncée et les administrateurs acceptent le 7 novembre de mettre la plus grande partie de l'établissement à leur disposition. Le nombre de sœurs est porté à sept. Elles sont assistées par des infirmiers et des infirmières. En décembre, une épidémie sévit à Baume et décime l'hôpital : « l'excès de fatigue joint à la contagion des fièvres avaient rendu malade cinq de ces sœurs ainsi que des infirmiers et infirmières. » Deux nouvelles sœurs sont appelées en renfort, cependant que deux autres décèdent du fait de l'épidémie, obligeant le préfet d'en réclamer encore deux nouvelles. Sœur Rose, arrivée le 12 novembre, décède le 23 décembre suivant.

Les années suivantes, 1814 et 1815, n'apportent guère de soulagement. Le compte moral de 1814 rapporte qu'une quatrième sœur a été jugée nécessaire pour le service ordinaire à raison de la surcharge de travail (HDEP8/L9). Trois autres sœurs ont été demandées pour le service extraordinaire fait pendant les sept premiers mois de l'année, tant à l'hôpital que dans deux succursales établies pour recevoir des militaires malades des armées étrangères. Un médecin et un chirurgien, salariés l'un et l'autre, dispensent leurs soins à l'hôpital. L'aumônier est mort en décembre 1813, sans doute victime de l'épidémie. Deux domestiques assistent les sœurs, un garçon et une fille. Pendant l'invasion de 1815, l'hôpital organise, comme en 1814, un service extraordinaire pour les militaires malades des armées des puissances alliées qui se poursuit jusqu'en avril 1816.

Une économie rurale

La situation financière de l'hôpital va progressivement s'améliorer une fois la paix retrouvée. La générosité des habitants de la ville y contribue pour une large part.

C'est ainsi que quatre nouveaux domaines vont s'ajouter à celui de Verne, seule ferme possédée par l'établissement jusque-là :

1. Le domaine de Sombeveau, sur la commune de Baume-les-Dames, légué par l'abbé Raviot, échoit à l'hôpital à la mort des usufruitiers en 1814. Il ne pourra l'exploiter qu'à partir de 1821 au terme d'une longue procédure.
2. Le domaine de Rillans lui arrive peu après, en 1822, d'un legs de Claude Françoise Victoire Boilloz, fille sans descendance d'un bourgeois de Baume.
3. Le domaine de Luxiol est issu d'un legs fait en 1830, par Jacques Antoine Sébastien Magnin, avocat à Baume.
4. Un deuxième domaine situé à Verne est légué par l'ancien maire de Baume, Antoine Carpentier, en 1867.

L'hôpital bénéficie aussi « assez souvent de petits dons qui accroissent d'une manière insensible mais certaine le revenu de cet établissement, qui rend des services immenses à la classe pauvre et qui possède toute la sympathie de la population entière » (HDEP8/L3, séance du 31 janvier 1859).

Les comptes moraux et les rapports des administrateurs, des médecins et de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance, offrent une description minutieuse de la vie économique de l'établissement au XIX^e siècle (HDEP8/L9-10).

Ses faibles revenus l'obligent à une gestion extrêmement rigoureuse. Tout sert, rien ne se perd, tout se fait au moindre coût. Il tire un profit maximum de ses propriétés. Les fermages sont perçus en argent et en grains selon la coutume de l'arrondissement de Baume-les-Dames.

Ainsi tout le pain consommé dans l'établissement est confectionné sur place à partir du blé provenant des rentaires et des cens : « Des vues d'économie et la certitude d'avoir du pain bien conditionné et sain ont déterminé cette mesure » (compte moral de 1808). Pas si sain en tous cas près de soixante ans plus tard : en 1867, l'administrateur regrette le manque de savoir-faire des domestiques qui se succèdent à cette tâche, le pain étant presque toujours mauvais. Il propose de recourir aux services d'un boulanger. Cependant, un nouveau domestique est recruté, qui va donner toute satisfaction à cet égard et l'idée est provisoirement abandonnée. En 1869, durant l'été, les charançons se sont mis dans le blé de l'établissement : il est alors moulu, on lui ajoute 1/3 d'un blé sain et il en résulte un pain jugé de bonne qualité.

Les vins qui se boivent à l'hôpital sont faits à partir du raisin des vignes lui appartenant, dont il perçoit la moitié des fruits, et des vignes acensées dont il reçoit le tiers ou le cinquième des fruits selon les cas. « Ils [les vins] sont soignés de manière que les malades ne reçoivent jamais que des vins naturels, sains et sans tare, la salubrité des autres aliments des malades est surveillée avec les mêmes soins » (compte moral de 1808). Le compte moral de 1841 souligne que ces vignes ont fourni jusque-là tous les vins et eaux-de-vie nécessaires à la consommation de l'établissement.

Les produits du jardin et du verger répondent aux besoins de la maison. En 1841, l'hôpital dispose de deux vergers pour son approvisionnement. Les excédents de légumes et de fruits sont vendus, ainsi que ceux de blé et d'avoine.

Le chanvre nécessaire à la confection de fil puis de toile provient des chènevières de l'hôpital et de la ferme de Verne. En 1808, ce sont les seules ressources de l'hôpital pour réparer les pertes de linge subies à la Révolution. En 1814 cependant, la chènevière de l'hôpital est

ensemencée de navette et de colza : la navette est destinée à la fabrication d'huile pour l'éclairage de la maison, le colza est vendu.

L'hôpital entretient en 1808 deux vaches, qui fournissent tout le lait nécessaire à l'établissement, et un porc, destiné à la consommation. Ces animaux fournissent le fumier indispensable à la chènevière, au jardin et aux vignes. L'ancien rucher de l'hôpital, situé dans son enclos, est ressuscité par un bail à cheptel en 1831 (HDEP8/N73). L'établissement perçoit la moitié de la production, destinée exclusivement à l'usage de la pharmacie.

Pour son chauffage, l'hôpital dispose de forêts issues de legs. La ville lui procure aussi vingt-six stères de bois représentant une partie de la pension des sœurs qui font la classe aux jeunes filles pauvres (compte moral de 1841).

Cet équilibre est précaire et certaines années sont difficiles. En 1814, l'administrateur fait état de la consommation extraordinaire du vin de l'hôpital, due au grand nombre de soldats et à une pénurie dans l'approvisionnement militaire : « le refus de l'hôpital aurait entraîné des désordres qui auraient porté plus de préjudice à cet établissement que les vins qu'il a été obligé de sacrifier ». En 1816, le blé manque, la commission n'a eu qu'une faible partie des cens de novembre 1815, à cause des réquisitions des armées alliées. Elle est obligée d'acheter du pain et du blé. 1817 apporte la rareté et la cherté des grains, entraînant la misère et la détresse et augmentant le nombre d'indigents et « les maladies de cette classe malheureuse ». L'hôpital, « encombré de bonne heure d'une foule de ces individus auxquels il ne fallait qu'une nourriture saine pour les ramener à la vie, vit bientôt toutes ses ressources épuisées, ce qui détermina cet établissement à demander des grains au bureau de charité. »

En 1888, s'amorce une évolution vers moins d'autonomie : le blé provient toujours des fermages mais le pain est fait par un boulanger ; le vin n'est plus issu qu'en partie des récoltes de l'hôpital, le reste est acheté. Cependant le porc salé est fourni par les cochons engraisés dans l'établissement, les légumes verts sont cultivés dans le jardin et les pommes de terre, dans des champs exploités directement.

Ce mode de fonctionnement rural va perdurer en partie au XX^e siècle. En 1949, l'hôpital possède toujours un cheval, trois vaches, quatre porcs, exploite 24,47 hectares de terres agricoles ; ses trois fermes ont une superficie de 65 hectares. Le pain et le vin sont cependant désormais achetés à l'extérieur.

L'hôpital des pauvres au XIX^e siècle

L'hôpital de Baume a été fondé avant tout pour soulager la classe indigente de la ville de Baume.

S'il reçoit aussi des militaires, il est, au début du XIX^e siècle, affecté avant tout aux malades pauvres et non contagieux de la commune, à l'exception des incurables. L'admission est conditionnée par la fourniture d'un certificat d'indigence et d'une attestation d'un médecin constatant la maladie.

Les circonstances font évoluer la mission de l'établissement au cours du XIX^e siècle. En 1868, le besoin se fait sentir d'aménager des chambres pour des pensionnaires payants. Le dortoir des sœurs qui tenaient l'école étant désormais inhabité, il est décidé d'en faire trois chambres. En 1884, vu les faibles ressources de l'établissement, la commission administrative décide d'accepter les malades étrangers à la ville, avec l'engagement des personnes solvables de payer la cotisation journalière de deux francs et les frais d'opérations chirurgicales.

L'hôpital demeure toutefois un établissement de charité. Il ne prodigue pas seulement des soins gratuits mais distribue aussi de la nourriture aux indigents et joue un rôle important dans l'instruction des jeunes filles pauvres de la ville.

Cette générosité serait-elle pratiquée parfois sans discernement ? En 1832, les officiers de santé s'élèvent contre un abus, « celui qui accorde les vivres de l'hôpital, pour un temps plus ou moins long, à une multitude de personnes, qui les sollicitent comme convalescents sortant de l'hôpital ou traités à domicile. Ce nombre de demandeurs est considérable. Nous savons que la misère est grande mais il serait sage et prudent, à ce qu'il nous semble, que de telles générosités en secours de vivres délivrés par l'hospice, ne soient accordées qu'à des individus atteints de maladies incurables, qui les mettent réellement hors d'état de gagner leur vie, ou à ceux à qui l'âge et la pauvreté exigent de tels secours, ou aux femmes récemment accouchées » (HDEP8/L10).

Le rapport d'inspection de 1851 critique la pratique de l'hôpital d'approvisionner en vivres et en médicaments les femmes en couches indigentes et les malades soignés à domicile (HDEP8/L10). Selon l'inspecteur, cette tâche est du ressort du bureau de bienfaisance, d'autant que les malades traités dans leurs foyers sont compris dans les mouvements des malades de l'hôpital, faussant ainsi les statistiques. Le bureau de bienfaisance participera par la suite à ces frais comme l'atteste le questionnaire de 1888 : il verse alors annuellement à l'hôpital 100 francs pour fournir des médicaments aux pauvres et 300 francs pour leur distribuer de la nourriture (HDEP8/L11).

En 1896, les statistiques de l'assistance médicale gratuite mentionnent : « La ville de Baume ne paie rien à l'hôpital pour les malades indigents qui y sont soignés. Cet établissement possède les revenus nécessaires pour pourvoir à tous les besoins des indigents de la localité » (HDEP8/L11). Les visites des médecins et les médicaments continuent à être réglés concurremment par l'hôpital et le bureau de bienfaisance. En 1901, la liste des indigents de la commune comporte 382 noms : sur ce nombre trente-neuf sont soignés à domicile et seize à l'hôpital, cinq femmes en couches ont reçu des soins. Les frais engendrés se sont portés à 4 263,35 francs, le bureau de bienfaisance a participé à hauteur de 892 francs et l'hôpital a déboursé 3 371,35 francs.

L'hôpital participe par d'autres moyens à l'aide aux plus pauvres : ainsi le 30 janvier 1855, les administrateurs autorisent la corporation Saint-Vincent-de-Paul à venir cuire dans la cuisine de l'établissement la soupe destinée aux indigents (HDEP8/L3).

L'enseignement est une autre façon de lutter contre la misère. La contribution à l'instruction des jeunes gens pauvres est attestée à l'hôpital de Baume dès le début du XVIII^e siècle : le legs de Jeanne Baptiste Daguet, en 1713, était destiné à financer l'apprentissage des filles pauvres ; la donation Gouget en 1720 payait celui de deux jeunes gens. Comme nous l'avons vu, le 12 janvier 1806, une école destinée à l'instruction des filles indigentes est créée à l'hôpital, elle va être tenue par deux sœurs, nourries et logées par l'établissement mais payées par la ville. En 1859, la générosité d'un sieur Clément permet à la municipalité d'établir une salle d'asile et une maison d'instruction pour les filles pauvres. L'école de l'hôpital, n'ayant plus raison d'être, cesse alors son activité.

Le développement médical et l'hospice

L'hôpital de charité va progressivement se transformer en établissement médical destiné à soigner tous types de maladies et de malades, fortunés ou non. L'accueil des personnes âgées va s'accroître parallèlement, pour devenir la mission principale de l'établissement à partir des années 1950.

Au début du XIX^e siècle, deux médecins à tour de rôle et un chirurgien exercent leur art à l'hôpital. Les médecins ont chacun leur cabinet en ville et soignent gratuitement les patients hospitalisés. Le départ de l'un d'eux, fin 1809, occasionne un surcroît de travail à son collègue, qui n'a plus le temps de visiter les malades à la campagne : il reçoit alors un léger

traitement à titre de dédommagement. Désormais les médecins de l'établissement seront toujours rétribués. Leur rémunération augmentera au fil des années en même temps que grandira la capacité d'accueil de l'hôpital. En 1855, le chirurgien décède, il est remplacé par un docteur en médecine. Le service de l'hôpital ne sera dorénavant plus assuré que par deux médecins. Le règlement intérieur les astreint à visiter les malades tous les matins entre huit heures et neuf heures et, en dehors de cet horaire, selon les nécessités du service. La limite d'âge est fixée à soixante-dix ans en 1900.

Dans la première partie du XIX^e siècle, les patients sont opérés dans leurs lits. Une salle d'opération sera installée plus tard sur le même palier que les salles des malades, comme l'atteste le questionnaire de 1888 (HDEP8/L11). L'installation est pour le moins sommaire : le « lit d'opérations » consiste en un matelas posé sur une table. Il faudra attendre 1903 pour que la salle dispose de lavabos. En 1905, l'établissement s'équipe d'une étuve à désinfecter, la salle d'opérations se modernise peu à peu. Malgré l'absence de chirurgien, un service chirurgical est créé en 1935. Un des deux médecins, le docteur Damotte, qui va exercer à l'hôpital de 1908 à 1949, effectue de petites interventions chirurgicales. Pour les actes de chirurgie plus importants, il est fait appel à des spécialistes de Besançon.

Les médicaments sont fournis par les pharmaciens de la ville. Mais le prix est bien élevé pour les médiocres ressources de l'hôpital. En 1868, on s'adresse à un pharmacien de Lyon qui pratique des tarifs plus bas, ce qui permet une appréciable économie d'argent. Mais Lyon est loin et l'administrateur, bien inspiré, suggère aux pharmaciens de Baume d'aligner leurs prix sur ceux de Lyon s'ils veulent retrouver la clientèle de l'hôpital, ce qu'ils acceptent immédiatement.

Si l'établissement n'échappe pas aux grandes mutations des hôpitaux au XX^e siècle (agrandissement, modernisation des locaux et de l'équipement), cette évolution reste modeste. Un service maternité est envisagé dès 1942, mais il ne sera construit qu'après la guerre. Un dispensaire antituberculeux avec service radiologique est créé en 1947 dans un local situé dans les sous-sols de l'hôpital mais géré par l'Association d'hygiène sociale du Doubs (AD, 238W134).

La partie hospice se développe. Pendant longtemps, les vieillards sont placés dans les grandes salles des malades. Quelques pensionnaires bénéficient de chambres particulières. En 1874, il existe trente lits pour les malades et neuf pour les vieillards. Le 30 juin 1903, l'hôpital dispose de cinquante-deux lits dont quatorze réservés aux vieillards et incurables ; ces quatorze lits sont tous occupés. Le 25 novembre 1910, l'hôpital accueille trente-six vieillards hommes et femmes dont dix-neuf non payants (HDEP8/L4). Le 17 mars 1911, les administrateurs décident la construction d'un pavillon pour les vieillards, jugé urgent et prioritaire. Le chantier débute en 1912. Le bâtiment n'est toujours pas complètement terminé lorsque la guerre éclate. La réception des travaux ne se fera que le 27 juin 1917.

En 1938, les statistiques font état de quatre-vingt lits dont trente-trois pour le service médical, trois pour les enfants, trois pour la maternité, sept pour le service chirurgie et trente-quatre pour les vieillards. Dix ans plus tard, les moyennes d'occupation des lits varient de 24 à 27 pour la partie hôpital et de 34 à 41 pour la partie hospice.

Si le nombre d'accouchements reste stable avec une moyenne de quatre par an entre 1946 et 1948, on note un net accroissement des interventions chirurgicales : cinq en 1946, huit en 1947, dix-huit en 1948. Cette progression ne va pas cependant pas suffire à sauver le service chirurgical.

L'absence de chirurgien résidant, la proximité des hôpitaux de Besançon et de Montbéliard et la volonté politique de concentrer dans les hôpitaux importants le matériel le plus performant (et donc le plus coûteux) vont être lourds de conséquence pour l'établissement de Baume. La révision du classement de l'hôpital en 1949 supprime le service chirurgical et le service

médical ; l'hôpital-hospice perd ainsi sa fonction hospitalière et se trouve réduit à n'être plus qu'un hospice (HDEP8/L12). Le maire de Baume et les administrateurs de l'hôpital vont se mobiliser pendant sept ans contre une décision qu'ils jugent inadaptée aux intérêts de la ville, déjà fortement sinistrée durant la dernière guerre. Après de multiples démarches, qui permettent tout de même de suspendre l'application de ces mesures durant quelques années, le service chirurgical est définitivement supprimé en 1956 ; ses locaux sont transformés en salle de pansements et de soins. Le ministre des Affaires sociales cède cependant sur le service de médecine, qui est préservé pour dix lits. Le service maternité qui fonctionne à partir de 1955 n'est pas touché.

En 1958, l'hôpital de Baume offre neuf lits en maternité et dix lits en médecine, tandis que la section hospice en comprend quatre-vingt-treize. Le 31 octobre 1960, un pas de plus est franchi dans cette évolution : la commission administrative donne un avis favorable à un projet de construction de maison de retraite, qui prévoit la création de cinquante-quatre lits en chambres de 1 ou 2 lits, avec deux grandes salles à manger, une salle de réunion et une bibliothèque.

La vie des malades à l'hôpital

Si les malades recevaient soins et nourriture à l'hôpital, ce n'était pas forcément une vie facile qui les y attendait.

- Les salles de malades

Le mode de couchage fut particulièrement désastreux jusqu'en 1845.

Un rapport du 4 pluviôse an XI met en relief la pauvreté du mobilier mis à la disposition des malades. Tous les bois de lits sont des couchettes, sans colonne, sans ciel, ni rideaux, ce qui est « contraire à la décence » ; la totalité des matelas est en mauvais état, ainsi que les chaises et les tables. Le rapporteur propose diverses mesures urgentes qui sont toutes acceptées par les administrateurs, notamment l'acquisition d'escabeaux pour aider les malades à monter et descendre de leurs lits et à poser les aliments et « les vases de boisson » (HDEP8/L10).

Si l'absence de rideaux et de ciel est fustigée en l'an XI, c'est leur présence qui est déplorée en 1835 : le médecin et le chirurgien observent que « les rideaux de laine ou d'étoffe qui entourent les lits et complètent l'alcôve, empêchant la libre circulation de l'air, concentrent sur le malade les miasmes délétères qui s'échappent de son corps et par là rendent la maladie plus grave » (HDEP8/L10). Mais ce n'est pas tout : punaises et vermines pullulent dans les fissures des bois de lits et « sont un tourment insupportable pour les malades ». Enfin, un inconvénient grave résulte « de ne pouvoir tourner tout alentour du lit du malade », surtout en cas d'opération chirurgicale ou de réduction de fracture. Les deux officiers de santé proposent, entre autres, de remplacer les lits en bois par des lits en fer, plus hygiéniques.

En 1841 et 1842, ils réitèrent leur demande, qui sera appuyée par l'inspecteur général des établissements de bienfaisance en 1843. Ils obtiennent enfin gain de cause comme l'atteste l'inventaire du mobilier de 1845 : la salle des hommes et celle des femmes sont équipées de lits en fer (HDEP8/O26). Moins encombrants que ceux en bois, ils permettent une organisation plus rationnelle de l'espace et permettent de gagner six places dans la salle des hommes, qui passe de douze à dix-huit lits. Ainsi se trouve résolu un des problèmes pointés par les officiers de santé en 1842 : la salle des hommes est tellement exiguë que l'on « est obligé quelquefois de faire sortir des hommes encore malades pour en recevoir d'autres qui le sont davantage » (HDEP8/L10).

En 1888, l'hôpital est équipé de trente-quatre lits, tous en fer et pourvus de rideaux en cretonne blanche, répartis ainsi en deux salles : dix-huit lits pour les hommes, malades et

vieillards, onze lits pour les femmes, malades ou vieillards, et cinq pour les militaires. Le couchage est composé d'une paille remplie de paille de blé, d'un matelas, d'une couverture piquée, d'une mante, d'un oreiller, d'un carré et de deux draps. Un cabinet médical est annexé aux salles, la surveillance se fait par une ouverture dans le mur.

Les malades devaient aussi affronter le froid à la mauvaise saison car la chaleur se perd dans les hauts plafonds et les fourneaux ne sont pas très efficaces. Des travaux sont entrepris en 1843 pour éliminer la fumée qui s'en échappe et qui noircit les murs. En 1867, l'administrateur remarque que le poêle en fonte de la salle des hommes est insuffisant : il ne dégage pas assez de chaleur et « il est impossible d'y tenir chaudes les tisanes servant aux besoins de tous les instants ». Il est remplacé en 1868 par un poêle en faïence dont la confection défectueuse provoque un début d'incendie (HDEP8/L9). Au XX^e siècle, de nettes améliorations sont apportées par l'installation du chauffage à vapeur.

- Les repas

En 1832, les officiers de santé adressent aux administrateurs une longue lettre touchant le régime alimentaire pratiqué dans l'établissement : « Au nombre des moyens dont l'art de guérir se sert pour combattre les nombreuses maladies qui nous affligent, le régime alimentaire est certainement l'un des plus puissants et des plus rationnels. C'est en modifiant, par le régime diététique, l'organisme entier, que le médecin parvient quelquefois à guérir, soit en diminuant ou en augmentant l'alimentation ou en la variant. » Plusieurs dysfonctionnements sont pointés, notamment les différences entre le régime des malades civils et celui des militaires, les premiers étant mieux nourris que les seconds. Autre problème, la distribution de soupe le matin à six heures : « Lors de la visite des médecins, les malades ne sont plus à jeun, et s'il faut les saigner, les faire vomir ou les purger, il faut attendre au lendemain, en prescrivant d'avance la diète pour faire l'application de ces diverses médications, ce qui entrave le service, ce qui est intolérable et ce qui ne devrait pas être ». Les officiers de santé proposent donc de ne donner le matin à six heures qu'un bouillon, maigre ou gras, mais sans pain.

L'importance de l'alimentation se traduit par l'obligation faite aux officiers de santé, dans les règlements de 1853 et de 1900, d'inscrire sur un cahier spécial, non seulement leurs prescriptions mais aussi le régime alimentaire de chaque malade (HDEP8/J1). Cette tâche sera malheureusement peu appliquée, ainsi que le montre la consultation des cahiers de visites journalières parvenus jusqu'à nous (HDEP8/R1-9, concernant la période de 1871 à 1919).

Le règlement de 1853 fixe la composition des rations de pain blanc et de vin, qui diffèrent selon qu'il s'agit d'un homme, d'une femme ou d'un enfant : les hommes bien sûr ont droit à une quantité plus importante de vin et de pain ; cet avantage sera gommé dans le règlement de 1900. Les enfants peuvent recevoir journalièrement 25 centilitres de vin.

Le règlement de 1900 établit des distinctions entre les différentes catégories de résidents à l'hôpital. Les malades n'ont droit qu'à deux repas par jour, constitués de soupe, viande et légumes, à 10 heures du matin et à 17 heures ; les enfants malades au-dessous de dix ans ont droit à quatre repas : soupe au lait à 6 heures, soupe, viande et légumes à 10 heures et 17 heures, du pain au goûter à 14 heures ; au-dessus de 10 ans, les enfants n'ont que trois repas et commencent la journée à 6 heures avec la soupe ; c'est le cas également pour les vieillards de l'hospice, qui peuvent aussi recevoir du café au lait à la place de la soupe et qui ont droit au fromage le soir.

- L'hygiène

Dans le questionnaire de 1888, les cabinets d'aisance, présents au rez-de-chaussée et aux deux étages, sont ainsi décrits : sièges en bois, trous béants, éclairés avec une lanterne à huile, dégageant de mauvaises odeurs, système de vidange par les eaux pluviales. Il existe deux

baignoires dans l'établissement ; l'eau est chauffée dans une chaudière. Chaque salle est pourvue d'un lavabo, celui des femmes est en étain, l'eau est évacuée par baquets. Le linge est lavé au lavoir public. L'eau, fournie par la ville, provient de la source unique de celle-ci ; elle est acheminée dans des tuyaux en fonte et arrive dans l'établissement par un jet continu qui tombe dans une fontaine ordinaire.

En 1903, l'hygiène va être améliorée par des travaux d'alimentation en eau de tout le bâtiment, qui s'accompagnent de l'installation de nouveaux sanitaires, de salles de bain, de lavabos dans la salle d'opérations et de la construction d'une salle de désinfection. L'année 1934 voit l'arrivée du chauffage avec service d'eau chaude et d'eau froide.

Plusieurs articles des règlements de 1853 et de 1900 concernent des questions d'hygiène. En 1853, l'article 35 oblige les habitants de l'hôpital à changer de linge tous les dimanches, les draps de lits doivent être renouvelés tous les mois, le délai est réduit à quinze jours en 1900 ; ces dispositions ne s'appliquent toutefois pas aux malades dont le linge est changé aussi souvent que nécessaire. En 1900 est rajoutée une mesure sur l'hygiène corporelle : « Les employés de l'établissement sont tenus à une parfaite propreté ; ils doivent prendre un grand bain ou un bain douche au moins une fois par mois. Les personnes recueillies à l'hospice reçoivent toutes, sauf contre-indication médicale, un grand bain ou un bain douche tous les mois et un bain de pieds toutes les semaines ».

- Les loisirs

Logés au deuxième étage du bâtiment (évidemment dépourvu d'ascenseur), les malades ne pouvaient guère se livrer à la promenade et celle-ci était de toute façon très limitée.

L'inspecteur déplore en 1843 que les malades ne disposent que d'une petite cour alors que l'hôpital comprend un vaste jardin dont une partie pourrait être convertie en promenade. En 1851, ce sont les préaux qui sont mis sur la sellette : le préau des femmes est couvert de pierres et fréquenté par les porcs, celui des hommes sert de dépôt pour les cendres, végétaux et détritux.

Les visites de parents et amis sont très réglementées. Le règlement de 1853 en accorde deux par semaine, le jeudi et le dimanche, de onze heures à midi. En 1900, la durée de visite s'accroît d'une heure, les mêmes jours, de 14 à 16 heures ; les vieillards, infirmes et incurables peuvent profiter de ce créneau hebdomadaire pour sortir de l'établissement ; il est enfin préconisé de conduire les enfants à la promenade au moins deux fois par semaine, plus souvent si cela est possible.

La discipline est sévère. Des sanctions sont prévues pour les éventuels écarts de conduite ou pour les sorties non autorisées. S'il est formellement interdit d'introduire dans l'établissement des liqueurs et des spiritueux, en revanche les hospitalisés sont autorisés à fumer partout. Le questionnaire de 1888 mentionne qu'un crédit annuel de 50 francs est ouvert au budget pour l'achat de tabac. En 1954 l'usage du tabac n'est toujours pas considéré comme une addiction nocive, il apparaît plutôt comme une source de réconfort : ainsi le 31 décembre, le maire offre généreusement sur ses propres deniers, des cigares et des cigarettes à l'ensemble des hospitalisés et pensionnaires de l'établissement.

- Le travail

Le règlement intérieur de 1900 indique : « Le travail est organisé autant que possible à l'hospice en vue d'occuper les hospitalisés en état de s'y livrer ». Les travaux doivent être appropriés à l'âge et aux capacités des malades et constatés par le médecin. L'économiste est chargé de la direction du travail.

Cette pratique est ancienne et concerne les malades comme les pensionnaires payants ou les vieillards de l'hospice.

En 1869, l'administrateur rapporte ainsi l'admission comme pensionnaire d'un nommé Courtot, de Fallon : « il donne 400 francs par mois et emploie tout son temps au service de l'hôpital ; il est de bonne volonté et j'ai lieu d'espérer que l'établissement gagnera à cette transaction faite après avoir pris toutes les précautions pour le paiement de la dite somme de 400 francs » (HDEP8/L10).

Les admissions de vieillards pensionnaires dépendent d'ailleurs en partie de leurs compétences, ainsi celle d'un autre Courtot, Célestin, le 31 août 1923 : « Il y a lieu de reconnaître que les aptitudes d'un menuisier-ébéniste peuvent être mises à profit dans l'établissement hospitalier où des travaux de ce genre sont sans cesse réclamés ».

Il arrivait que les malades qui avaient démontré quelques compétences durant leur séjour, soient conservés dans l'établissement après leur rétablissement. C'est ainsi que le 12 mars 1923 la commission administrative décide de garder Ernest Ancy, malade en voie de guérison, comme infirmier dans la maison.

En 1936, à propos de la réduction du temps de travail et des congés payés, la commission administrative estime que ces lois sociales ne concernent pas les petits établissements comme celui de Baume « où le personnel, quant à présent du moins, ne peut être considéré comme des éléments permanents ; il est recruté parmi les anciens malades, parmi les personnes dont les aptitudes physiques diminuées permettent cependant de rendre quelques services, et leur nombre comme leur situation sont constamment variables ».

Enfin, le 10 mai 1952, le règlement intérieur de l'hôpital-hospice prévoit que « les hospitalisés aptes à exécuter quelques travaux peuvent être rémunérés et recevoir à ce titre une allocation trimestrielle modique. » Cette rémunération sera de 300 francs mensuels pour les dames et de 400 francs pour les hommes. En 1961, l'indemnité est portée à 35 nouveaux francs par trimestre pour tous.

Le personnel de l'hôpital

L'hôpital de Baume a bénéficié des services des sœurs de la Charité pendant près de deux siècles. La dernière hospitalière a quitté l'établissement en 2002 (source : M. Bannelier, Y. Bailly et C. Frund, op. cit., p. 193).

La supérieure générale de la congrégation se trouve à Besançon, à l'hospice de Bellevaux, où se pratique le noviciat. Elle choisit les sœurs qui sont envoyées à Baume, selon les besoins exprimés par les administrateurs de l'hôpital.

Les hospitalières sont salariées et payées par l'hôpital. Le traité de 1823 entre la congrégation et l'hôpital stipule qu'elles ne doivent pas être assujetties à des travaux pénibles comme bêcher le jardin, porter l'eau, faire la lessive, faire le pain et veiller les malades ; « dans aucun cas elles ne devront être surchargées de manière à ne pouvoir remplir les exercices de piété prescrits par les statuts de la congrégation » (HDEP8/K11). Le règlement intérieur de 1853 définit ainsi leurs attributions : « Les sœurs hospitalières sont chargées du service intérieur sous l'autorité de la commission administrative. Elles soignent les malades et les indigents. Elles distribuent, après les avoir reçus de l'économe, les vêtements, les aliments et tous les autres objets nécessaires au service ». Les sœurs âgées ou infirmes et dans l'incapacité de travailler peuvent continuer à vivre à l'hôpital, nourries, chauffées, éclairées et blanchies, pourvu qu'elles y aient servi durant vingt ans.

La supérieure est chargée de la surveillance de tout ce qui se fait dans l'établissement, elle a la garde des clefs de la maison. Elle choisit et supervise les domestiques.

Elles sont longtemps quatre pour s'occuper des malades ; deux autres dirigent la classe des filles pauvres. Le rapport de l'administrateur de 1868 en compte cinq ; il décrit ainsi la

répartition des tâches : la supérieure est aussi économiste, deux sœurs sont en permanence dans la salle des malades, une troisième s'occupe du service du culte et vient en aide aux sœurs infirmières ; la cinquième est chargée de la cuisine, prépare le jardinage et fait les portions de tous les malades. Une sixième sœur est demandée, elle viendrait en aide à celles qui sont surchargées. Cette distribution des rôles est différente vingt ans plus tard : une sœur soigne les hommes malades, une autre soigne les femmes, une sœur est cuisinière, une autre lingère, et une sœur converse est chargée des gros ouvrages. Jusqu'en 1917 on compte six sœurs. Après la première guerre mondiale, leur nombre va osciller autour de dix ; elles seront douze en 1936 et 1937 pour se stabiliser à dix de nouveau, chiffre toujours d'actualité en 1960.

Les sœurs sont aidées à l'intérieur de la maison par deux domestiques, souvent de très jeunes gens. Le travail est-il trop dur ou les sœurs trop exigeantes ? Les changements sont très fréquents. Un domestique agricole est recruté en 1810 pour cultiver les vignes. Un garde-forestier gère les propriétés boisées de l'hôpital. Le nombre d'employés va augmenter peu à peu et leurs tâches se diversifient : domestiques, servantes, femmes de service, commis agricole, jardiniers, manœuvres. On en compte neuf en 1952. En cas de maladies graves, il est fait appel temporairement à des veilles recrutées à l'extérieur. Au XX^e siècle apparaissent les infirmiers laïcs, qui, à certaines périodes, viennent renforcer l'équipe des sœurs : ainsi le 10 février 1906, les sœurs montrant des signes de fatigue et le nombre de malades augmentant, la commission administrative décide d'engager un infirmier. En 1917, ils sont deux, une infirmière et un infirmier, laïcs et civils.

Le décret du 28 janvier 1940 fixe à 48 heures la durée du travail hebdomadaire. Les administrateurs remarquent que le personnel travaille au moins 48 heures et pas moins, les éléments recrutés « assurent dans les meilleures conditions possibles les tâches demandées sans rémunération supplémentaire même si la durée du travail est supérieure à 48 heures par semaine. »

Au XX^e siècle, les hospitalières se professionnalisent par l'obtention de diplômes : selon les statistiques de 1931, parmi les religieuses, trois sont diplômées d'Etat après examen, une est diplômée de la Croix-Rouge, deux n'ont aucun diplôme. En 1939, elles sont quatre sœurs diplômées d'Etat, et six non diplômées. Cependant sur les dix sœurs de 1960, trois seulement sont infirmières.

Un aumônier est attaché à l'établissement ; le domaine de Luxiol a été légué par Jean Antoine Sébastien Magnin pour pourvoir à son entretien (HDEP8/N18). Selon le règlement de 1853, il célèbre la messe à sept heures tous les matins, donne les secours spirituels aux malades et aux indigents et exécute gratuitement les fondations religieuses dont l'administration hospitalière se trouve chargée (HDEP8/J1). Ces clauses sont supprimées dans le règlement de 1900, qui précise : « le service du culte est assuré dans l'établissement de façon à assurer le respect de la liberté de conscience et à permettre l'accomplissement des devoirs religieux. »

Le travail administratif est longtemps assuré par le receveur et le secrétaire de la ville. En 1956, un agent à temps complet est recruté spécifiquement pour l'hôpital. Le recrutement d'un directeur économiste est décidé par la commission administrative le 27 juin de la même année. M. Jacob prend ses fonctions en 1957. L'équipe administrative va se renforcer les années suivantes.

Les guerres du XX^e siècle

1. Première guerre mondiale

Au mois d'août 1914, les médecins de la ville sont mobilisés ; c'est le docteur Métoz, de L'Isle-sur-le-Doubs, qui vient assurer le service de l'hôpital jusqu'au mois d'octobre suivant. En 1915, c'est un médecin belge, le docteur Maertens, qui exerce ces fonctions.

Le 30 septembre 1914, 271 blessés sont acheminés à Baume. Leur nombre oblige à créer trois annexes :

- au collège de Baume,
- dans une maison, dite « maison Barbier », mise gratuitement à la disposition du service de santé militaire par la propriétaire, Mme Landel,
- chez les sœurs garde-malades.

Ces locaux deviennent hôpitaux temporaires rattachés à l'hôpital de Baume. Il en existe un quatrième, installé au pensionnat Micour, qui, lui, dépend de la société d'assistance « L'Union des Femmes de France ».

Dès la fin 1914, la commission administrative se plaint du nombre trop élevé d'infirmiers militaires par rapport au nombre de blessés, c'est en effet l'hôpital qui doit prendre en charge leur nourriture et leur entretien. Ainsi le 29 novembre 1915, dans l'hôpital et ses annexes se trouvent quinze blessés, et auprès d'eux, quinze infirmiers militaires ! Le 29 mai 1916, malgré des protestations réitérées de la commission, il reste huit infirmiers pour seulement dix blessés. Après avoir réclamé en vain une indemnité journalière pour l'entretien des infirmiers, la commission administrative demande à l'autorité militaire de renoncer temporairement aux formations sanitaires de Baume-les-Dames.

Un infirmier militaire au moins a su gagner les cœurs au sein de l'hôpital, le caporal Chambellan, qui non seulement remplit avec compétence les fonctions de gestionnaire de la comptabilité militaire mais également « consacre toutes ses heures disponibles à soigner et panser les blessés civils ». Malheureusement il reçoit l'ordre de quitter Baume pour Divonne-les-Bains en janvier 1918 et les efforts de la commission administrative pour annuler son départ restent vains.

2. Deuxième guerre mondiale

L'hospice civil et le pensionnat Micour sont mis à la disposition du service de santé de la 7^{ème} Région militaire en septembre 1939. Les troupes d'occupation vont réquisitionner le tiers de l'hôpital à partir du 6 août 1940 jusqu'au 10 septembre 1941 : une salle de 18 lits, une de 13 lits, deux autres de 6 et 4 lits, une chambre pour le docteur, une chambre pour l'infirmier, une salle d'opération et deux salles de visites et de consultations, en tout 215 m². L'hôpital doit fournir le bois et le charbon pour le chauffage et le blanchissage des draps. La consommation d'eau est jugée anormale par l'hôpital : l'eau n'est-elle pas gaspillée à des bains journaliers ? Il réclame des indemnités. Outre les frais de fonctionnement accrus, l'hôpital déplore la disparition importante de matériel sanitaire et d'instruments de chirurgie. D'autre part, la marche des services de l'hôpital est gênée par l'exiguïté de l'espace restant.

L'établissement n'est pas occupé par les troupes allemandes ou italiennes en 1944. Cependant, lors de la bataille de Baume, en septembre, les bâtiments subissent des dommages considérables, évalués à 25 %, qui donneront lieu au versement d'indemnités au titre des dommages de guerre et à d'importants travaux (HDEP8/N79).

Conclusion

Comme tous les hôpitaux, celui de Baume voit ses missions évoluer considérablement entre sa création, en 1505, et le milieu du XX^e siècle. D'hôpital de charité, destiné à soulager les miséreux de la ville, il se transforme en établissement médical, tout en développant une partie hospice qui va peu à peu devenir son activité principale. Pendant plusieurs siècles, ses transformations répondent avant tout aux besoins des habitants de la ville. Son rayonnement s'élargit peu à peu aux communes de l'arrondissement de Baume-les-Dames. Son histoire est celle d'un hôpital local, de taille et de moyens modestes, qui a su résister cependant aux différentes crises qui ont jalonné son histoire et apporter à la population environnante des services de proximité diversifiés.

Cette conception de ce que doit être un établissement hospitalier a fait long feu, comme on l'a vu, au milieu du XX^e siècle. C'est l'avènement du grand hôpital moderne, concentrant spécialistes et matériel médical dernier cri. Cette évolution poursuit son cours et reste d'actualité encore de nos jours. Cependant, si l'hôpital de Baume a été contraint d'abandonner certains secteurs d'activité, il a réussi à en développer d'autres et à préserver ainsi sa vocation d'établissement de proximité. En témoigne la création en 1971 de l'institut médico-pédagogique Les Vignottes, dont il assura la gestion jusqu'en 1980.

Présentation du fonds

Histoire de la conservation

Le présent fonds des archives de l'hôpital de Baume-les-Dames a été déposé aux Archives départementales en 2005. Il couvre une large période, de 1505, date de la création de l'établissement, jusqu'au début des années 1960 ; à noter quelques documents postérieurs, pour l'essentiel des plans de construction ou d'aménagement de locaux dont certains datent du début des années 1970. A ces archives de l'hôpital ont été jointes celles de l'institut médico-pédagogique Les Vignottes, qui fut une annexe de l'établissement de 1971 à 1980. La totalité de ces documents représente 8,6 mètres linéaires.

Les archives anciennes de l'établissement ont été classées en 1880 par Jules Gauthier, archiviste du département. Elles ont alors fait l'objet d'un inventaire sommaire manuscrit. Au moment du dépôt de 2005, elles étaient conservées par lettres de séries dans un meuble à layettes dans lequel régnait cependant un certain désordre. On ne constate pas toutefois de disparition par rapport à l'inventaire de 1880.

Présentation du contenu

Le fonds ne nous est malheureusement pas parvenu intact. De graves lacunes sont à déplorer parmi les documents les plus importants :

- Les registres de délibérations des directeurs de l'établissement sont absents du fonds ancien, excepté un cahier de 1698. Les registres de délibérations de la commission administrative manquent pour les années 1818-1852 et 1863-1893. Une collection d'extraits de délibérations comble seulement très partiellement cette lacune.
- Les registres matricules de la population ne débutent qu'en 1863 et la collection s'interrompt de 1905 à 1925.
- La comptabilité a été conservée de façon très inégale. Les comptes du receveur sont bien représentés, ils débutent en 1613 et après quelques lacunes avant 1693 (1619-1620, 1628-1654, 1680-1692), sont complets de 1693 à 1867. Après cette date, la conservation devient chaotique. Les livres de comptabilité, grands livres et journaux des recettes et dépenses, tant du receveur que de l'économe, ont subi de grosses pertes. Quant aux budgets, s'il en existe quelques-uns entre 1810 et 1815, ils ne réapparaissent qu'en 1841 mais constituent une collection complète jusqu'en 1960.

A propos de la comptabilité, il convient de souligner le rôle central dans la gestion de l'établissement de Charles Jean Claude Bruleport, qui occupa la fonction de receveur du 11 juin 1808 jusqu'à son décès le 3 mai 1845. Il fut également secrétaire chargé « du travail et de l'expédition de toutes les affaires de l'administration de l'hôpital » (voir HDEP8/K6). On peut à ce titre lui attribuer la rédaction d'un grand nombre de documents concernant l'administration de l'hôpital et de ses revenus durant cette période. On le retrouve notamment dans toutes les écritures comptables, qu'elles soient du domaine du receveur, de l'ordonnateur ou de l'économe. Il est probable que ces deux derniers se contentaient de signer les papiers se rapportant à leurs charges, et se reposaient en grande partie sur Bruleport. Cette gestion des trois comptabilités et d'une manière générale de l'administration de l'établissement par un seul homme a rendu parfois compliquée la répartition entre les différentes séries des archives qu'il a produites, notamment entre les séries M et P pour la partie comptabilité.

Le classement des archives antérieures à 1790 par Jules Gauthier a été modifié notablement. Voici les principales modifications :

- Les copies du XIX^e siècle de documents d'Ancien Régime, faites en partie par Jules Gauthier lui-même, ont été retirées de la cote A1 et constituent à présent la cote Z1.
- Les archives anciennes accompagnant un legs ou une donation du XIX^e siècle ont été placées dans la série N, avec les autres papiers relatifs à ce legs ou à cette donation.
- Les travaux aux bâtiments ont quitté la série B pour la série E. Les travaux de la chapelle de l'hôpital sont passés de la série C à la série E.
- Les procès ont été regroupés par matières.
- Ont été retirés de la série H les nombreux documents dont la provenance (souvent legs ou donation) a pu être identifiée.

D'une manière générale, la cotation a été changée pour s'adapter à la taille des articles. Certains ont ainsi été scindés en plusieurs cotes pour plus de clarté dans l'analyse et pour un meilleur conditionnement. D'autres au contraire ont été regroupés.

D'autres changements sont précisés au sein même de l'inventaire.

Une table de concordance entre les anciennes et les nouvelles cotes se trouve en fin de volume.

Intérêt du fonds

Au-delà des lacunes constatées, les archives de l'hôpital de Baume présentent un intérêt considérable pour qui veut retracer l'histoire de l'établissement. En particulier, les comptes moraux, les rapports des officiers de santé et des inspecteurs, les statistiques offrent une description détaillée de la vie dans l'hôpital, de ses moyens d'existence, de ses luttes pour survivre, et de son évolution.

Les dons et legs, qui lui ont permis en grande partie de se maintenir, s'accompagnent fréquemment des papiers de famille des donateurs, pour la plupart éminents personnages de la vie locale.

La gestion de ses propriétés, vignes et fermes agricoles, permet à travers de nombreux documents d'appréhender la vie économique de Baume et des villages alentours.

Enfin, il convient de souligner la présence, rare dans les archives hospitalières, de documents relatifs à la création et aux activités d'un institut médico-pédagogique, qui fonctionna en tant qu'annexe de l'hôpital durant neuf ans.

Inventaire

Documents antérieurs à 1790

Série A. Actes de fondation de l'établissement.

Diplômes et privilèges. Ordonnances, décisions et autres actes relatifs à l'établissement

- HDEP8/A1 Fondation de l'hôpital Sainte-Croix, par Pierre de Cointet et Pernelle de Roche, sa femme, bourgeois de Baume (1505 [copie de 1718]). Cession par leurs héritiers, Pierre et Luc de Cointet, aux habitants de Baume, de tous les droits leur appartenant au titre de la fondation de l'hôpital (1579 [copie de 1718]). Organisation intérieure de l'hôpital : décret de l'archevêque (1701, original et copie du XVIII^e siècle). Union pour le spirituel de l'hôpital de Baume avec celui de Besançon : projet de règlement [début du XVIII^e siècle]. Privilèges et exemptions accordés par le roi aux hôpitaux de la province : délibération du magistrat de Baume demandant que l'hôpital en bénéficie (1728). Confirmation de l'établissement : lettres-patentes du roi (1729 [original scellé et copies du XVIII^e siècle]) ; enregistrement : arrêts du parlement de Besançon et de la chambre des comptes (1729) ; documents préparatoires : lettres-patentes confirmant l'hôpital de Nozeroy (1719 [copie]). 1505-1729
Voir aussi HDEP8/Z1.

Série B. Titres de propriété. Terres, maisons, cens, rentes.

Registres concernant les biens, les revenus, les droits utiles de l'établissement, baux. Pièces de procédure.

Legs et donations

Le classement de Jules Gauthier et sa cotation ont été quelque peu modifiés pour plus de clarté. Ont été placés en tête les dossiers les plus volumineux, dans l'ordre chronologique du legs ou de la donation. Les autres legs et donations, représentés chacun par seulement un ou deux documents, sont regroupés à la suite, également dans l'ordre chronologique.

- HDEP8/B1 Donations de vignes par Frédéric de Cointet et Anne Alexandrine de Cointet. 1684-1694
- HDEP8/B2 Legs d'une créance sur la ville de Baume par Jeanne et Marguerite Jovilain, : copie du testament (1699) ; pièces relatives à la créance (1676-1689). 1676-1699
- HDEP8/B3 Legs de Jeanne Baptiste Daguët, de Baume, destiné en partie à financer l'apprentissage des filles pauvres (1713-1714), marché d'apprentissage au profit de Jeanne Gagey, de Baume (1757). 1713-1757

- HDEP8/B4 Legs de tous ses biens par Claude Françoise Cattin, de Servin : publication du testament, certificat du sieur Chalon, curé de Servin, son tuteur (1721) ; pièces antérieures : lettre de réception comme habitant de Vercel de Jean Pierre Cattin, de Saint-Gervais, en Savoie (1689), traité de mariage dudit Cattin avec Guillauma Calamard, de Savoie (1696), extrait de l'acte de naissance de Jean Pierre Cattin (1696), acte d'émancipation de Jean Pierre et Jean François Cattin (1698), donation réciproque et traité d'assignal entre Jean Pierre Cattin et sa femme (1698, 1706). 1689-1721
- HDEP8/B5 Legs de François Xavier Damey, ancien curé de Laval : testament, inventaire des titres de rentes et autres actes remis à l'hôpital, état des rentes léguées, accord de l'hôpital avec les sieurs Damey (1727) ; pièces antérieures : correspondance (1709-1711), donation faite par le père de François Xavier Damey (1710). 1709-1727
- HDEP8/B6 Donations de Jean Tripart, ancien curé de Leugney, résidant à Orsans, faites en 1730 et 1731. – Rente sur les tailles, enregistrement devant la chambre des comptes (1724) et donation à l'hôpital par Jean Tripart et Ferdinand François de Belot, seigneur de Chevigney (1730). Créances sur Jacques Tripart donation à l'hôpital par Jean Tripart (1731). Procès opposant les directeurs de l'hôpital à Claude Joseph Tripart, procureur fiscal en la justice d'Orsans (1741-1744). 1724-1744
- HDEP8/B7 Legs de plusieurs rentes par Sébastien Victor Vuillin, seigneur d'Esnans : convention entre son héritier, Sébastien Victor Vuillin, seigneur de Thurey, et Denis Victor de Rougemont, concernant les frais de succession (1732), cession des rentes à l'hôpital par le seigneur de Thurey et quittance (1734). 1732-1734
- HDEP8/B8 Legs de Claude Estienne Vienot, curé doyen de Baume : papiers et comptes de la succession (1737-1740) ; somme due à M^{elle} Dunod (1737-1748) ; vente des maison, verger et jardin provenant de la succession, sis à Baume (1748-1749) ; pièces antérieures au legs : quittances pour le curé (1720-1736), acte d'acquisition d'un verger, à Baume, lieu-dit En Mignotière ou Au Reposoir (1731), avec titres antérieurs (1729-1730). 1720-1749
Voir aussi HDEP8/B18.
- HDEP8/B9 Legs de 500 livres fait par le sieur Foucher de la Motte, de Riom en Auvergne : correspondance (1745-1757), liste des délibérations prises au sujet du paiement [1758]. 1745-1758
- HDEP8/B10 Legs de sœur Etiennette Cuenard, supérieure de l'hôpital : pièces de procédures contre son héritière, Françoise Noël. 1752
Voir aussi HDEP8/B18.
- HDEP8/B11 Legs de 4000 livres par Pierre Joseph Chrétien, de la Martinique, contestation formée par Pierre François Bruant, médecin, de Besançon : extrait du testament portant copie d'une lettre adressée à ses parents (1762 [copie de 1766]), correspondance (1766-1772), requêtes au bailliage de Besançon des sieurs Joseph Fleur, banquier, de Besançon, et du sieur Bruant (1771). 1762-1772
- HDEP8/B12-14 Donation de Jeanne Claude Briseux, de Baume. 1621-1781

Voir aussi HDEP8/B18.

Papiers relatifs à la donation

- HDEP8/B12 Acte de donation de vignes, rentes et créances, sous réserve d'usufruit pour la donatrice sa vie durant (1775). Succession : états par débiteur des sommes dues [vers 1781]. 1775-1781

Papiers de famille

- HDEP8/B13 Familles Sarroutey [Sarrotey], Philippe et Gonsans. – Famille Sarroutey, procès intenté par François et Louis Jeannin, de Baume, contre Bénigne, Jacques, Jean et Anathoile Sarroutey, frères, héritiers de feu Claude Sarroutey, et contre Denis Sarroutey, curé de Cour, leur oncle, héritier de Pierre Sarroutey, pour paiement de créances (1621) ; rentes au profit de Denis Sarroutey, curé de Cour (1624-1632) ; convention entre Guillaume Fréryot, de Belfort, et Anne-Sarroutey, sa femme, portant donation au profit de Jeanne Sarroutey, femme de Jacques Philippe, de Baume (1639) ; constitution de rente sur Hugues Perrin Guyot, de Baume, au profit de Claudine Simonin, veuve d'Henri Rougemont, de Baume (1627), remboursée par Jeanne Sarroutey (1647). Claudine Philippe, épouse de Jean Claude Dessieux, orfèvre, de Lyon : demande d'avis juridique concernant un partage de biens de famille [vers 1676], constitution de rente à son profit sur Jacques Philippe, de Baume (1680), testament (1713). Enfants de Jacques Philippe et Béatrice Voisard, dation de tutelle et vente d'une maison pour payer les dettes de la succession (1698), compte de tutelle rendu par Jacques Briseux, huissier royal, de Baume, et procédure y relative (1705-1706). Guillaume Gonsans, tailleur, de Baume, et Anne Philippe, sa femme : traité de mariage (1669) ; traité entre Guillaume Gonsans, Jean Claude Philippe et Jacques Philippe, avec constitution de rente (1681) ; acquisition d'une pièce de terre sise à Baume, par Guillaume Gonsans (1685) ; acte de baptême de Jacques Philippe Gonsans, fils de Guillaume (1671 [copie de 1694]). 1621-1713

- HDEP8/B14 Jacques Briseux, Jeanne Françoise Gonsans, sa femme, et Jeanne Claude Briseux, leur fille. – Contrat de mariage entre Jacques Briseux et Jeanne Gonsans (1691). Constitution de rente au profit de Pierre Christin Reynaulde, de Baume (1692). Traité entre Jeanne Françoise Gonsans et ses frères et sœurs (1701). Documents relatifs à la fonction d'huissier de Jacques Briseux (1702-1735). Quittances d'achats divers (1706). Procès entre Jacques Briseux et François Xavier Damey, chanoine à Baume, pour paiement de deux cavales achetées à Damey par Claude Simon, de Saint-Juan, Jacques Briseux étant caution (1727) ; procès intenté par Briseux à Claude Simon, pour remboursement des cavales (1731). Procès intentés par Jeanne Gonsans, veuve de Jacques Briseux, pour intérêts de rentes échus, contre François et Antoine Arrendet, de Gondenans, et contre François Duret, de Soye (1743). Déclaration par Jeanne Gonsans des frais de procédure contre Claude François Viel, maître entrepreneur, de Damprichard (1744). Procédures intentées par Jeanne Claude Briseux pour paiement d'intérêts de rentes contre François et Antoine Arrendet, de Soye (1753), contre Jean Claude Mairot, d'Ansuans et contre Pierre Patey, gardien des effets de Jean Claude Mairot (1755). 1691-1755

HDEP8/B15 Autres dons et legs. - Donation de vignes par le médecin Jean Claude Noël, mayeur et capitaine, à Baume, et Gabrielle de La Vallée, sa femme (1690). Donation par Blaise Gauthier, malade hospitalisé, de Courtetaïn (1699). Legs de Jeanne Cavenel, femme de Pierre Caron, receveur du bailliage de Baume, comme aumône et pour fondation de messes en la chapelle de l'hôpital (1710). Legs de Claire Françoise Roy, veuve de Pierre François Vernerey, conseiller au magistrat de Baume, d'une rente sur Hippolyte Fournier, de Baume (1712). Legs d'une écurie et d'un jardin par Claudine Mouchoux, veuve Ménétrier (1715). Legs de vignes par Pierre Gillebert, prêtre, et son père Germain Nicolas Gillebert (1717). Donation par Pierre François Mathieu Gouget, pour respecter les pieuses intentions de Paris Humbert Gouget, chanoine à Baume, d'une somme destinée à payer l'apprentissage de deux jeunes gens, Claire Gauthier et Charles Lethier (1720). Donation par François Don, dit la Motte, soldat de milice du bailliage d'Autun, hospitalisé, d'une rente sur Guillaume Marignot, de Chassé (1728). Donation d'un pré, sis à Baume, par Françoise Lieutenant, de Baume, sous condition de faire donner à perpétuité la bénédiction du Saint-Sacrement, dans la chapelle de l'hôpital le jour de la Visitation (1728). Donation de tous ses biens par Sébastienne Angonnin, veuve de Pierre Nachin, de Baume, hospitalisée depuis trois ans (1731). Legs d'une partie de verger par Claude Alexis Damey, prêtre chanoine en l'église Saint-Martin de Baume (1731). Donation de vigne par Reine Charbon, femme de Nicolas Chapuis, de Baume, sous condition de faire donner la bénédiction du Saint-Sacrement, dans la chapelle de l'hôpital (1742). Legs d'une vigne et de terrain par Jean Baptiste Napel, marchand, de Baume, et Claudinette Lanchy, son épouse (1759). Donation de vignes et vergers par Marie Thérèse Gabrielle Noël, de Mésandans (1780), portant copie de l'acensement fait en 1741 par son père, Jean Claude Louis Noël, à Simon Chapuis et Philibert Martin, de Champvans. Donation de 10 000 livres par sœur Marie Catherine Elisabeth Cuenot, admise à l'hôpital, à charge d'un viager au cas où elle quitterait l'hôpital (1789). 1690-1789

Donation de sœur Cuenot : voir aussi HDEP8/M1 et HDEP8/N41.

Propriétés de l'hôpital

Baume-les-Dames

Ancien hôpital

HDEP8/B16 Jouissance d'une ruelle entre l'ancienne maison de l'hôpital et une autre maison que l'hôpital vient d'acquérir, procès contre Nicolas Chapuis, de Baume (1705) ; pièce annexe : acte d'acquisition d'un chasal par Antoine Dumont et Catherine Chappuis, sa femme, faisant mention de la ruelle (1672). Acquisition faite par les directeurs de l'hôpital, de Jean Laude, maréchal, de Baume, d'une portion de maison située derrière l'hôpital (1704) ; de Nicolas Chapuis, tanneur et cordonnier, de Baume, d'un jardin derrière l'hôpital, lieu-dit Gaillardoz, d'une cuverie et d'une ruelle (1712) ; de Pierre François Gouget, de Baume, avocat au parlement, et Jeanne Baptiste Gouget, sa sœur, d'un petit chasal, derrière l'hôpital (1714). Location de l'ancienne maison de l'hôpital, située proche la porte de Sombevelle, à Claude Ruffin, cavalier de la maréchaussée de Baume, à Claude François Pantier, vigneron, et à son fils, Guillaume, de Baume (1742). Vente faite par les directeurs de l'hôpital d'une partie des anciens bâtiments de l'hôpital, à Jean Claude de la Grange, huissier royal à Baume : acte de vente avec constitution de rente (1743), pièce de procédure relative au paiement de la rente (1786) ; différend entre de la Grange

et Claude Carisey, fermier des revenus de l'abbaye de Baume, acquéreur d'une autre partie des bâtiments, concernant leurs droits respectifs dans les treiges : requête de Carisey aux directeurs de l'hôpital [après 1743] ; tallevane mitoyenne entre Carisey et l'hôpital : requête de Carisey (1743). 1672-1786

Nouvel hôpital

- HDEP8/B17 Acquisitions de vergers et jardins proche la porte de Sombevelle, de Jean Boudot, notaire royal à Baume (1706), de Claude Antoine Pélyot (1715), de Gaspard Sollaud (1723-1724). Projet de translation de l'hôpital : délibération des directeurs de l'hôpital (1729) ; échanges et acquisitions de terrains par l'hôpital (1729-1730), plan [1730]. Projet d'acquisition d'un verger, lieu-dit En Echier proche la carrière d'où les entrepreneurs de l'hôpital tirent leurs pierres : convention (1730, document incomplet). Acquisition d'un verger et jardin, de Claude Désiré François Damey, de Saint-Bresson, lieu-dit En Provence, pour faire un cimetière et un jardin (1770-1772). Amodiation aux sœurs hospitalières d'un verger proche les Capucins, par le sieur Gouget (1724). Propriétés de l'hôpital : extrait du livre d'arpentement de la ville de Baume (1785 [copie]). 1706-1785
Voir aussi HDEP8/E5.

Baume-les-Dames et Cour-lès-Baume

- HEP8/B18 Vigne lieu-dit en Chaille, léguée par le sieur Napel : plan (1759) ; amodiation d'un verger, lieu-dit Chaille à Claude Désirier, de Pouligney (1789). Vignes données par Pierre Gilbert, au nom de son père Nicolas Gilbert, l'une, lieu-dit En Combeligier et l'autre, lieu-dit Derrière Flegmont : note (s. d.), acte de vente de la vigne En Combeligier par la veuve Bernard et quittance du réachat fait par les directeurs de l'hôpital (1721). Vigne lieu-dit En Corneillet, achat par Pierre Role, de Baume (1659), par François Cuenard, de Baume, et ses héritiers (1683-1684) ; acensement fait par Sœur Etiennette Cuenard, religieuse hospitalière à Baume, et par Antoinette Etiennette Noël, sa nièce, à Jean Claude Petey, vigneron, de Chamuans (1738) ; bail fait par les directeurs de l'hôpital au sieur Jeannot, entrepreneur de bâtiments, d'une vigne Au Conneglets [Corneillet] et Derrière Flegmont (1789). Vigne, lieu-dit en Dampvaux, achat par Jacques Briseux et sa femme (1707-1708). Vigne lieu-dit En Gondey : constitution de cens au profit des pauvres de l'hôpital, assigné sur les biens de Jean d'Auxiron, de Baume (1590) ; achat par Guillaume Gonsans de Jean Claude Philippe de Baume et dation de curatelle pour Jean Claude Philippe (1682) ; anticipation : procès-verbal de reconnaissance faite pour l'hôpital (1780). Vigne lieu-dit En Lods, acensement fait à François et Charles Coulon (1704) ; vente par la famille Coulon au sieur Claude Etienne Vienot, curé et doyen de la ville de Baume, portant constitution de rente (1726). Vigne lieu-dit En Maillecul [Meillecul], acensement fait par Charles François Noël, vicomte, mayeur et capitaine de la ville, à Pierre François Boichard (1720) ; vente par Boichard à François Chapuis, de Champvans (1744) et consentement de Jean Claude Louis Noël, seigneur à Mésandans (1746), portant cession du cens à l'hôpital par ledit Noël (1762) ; procès opposant Jean Claude Louis Noël à Simon et Jacques Chapuis, pour non-respect des engagements contenus dans l'acensement (1776-1778) ; amodiation par l'hôpital à Jean François Jeannot (1789). Vignes lieux-dits La Marchande, Sur Croyot et Au-dessus de Croyot, amodiation faite à Nicolas Perrenot, de Baume (1789). Vignes lieux-dits En

Novarret et Aux Rochets : acte d'achat par Jeanne Gonsans, veuve de Jacques Briseux (1746). 1590-1789

Le classement par Jules Gauthier inclut des documents antérieurs à l'entrée en possession par l'hôpital de vignes qui lui sont arrivées par legs et donations. Ces documents auraient dû en principe trouver leur place parmi les papiers de ces legs et donations. Ce classement permet cependant d'avoir une vue d'ensemble des vignes de l'hôpital et a donc été conservé.

Fontaine-[lès-Clerval]

HDEP8/B19 Domaine de la Grange Certier, – Achat d'une pièce de terre sise à Fontaine, par Jean Certier, de Fontaine, notaire (1635). Donation de la grange, faite par Jean Baptiste Roy, prêtre, à la Charité de la ville de Baume, réunie par la suite à l'hôpital (1694-1703) ; titres antérieurs à la donation (1683-1685) ; quittance de Jean Parrenin, valet dudit Roy (1697). Acensement du domaine : avis à la population (1694), pièces de procédures contre les censitaires (1700-1703), soumissions (1703) ; visite de la grange : procès-verbal (1703). Canton dit La Corre, sis sur le territoire de L'Hôpital-Saint-Lieffroy, différend avec les directeurs de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon (1702-1708) ; pièces annexes : extraits d'actes relatifs à la propriété de l'hôpital du Saint-Esprit (1534-1621 [copies de 1703 et 1708]). Vente de la grange par les directeurs de l'hôpital de Baume (1711). 1534-1711

Luxiol

HDEP8/B20 Domaine vendu à l'hôpital par Thomas Jannet, médecin. - Droit de retrait lignager réclamé par Claude François Maréchal, de Besançon : pièces de procès (1714-1716), avec notamment le témoignage d'habitants de Luxiol sur l'état de la maison et la nécessité des réparations faites par les directeurs de l'hôpital (1716). Charpente et couverture de la maison : marché (1714). Défense d'entreposer du bois contre la muraille : sentence rendue contre Jean Alexis Pierrot, de Luxiol (1713). 1713-1716

Verne

HDEP8/B21-23 Domaine de Verne. 1609-1783
Le domaine de Verne a été acquis par l'hôpital du sieur Jean François Delacour, écuyer et garde du corps du roi en 1711. Voir aussi HDEP8/E5.

HDEP8/B21 Titres antérieurs à l'acquisition par l'hôpital. – Acquisitions faites par la famille Bizet (1609-1636). Déclaration de Claude Louis Chassignet, citoyen de Besançon, acquéreur de ces biens en 1649, au commis au répartition, pour l'arpentement à faire à Rillans [entre 1649 et 1677]. Exécution du décret fait sur les biens de Chassignet (1677). 1609-1677

HDEP8/B22 Propriété. – Acquisition du domaine par l'hôpital (1711). Description du domaine : liste des champs (s. d.), liste des terres et maisons par village (s. d.). Propriété d'un champ lieu-dit en la Cudemenne, procès contre François Joseph Baverel, curé de Verne (1773-1776). Observation sur un échange de terrain fait avec Clément Damotte en 1783, concernant spécialement un champ dit en Combe Coulonne, dépendant de la grange de l'hôpital [après 1783]. 1711-[après 1783]

HDEP8/B23 Amodiation du domaine. – Amodiation à la famille Roy : baux à cheptel faits aux Roy par Jean Delacour, chanoine (1713-1714), cession à l'hôpital des capitaux de ces baux (1716) ; procès contre Claude Joseph et Germain Roy, fermiers du domaine de Verne, pour non-respect

de leurs obligations (1721), dont copie de leur bail (1714 [copie de 1721]). Amodiation à la famille Curty : procès-verbal de reconnaissance de l'état de la maison à son entrée en jouissance (1721) ; bail à cheptel sur Nicolas Curty, fermier (1724) ; adjudication de la grange (1729) ; état du bétail de la grange (1729) ; logement du salpêtrier chez le fermier : requête adressée par les directeurs de l'hôpital au subdélégué (1729) ; déclaration par Nicolas Curty de ce qu'il tient en amodiation de l'hôpital (1734) ; comptes divers relatifs au fermage (1730-1738) ; résiliation du bail et exploit de saisie contre Nicolas et Jean Curty, à requête de l'hôpital (1737) ; vente de graines par les Curty à Pierre Coulon (1738). Amodiation à Pierre Coulon, de Verne : bail (1741) ; reliquat dû par Coulon à l'hôpital, procédure (1747). Amodiation à Jean Baptiste Bonfils, de Rillans : baux (1746, 1756), commandement à payer (1750), état du compte de Bonfils (1755), déclaration des biens amodiés aux Bonfils (1767) ; labourage d'une portion de forêt par Bonfils, procès contre le procureur du roi de la maîtrise des Eaux-et-Forêts (1748-1749) ; état du tiers levé (1767) ; imposition : requête des directeurs de l'hôpital à l'intendant et pièces de procédure contre les habitants de Verne, Luxiol et Rillans (1755-1758). Amodiation aux Clause, visite et reconnaissance de la grange (1783). Amodiation d'un petit quartier avec jardin, dépendant de la grange, à Jean Baptiste Voisard, tailleur d'habits (1742), quittances (1744-1746) ; protestation de Voisard pour rupture du bail en raison de travaux (1747). 1713-1783

Rentes actives, obligations et autres créances

HDEP8/B24 Généralités. - Etat des revenus des pauvres de l'hôpital, soit les rentes constituées entre 1590 et 1634) et les dons et legs (1655). Etats des revenus de l'hôpital, notamment les rentes constituées entre 1596 et 1691 [XVII^e siècle-XVIII^e siècle]. Carnet des revenus de l'hôpital, notamment les rentes constituées entre 1648 et 1702, avec annotations marginales de paiement (1695-1703). Carnet de rentes dues à l'hôpital (s. d.), contenant aussi des comptes privés et un état des mortuaires dus à un curé de Baume en 1704-1705 ([1700]-1705). Carnet des rentes de l'hôpital (1782), avec annotations marginales de paiement (1782-1793). Etat des rentes retirées des archives pour être remises au procureur Carisey en vue de contraindre les débiteurs (1785). Notes concernant diverses rentes des XVII^e et XVIII^e siècles. 1655-1793

L'état des revenus de 1655 commence par une liste de tous les receveurs de l'hôpital de 1594 à 1634 ; il rapporte aussi les retraits du magistrat sur la caisse de l'hôpital, notamment pour les travaux de la nouvelle église de la ville en 1620.

HDEP8/B25-26 Rentes au profit de l'hôpital, gestion. 1616-1785

Le classement de Jules Gauthier a été refondu en fonction de la provenance des rentes. Elles sont issues en grande partie de legs ou de donations. Les titres antérieurs à leur attribution à l'hôpital ont été répartis par donateur. Les documents relatifs aux rentes dues par l'hôpital ont été placés en HDEP8/E5. Les papiers des rentes pour lesquelles aucun lien n'a été trouvé avec l'hôpital ont été inventoriés en série H. Voir aussi HDEP8/B28.

HDEP8/B25 Rentes provenant de François Xavier Damey, ancien curé de Laval. – Rente sur les habitants de Voillans (1616-1673). Rente sur les habitants de Froidevaux (1623-1680). Rente sur les habitants de Plaimbois-du-Miroir (1675-1713). Rentes sur Antoine Cuhe Roussel, de Mont-de-Laval (1667-1708), sur Jacques Seigne, de Fontenelles-Montby (1715-1720), sur Claude Martin, huissier royal, du Luhier (1709), sur Jean Barbier, de Plaimbois-du-Miroir (1714), sur Antoine et François Cour, et Claude Antoine Regnaud, dudit Plaimbois (1728) ; cession par l'hôpital d'une rente sur Pierre Boillot, de Plaimbois-du-Miroir (1733). 1616-1733

HDEP8/B26 Autres rentes de provenance connue. – Rente provenant d'une donation de Noël Amey à la Charité, constituée au profit de Louise Briseux, de Baume, sur les habitants de Recologne-lès-Fondremand (1648-1756). Rentes dues par la ville de Baume (1663, 1764). Rente provenant de Sébastien Victor Vuillin, seigneur de Thurey, sur les habitants de Médière (1762), sur Claude et Antoine Boillot, d'Esnans (1689, 1726). Rentes provenant de Jeanne Briseux, constituées au profit de sa mère, Jeanne Gonsans, sur Jean Baptiste Simon, meunier au moulin de Cusance (1740), sur Melchior Ferroz (1777). Rente provenant de Claudine Mouchoux, veuve de Claude François Ménéstrier, sur Claude Villain, du Puy, pour fondation de messes (1698-1710). Cession à l'hôpital par Ignace François George, marchand, de Champagnole, d'une créance sur Sébastien Normaire, de Villers-la-Combe et pièces antérieures à la cession (1727-1738). Rente constituée au profit de l'hôpital sur Claude François Jouffroy, marchand boucher, de Baume (1750). Rente due à l'hôpital par Pierre Sébastien Boudot : acte de vente de fonds par sa veuve et ses enfants à Jean Claude Boudot (1785). 1648-1785

En 1769, Pierre Sébastien Boudot a acheté la charge d'huissier de Jean Claude Delagrangé, qui devait cette rente à l'hôpital, dont Boudot est devenu ainsi le débiteur : voir le carnet des rentes de 1782-1793, cote HDEP8/B24.

HDEP8/B27 Fermages : baux à cheptel au profit de l'hôpital. 1718-1753

Baux à cheptel dus par les fermiers du domaine de Verne : voir HDEP8/B23.
Procès : voir HDEP8/B29.

Procès

HDEP8/B28 Recouvrement de créances. – Procès contre Claudine Vaulderet, veuve de Jean Rigaud Chapuis, de Baume, pour arrérages de rente échue (1632). Procédure de décret sur les biens de Jean Croisier et Claudine Sombevaux, signifiée aux religieuses de l'hôpital de Baume (1730). Procès contre les habitants de Voillans, pour paiement d'arrérages de rente (1740-1744). Procès contre les Boilloz [Boillot], de Champlive, pour paiement d'une rente à l'hôpital provenant de la succession de Sébastien Victor Vuillin, seigneur d'Esnans (1740-1778). Procès contre les descendants et héritiers de Pierre François Boudot et Catherine Renaude, sa femme, contre Honoré Barbier, de Baume, contre les héritiers de Jacques Grimont, de Baume, contre Jean Claude Carisey, de Baume, contre Claude Françoise et Charlotte Bourdon, pour paiement de diverses rentes provenant en grande partie de Jeanne Claude Briseux (1784-

1786). Procès contre Jeanne Delagrangé, épouse de Simon Barbier, pour intérêt de rente dû à l'hôpital, et contre Jean François Mouchet, aubergiste aux faubourgs de Baume, en tant que débiteur de Barbier (1784-1785). Perception d'amendes au profit de l'hôpital depuis 1773, procès contre Guillaume Isabey, ancien receveur des épices et amendes au bailliage de Baume (1776 [copie de 1790]-an II). 1632-an II

- HDEP8/B29 Hospitalisations et traitements. – Restitution des meubles de Jeanne Claude Maire, transportés à l'hôpital pendant son hospitalisation, procès contre son neveu, François Maire, cordonnier, de Besançon (1782-1791). Paiement de drogues, procès contre un sieur Charmoille de Baume (1790) ; pièce annexe : état des drogues fournies (1782-1783, 1791). Paiement de frais d'hospitalisation, procédure contre François Ferriot, huissier de police (1767) ; procédure contre un sieur Bourgeois (1790). 1767-1791
- HDEP8/B29 Economie rurale. – Procédure contre André Grivet, de Luxiol, pour non-respect des clauses d'un bail à cheptel (1712). Procès entre les sœurs hospitalières et Charles Dornier, de Villers-le-Sec, pour la propriété d'un cochon (1713-1715). Procès contre Pierre Coulon, de Verne, pour non-paiement d'un achat de bétail à l'hôpital (1738). Procédure intentée par le procureur de police de la ville de Baume contre Claude Honoré Chapuis, domestique de l'hôpital, pour conduite d'une voiture dans un champ (1786-1787). 1712-1787
- HDEP8/B30 Procès concernant Jeanne Pierrette Clator, religieuse de l'hôpital. – Procès opposant mère Clator et les directeurs de l'hôpital, à Claude Marie Caron, écuyer, de Baume, pour injures et voies de fait commis sur elle et les autres religieuses (1754-1759). Procédure concernant la succession de Jeanne Pierrette Clatorœ, (1783). 1754-1783

Série C. Matières ecclésiastiques

- HDEP8/C1 Chapelle de l'hôpital, dédiée à la Visitation Notre-Dame. – Autorisation de dire la messe sur un autel portatif dans la chapelle non encore consacrée (1505). Nomination du chapelain et prise de possession de la chapelle (1710). Inventaires des titres et papiers de la chapelle ([après 1754]-1768). Règlement des offices avec état des fonds dépendant de la chapelle (1717-1718). Fondations dans la chapelle : catalogues [XVIII^e siècle], actes de fondations, notamment de la bénédiction du Saint-Sacrement (1710-1749) ; rétribution de messes : quittances (1768). Fonds dépendant de la chapelle : acensements de déserts de vignes (1689-1692), vente d'une vigne (1753), bail à ferme des fonds dépendant des chapelles Sainte-Catherine, Notre-Dame-des-Cloches et de l'hôpital (1746), compte de la vendange des vignes dépendant de la chapelle (1768). Inventaires des titres et papiers de la chapelle ([après 1754], 1768]. 1505-1768
- Fondations de messes et bénédiction du Saint-Sacrement : voir HDEP8/B15. Voir aussi HDEP8/Z1.
- HDEP8/C2 Chapelle Saint-Claude, fondée en l'église du Saint-Crucifix, de Baume, transférée à l'hôpital puis unie à la chapelle de l'hôpital. – Fondation et dotation de la chapelle Saint-Claude par Béatrice Filloz, de Baume, résidant à Chaux-lès-Clerval (1719) ; transaction entre son héritier, Jean Simon Daviot,

avocat au parlement, et le chapelain, concernant la dotation de la chapelle (1755), échange entre eux des fonds originels de la chapelle contre des rentes sur les habitants d'Orsans (1755) ; remboursement desdites rentes : quittance (1775), lettres du chanoine Ligier, chapelain (1785-1787), délibération de l'hôpital (1786). Nomination de chapelain et prise de possession de la chapelle (1755) ; démission et désistement du chanoine Ligier (1788). Union à l'hôpital des revenus des deux chapelles, Saint-Claude et Visitation Notre-Dame : délibérations du magistrat de Baume, requête à l'archevêque, assignations à comparaître, décret de l'archevêque et lettres-patentes de confirmation, état des frais (1766-1768). Tableau des fondations (1786). 1719-1788

HDEP8/C3 Indulgences et reliques. 1582-1761

Série D. Inventaires des archives

HDEP8/D1 Inventaire des papiers rapportés du château de Châtillon-sous-Maîche où ils étaient conservés pendant les guerres, par François Grangier et Claude François Gillebert, et procuration à eux délivrée par le conseil de la ville de Baume (1645). Inventaires des titres et papiers de l'hôpital ([vers 1744], 1753).
Voir aussi HDEP8/E2. 1645-1753

Série E. Administration et comptabilité

Administration

HDEP8/E1 Administration générale des hôpitaux du Comté de Bourgogne : recueil de lettres-patentes du roi (imprimé, 1753, extrait des registres de la commission établie par le roi : affiche imprimée (1785). 1753-1785

HDEP8/E2 Délibérations des directeurs de l'hôpital. – Cahier de délibérations (1698), se continuant par l'inventaire de papiers mis au coffre (1703). Délibérations concernant plusieurs sujets (1733-1734). 1698-1734

HDEP8/E3 Correspondance : lettres reçues par l'hôpital (1716-1758), copie des lettres envoyées par l'hôpital (cahier, 1756-1760). 1716-1760

D'une manière générale, la correspondance a été distribuée selon les sujets abordés, dans les différentes séries. Les pièces réunies ici n'ont pas pu y être intégrées.

Revenus et charges

HDEP8/E4 Revenus. - Tableau des revenus et dépenses [vers 1712]. Etats des biens et revenus de l'hôpital [XVIII^e siècle]. Insuffisance de revenus et demande de secours : mémoires des directeurs de l'hôpital adressés à l'intendant ([avant 1723], [après 1730]), notes [après 1730], requête adressée au roi (brouillon [après 1733]). Questionnaire de l'intendant et réponses des directeurs (1763). Observations des directeurs sur les revenus [XVIII^e siècle]. 1712-1763

HDEP8/E5 Charges de l'hôpital. – Achat d'un jardin par l'hôpital à Claude Antoine Petiot, à charge de payer les dettes de ce dernier, notamment une rente due à Claude François Boudot (1710-1715). Obligation et rente au profit de Jean François

Delacour, garde du corps du roi (1717, 1719). Emprunt fait auprès de Marguerite Fournier, veuve de Jean Clator, pour payer le bâtiment de l'hôpital, avec quittance des entrepreneurs (1731). Rente au profit des Carmélites de Besançon (1731). Emprunt fait aux Bénédictines de Besançon : délibération des directeurs de l'hôpital (1772), portant quittance (1787). Droits d'amortissements et d'insinuation dus par l'hôpital (1721-1767). 1710-1787

Comptabilité

Comptabilité des receveurs de l'hôpital

HDEP8/E4-E11 Comptes rendus par les receveurs de l'hôpital. 1613-1792

Classement chronologique par receveur. Dans le meilleur des cas, les comptes nous sont parvenus accompagnés des pièces justificatives. Dans d'autres cas, seuls ont subsisté les comptes ou les pièces justificatives.

Compte de 1598 : voir la cote GG24 des archives municipales de Baume-les-Dames.

- HDEP8/E6 1613-1703. – Compte de François Jannenot (1613-1618). Compte de Germain Poulet : pièces justificatives (1621-1627). Compte de François Grangier et Thomas Damey (1655-1661). Compte de François Grangier (1661-1679). Compte de Pierre François Vernerey et pièces justificatives (1693-1703).
- HDEP8/E7 1703-1718. – Comptes de Georges Chevillard et pièces justificatives (1703-1711). Compte du sieur Noël (1712-1716). Compte de Georges Julliard et pièces justificatives (1717-1718).
- HDEP8/E8 1719-1729. – Comptes de François Xavier Damey et pièces justificatives (1719-1722, 1722-1727). Compte de Claude Baptiste Raviot (1728-1729).
Voir aussi HDEP8/E17.
- HDEP8/E9 1729-1734. – Compte d'Honoré Garneret et pièces justificatives.
- HDEP8/E10 1734-1737. – Compte de Claude Guyot et pièces justificatives (1734-1738).
- HDEP8/E11 1737-1745. – Compte du sieur Perron : pièces justificatives (1737-1742, 1742-1745), avec les pièces justificatives du compte de l'avocat Grillet (1738-1741), portées au compte de Perron en 1742.
- HDEP8/E12 1745-1747. – Compte du sieur Magnin : pièces justificatives.
- HDEP8/E13 1747-1753. – Compte du sieur Caron : pièces justificatives (1747-1753).
Voir aussi la cote GG24 des archives municipales de Baume-les-Dames.
- HDEP8/E14 1754-1759. – Compte de Nicolas Joseph Perron et pièces justificatives (1754-1759).
- HDEP8/E15 1759-1767. – Comptes de Nicolas Joseph Perron (1759-1767).
- HDEP8/E16 1767-1792. – Comptes de Nicolas Joseph Perron (1767-1792) et pièces justificatives (1783-1792).
- HDEP8/E17 Registre des recettes et dépenses (1719-1727), tenu par Damey, trésorier de l'hôpital, puis par son successeur, Raviot, intitulé « Mémoire des managements des affaires de l'hôpital de Baume », contenant aussi le suivi du paiement des intérêts de rentes dus à l'hôpital (1719-1728) et un état des entrées et sorties des soldats avec le décompte des journées d'hospitalisation (1724-1727).
1 carnet. 1719-1728

Comptabilité des religieuses de l'hôpital

- HDEP8/E18 Mandements et quittances de la mère maîtresse (1707-1727). Comptes rendus par sœur Frère, supérieure (1737-1743). Etat des recettes et dépenses faites par sœur Cuenard, supérieure (1743-1749). Comptes rendu par sœur Clator, supérieure (1749-1752, 1753-1755). Compte rendu par la sœur Lime, supérieure (1755-1756). Compte rendu par sœur Guyot, chargée de l'apothicairerie (1747-1753) ; état des recettes et dépenses de l'apothicairerie (1753-1755). 1737-1756

Mandements et quittances de la mère maîtresse de 1707-1727 : pièces éparses concernant des sommes non délivrées par les receveurs et ne pouvant donc être rattachées à leur comptabilité.

Comptes de la sœur Cuenard : voir aussi HDEP8/B10.

Bâtiments

Hôpital

- HDEP8/E19 Ancien hôpital. – Confection de fenestragés et châssis : convention avec Estienne Monnot, menuisier, de Noël-Cerneux. 1658
- HDEP8/E20-26 Nouvel hôpital. – Construction et travaux. 1729-1787
Financement : voir aussi HDEP8/E5.
- HDEP8/E20 Documents généraux. – Début des travaux : délibérations des directeurs de l'hôpital (1729-1730), requêtes à l'intendant et au magistrat de la ville (1730), devis des ouvrages [vers 1730]. Continuation du bâtiment construit à moitié : requête au roi pour obtenir 20 000 livres (s. d.). 1729-1730
- HDEP8/E21 Maçonnerie et taille. – Gros œuvre, adjudication faite à Melchior Ferrot, de Baume, et Joseph Cassard, de Landresse : procès-verbaux (1733), avant-toisé des murs de l'hôpital (s.d.), toisés des ouvrages accomplis (1733-1738) ; grue nécessaire aux travaux : convention entre les directeurs et les sieurs Ferrot et Cassard (1731). Murs de clôture, écurie, bûcher, latrines, lavoir, canal et galerie, construction : devis, détail des prix, toisé, marchés, rapport concernant les cheminées, plan (1739-1746). Cheminées : rapport de l'entrepreneur, marché (1739) ; rétablissement de cheminée et construction d'une fenêtre au lavoir : avis aux entrepreneurs, procès-verbal d'adjudication, marché (1755). Pignon de la talevanne, côté vent, adjudication (1741). Mur du jardin, reconstruction par Claude Lanchy, maître maçon : délibération des directeurs (1763). 1733-1763
Ce dernier document porte également une attestation selon laquelle le sieur Claude Joseph Butter, médecin à Baume, a fréquenté assidument l'hôpital de 1740 à 1763 et y a donné des soins gratuitement aux soldats malades.
- HDEP8/E22 Charpente, toiture, cloisons et planchers. – Confection : devis portant adjudication faites à plusieurs entrepreneurs dont Etienne Badoz pour la charpente (1733) et Jacques Coindet, de Baume, pour la fabrication des tuiles, état des adjudications faites à Badoz (1733), marché avec lui (1743) ; reconnaissance des travaux effectués par Badoz (1744) ; marché avec Désiré et Michel Javey, maîtres-couvreurs, de Baume, avec toisé (1734-1735). Fourniture du bois nécessaire : état et devis (1730) ; adjudication faite à Antoine Joseph Callerand, de Flangebouche : devis portant adjudication (1730), procès-verbal de reconnaissance des bois fournis et à fournir (1735) ; marchés faits avec Estienne Jouffroy, marchand, d'Adam, mémoire de planches achetées en 1734-1736, états des baurillons et planches nécessaires

- ou fournies (1735-1738). Chaînettes de fer blanc et rigoles le long des bords du toit : projet de marché avec Claude François Chagriot, maître chaudronnier, de Vesoul (1737). 1730-1744
- HDEP8/E23 Travaux intérieurs. – Murs intérieurs, crépissage, plâtrage et blanchissage, adjudication faite à Désiré et Michel Javey, frères, de Baume : procès-verbal (1736) ; gipserie, adjudication faite à Désiré Javey (1739), toisé des ouvrages (1739-1745). Fenêtres : devis, procès-verbal d'adjudication à Jean Ninot pour la menuiserie, à Pierre Bonament, de Villersexel, pour la serrurerie, à Jacques Goz, de Baume, pour la vitrerie, avec plan d'une fenêtre (1736-1737). Portes, adjudication de la menuiserie au sieur Pelletier, maître menuisier à Baume, et de la serrurerie à Claude François Poissenot, serrurier à Baume (1739), certificat de conformité au marché (1740) ; détails de portes et de croisées de fenêtres : deux plans (s. d.). Volets, paiement : requête de Pierre et Claude Pelletier, menuisiers [après 1746]. Escalier en bois pour monter au grenier : devis (1744). 1736-[après 1746]
- HDEP8/E24 Fourniture de voitures et de fer. – Fourniture de voitures, adjudication faite à Pierre Chrétien, huissier royal (1730) ; ordre aux communautés voisines de fournir des chariots (1730), état des communautés concernées et du nombre de voitures à fournir (1732). Fourniture de fer et du bois nécessaire pour le fabriquer : lettres du directeur des forges de Bourguignon et de Mme de Bermont (1735). 1730-1735
- HDEP8/E25 Canal et fontaine. – Canal pour l'évacuation des latrines : convention avec le sieur Lyme, arpenteur royal et architecte à Baume, censitaire perpétuel du moulin situé proche les Capucins de Baume et du cours d'eau qui le fait rouler (1730). Conduite de l'eau d'une fontaine à l'hôpital : état des fournitures et ouvrages à faire (s. d.). Inondations dans l'hôpital provoquées par les eaux de la fontaine de la ville passant par un canal jusqu'au lavoir de l'établissement : mémoires des ouvrages nécessaires, devis (s. d.). Travaux au canal et à la fontaine : états des ouvrages et fournitures (1785-1787, s. d.). Bâtiment de l'écurie et du lavoir : plan, représentant aussi l'arrivée de deux canaux (s.d.). 1730-1787
- HDEP8/E26 Comptes relatifs à la construction. – Compte rendu par le sieur Garneret des sommes reçues pour l'hôpital et dépensées pour les entrepreneurs du bâtiment de 1730 à 1734 [1734]. Comptes des sommes fournies et dépensées pour l'hôpital par le procureur Grangier, notamment de l'emploi de 2000 livres provenant d'une constitution de rente (1731, 1738). Comptes avec Melchior Ferrot (1730-1745), avec Estienne Badoz (1733-1744), avec Jacques Coindet (1734-1736), avec Estienne Jouffroy (1735-1740), avec Jacques Goz (1736-1737), avec Jean Ninot (1736-1737), avec Pierre Bonamande, pour la serrurerie des fenêtres (1737), avec François Jeannet, de l'Ecouvotte, marchand de lattes (1737), avec Michel et Désiré Javey (1737). 1730-1745
- HDEP8/E27 Chapelles de l'hôpital. – Chapelle de la Visitation Notre-Dame, dallage : marché (1757). Chapelle de la grande salle de l'hôpital, construction : devis d'une boisure pour y renfermer un retable, plan d'une balustrade (1767), devis des ouvrages (1768) ; reconnaissance de l'emplacement et bénédiction de la chapelle : procès-verbaux (1768). 1757-1768

Grange de Verne

- HDEP8/E28 Plan : élévation, plans du rez-de-chaussée et de l'étage. 1746
- HDEP8/E29 Réparations : deux plans (1747, s. d.), états et devis des réparations à faire, délibérations des directeurs de l'hôpital, publication et procès-verbaux d'adjudication de travaux, marchés, état des tuiles fournies, rapports d'expertise concernant une talevanne, convention avec le propriétaire de la maison mitoyenne, état du bois nécessaire, mandement de paiement du charpentier (1747-1754). 1747-1754

Inventaires

- HDEP8/E30 Inventaires du mobilier et du matériel de l'hôpital (1706, 1712, 1718, 1735). Inventaire de la toile et du fil (1736). 1706-1736

Série F. Population

- HDEP8/F1 Religieuses hospitalières. – Actes de réception comme sœurs servantes, d'Elisabeth Marlet à l'hôpital Saint-Jacques, de Besançon (1703), d'Anne-Marie Receveur à l'hôpital de Baume (1706). Envoi comme supérieure à l'hôpital de Baume, de Françoise Renaud, hospitalière à l'hôpital Saint-Jacques : lettre de bienvenue des directeurs (1706) ; prolongation de son séjour à Baume : lettre des directeurs de l'hôpital de Besançon (1709). Remplacement de la supérieure, sœur Lyme, décédée, par sœur Clator : correspondance entre les directeurs et l'archevêque (1763). 1703-1763
- HDEP8/F2-3 Malades militaires. 1711-1781
- HDEP8/F2 Traitement et paiement des journées. - Traitement des soldats malades, prix de journée : instructions, correspondance (1711-1789), délibérations des directeurs de l'hôpital (1722) ; ordonnance royale portant règlement général pour les hôpitaux militaires (1781) ; tarif de la solde réglée aux troupes (1781) ; règlement pour les amphithéâtres des hôpitaux militaires (1781). Paiement à l'hôpital des journées de militaires : conventions (1747, 1748, 1755, 1761) ; décomptes mensuels des journées de militaires (1747-1752, 1756-janvier 1759). 1711-1781
- HDEP8/F3 Etats des journées des soldats hospitalisés (1728, 1734-1742, 1750-1764). 1728-1764
- Donnent les noms des soldats et des régiments auxquels ils appartiennent.
- 1724-1727 : voir HDEP8/E17.

Série G. Etablissements de charité rattachés à l'hôpital

Bouillon des pauvres

- HDEP8/G1 Constitution de rente au profit du Bouillon des pauvres sur Claude Henry Champereur, notaire royal. 1767

Charité de la ville de Baume-les-Dames

- HDEP8/G2 Donation d'Anne Chevillard, veuve de François Bergerot, de Baume, et procédures relatives à la succession de François Bergerot (1663-1696). Compte de Nicolas Joseph Perron, receveur de la Charité (1784-1792) ; distribution

d'argent aux pauvres : état des quittances (1785-1790), mandements (1784, 1791-1792). 1663-1792
Voir aussi HDEP8/B19.

Confrérie du Saint-Crucifix

HDEP8/G3 Compte de Nicolas Joseph Perron, receveur de la confrérie (1761-1783) ; mandement pour les besoins des malades (1784). 1760-1784

Hôpital [maladrerie] [léproserie] de Séchin

HDEP8/G4 Projet de réunion à l'hôpital de Baume ou à l'abbaye de Baume-les-Dames : correspondance, avis juridique, mémoire. 1767-1769
Voir aussi la cote GG24 des archives municipales de Baume-les-Dames.

H. Documents ne rentrant pas dans les séries précédentes

Les documents ci-dessous se trouvaient déjà en grande partie en série H dans le classement de Jules Gauthier. Ils sont classés ici selon l'ordre alphabétique des noms de lieux.

HDEP8/H1 Autechaux. – Délimitation des terres du domaine de la Plaine Fin acensé par l'abbaye de Baume à la famille Desray : plan. 1750

HDEP8/H2 Baume. - Concordat et traité fait entre le magistrat de la ville de Baume et les dames de l'abbaye Notre-Dame, dudit Baume : brochure imprimée (1652-1653). Obligation sur Marguerite Roussely, de Saint-Maurice, résidant à Baume, au profit de Marie Claire de Reinach, religieuse de l'abbaye de Baume-les-Dames (1686). Succession de Jean François Chaufournier [Chaufourney], maître perruquier, de Baume, procès opposant sa veuve, Jeanne Marie Vonin, remariée à l'huissier Delagrangé, à Scolastique Chaufourney, femme de Jean Baptiste Petit et consorts (1760-1761) ; pièce annexe : contrat de mariage entre Jean François Chaufournier et Jeanne Marie Vonin (1752 [copie]). Cession de droit de retenue par le séchal de la familiarité de Baume à Pierre Joseph Picquard, huissier royal au bailliage de Baume, sur trois pièces de vignes et un jardin (1778). 1686-1778

HDEP8/H3 Belvoir à Etouvans. – Belvoir : acensement par Jean Michotey, conseiller au parlement de Dole, à sa sœur, Claudine, veuve d'Adrien Boivin, de Belvoir, d'un bien sis à Belvoir (1578). Bretigney-Notre-Dame, procès opposant les habitants à Claude Jacoutot, dudit lieu, qui a fourni un chariot pour le bagage des troupes (1684). Chassey, vente de champs sis à Chassey par Barbe Petit, femme de Jean Vaucheret, de Cuse, à Pierre Borrey, de Rougemont (1632). Clerval, vente de biens sis à Clerval par Thomas Damey, comme procureur de Jean Labbey, médecin et professeur à l'université de Dole (1661-1662). Crosey-le-Petit, partage des biens de Claude Martelet entre ses enfants (1686). Crosey-le-Grand : obligation au profit de Jean Joseph Guierdet, de Voray, sur Gervais Cointot, de Crosey-le-Grand (1695) ; paiement : requête du sieur Guierdet (1705). Esnans, vente par Marie d'Auxiron de Baume, femme de Guillaume Nappel à Claudine Chapuis, veuve Delagoutte, de Baume, d'une pièce de terre sise à Esnans (1638). Etouvans : jet et répartition de la communauté (1753 [copie pour le receveur]). 1578-1753

- HDEP8/H4 Flangebouche. - Répartition des impositions : délibération de la communauté (1675) ; nomination de quatre commis pour reconnaître et estimé les biens de chaque particulier (1675) ; toisé effectué par Christophe Girard, d'Arc-sous-Cicon, paiement dû par plusieurs habitants : transaction (1676), pièces de procès entre Ligier Bourriot, le jeune, et Antoine Pauthier, François Bouveresse, Claude Estienne Callerans (1677-1680) ; plusieurs procédures pour sommes dues par Bourriot (1681-1703). 1635-1703
- HDEP8/H5 Gredisans à Vyt-lès-Belvoir. - Gredisans et Rainans, maison et meix vendus à Jean Claude Rolet, professeur à l'université de Dole : sentence rendue au parlement entre Claude Andrey, de Gredisans, et Pierre Mourel de Rainans (1675 [copie du XVIIIe siècle]). Onans : cession de rente à l'église d'Onans pour fondation de messe par Pierre Bernardin, dudit lieu (1662). Orve, procès entre Jacques Bonnefoy, procureur d'office en la châtellenie de Belvoir, et Nicolas Jacquot, d'Orve, défendeur, pour insultes et injures faites à l'encontre de Jacques Alix et autres habitants d'Orve (1667-1672). Puessans, rentes sur Etienne Vaigneur, de Puessans (1633, 1664). Saint-Juan, rente sur Pierre Gruet, de Montivernage, au profit de Georges Seuremont et Jean Breuillard, de Saint-Jean-d'Adam (1552). Sénargent, attaque d'une vache par des bœufs : pièces de procès opposant Claude Chauvelot à Claude Pathie, Jean Baptiste Jourdain et Claude Olivier (1687). Servin, vente de vigne par Pierre François Vernerey, de Servin, avec constitution de rente à son profit (1676) ; rente sur Philibert Duboz, de Romain, constituée au profit de Pierre François Vernerey, cédée à Claude François Vuillin, seigneur de Thurey, puis cédée à Antide Thomas de Mésandans : pièces de procédure entre les sieurs Duboz et Thomas (1718-1719). Vennans : assignal au profit de Marguerite Lulie [Lulié ?] par son époux, Claude Pierrard, écuyer, seigneur de Vennans (1585). Villers-le-Sec, partage de biens provenant de la succession de Richard Forchelet, dudit lieu (1626). Vyt-lès-Belvoir, procès entre Philibert Baud, d'Avanne, vigneron, et Joseph Parrey [Perrey], de Vyt-lès-Belvoir, pour paiement de vin acheté par Parrey à Baud (1700) ; procès pour même raison opposant Claude Bévalet, de Vuillafans, à Joseph Parrey (1701). 1552-1719

Documents postérieurs à 1790

Série J. Réglementation générale et locale

- HDEP8/J1 Règlement intérieur. - Instructions, modèles, correspondance (an XI-1944). Règlement intérieur de l'hôpital de Baume : brouillon, notes [début du XIX^e siècle], projet et règlement (1853, 1900) ; modifications : lettre du sous-préfet (1838), délibération de la commission administrative (1884), lettre du maire au médecin-chef (1920) ; régime alimentaire : notes [après 1820] ; régime alimentaire proposé pour les hôpitaux [après 1901] ; application du règlement, renvoi d'un pensionnaire de l'hôpital : correspondance, délibération de la commission administrative (1951). an XI-1951
- HDEP8/J2-4 Réglementation générale. an III-1904
- HDEP8/J2 Administration et comptabilité. – Réglementation de l'administration et de la comptabilité dans les hospices et hôpitaux : instructions, circulaires, correspondance administrative (an III-1876). Comptabilité de l'économat : instructions, lettre du préfet, observations des administrateurs de l'hospice, notes (1836-1839) ; tenue d'une comptabilité restreinte, autorisation : lettre ministérielle (1902). an III-1902
- HDEP8/J3 Poids et mesures. – Nouvelles mesures : instruction élémentaire du préfet (an XI). Observance des règles et principes du système métrique : décision du ministre de l'Intérieur (1806). Tableaux comparatifs des anciennes et des nouvelles mesures ([début XIX^e siècle]-[vers 1837]). Vérification sur ordre de l'intendance militaire, des poids et mesures d'un boulanger de la ville (1860) et de l'hôpital (1861-1862). an XI-1862
- HDEP8/J4 Autres documents. - Réglementation concernant les constructions, reconstructions et réparations dans les hospices et établissements de charité : circulaire du ministère de l'Intérieur, décret napoléonien (an XIV-1806). Enregistrement : instructions du directeur général de l'enregistrement (an XIV, 1809). Baux, droits et actions hypothécaires : instruction, avis du conseil d'Etat (1807). Tarif pour la réduction des livres tournois en francs : tableau imprimé (1810). Usage du sucre de métropole et du sirop de raisin à la place du sucre des colonies : circulaire préfectorale (1811). Aliénés : loi et circulaire du ministre de l'Intérieur (1838). Correspondances, chargements de lettres et de valeurs dans les hôpitaux, les hospices et les prisons : règlement ministériel (1855). Tuberculose, isolement des tuberculeux dans les hôpitaux : circulaire ministérielle (1904). an XIV-1904

Série K. Personnel

Organisation générale du personnel

- HDEP8/K1-3 Registres du personnel. 1850-1942
Listes du personnel : voir aussi HDEP8/L9 (1821), HDEP8/K4 (1954)
- HDEP8/K1 [vers 1850]-1925. - Registre organisé par grandes fonctions : commission administrative / employés divers / sœurs / préposés et servants. Donne les noms, prénoms, dates de naissance, emploi, dates d'entrée en fonction, motifs et dates de cessation de fonction, traitement. Les entrées dans l'établissement remontent à 1837 pour la plus ancienne.
- HDEP8/K2 1930-1941. - Registre informel, donnant par employé le compte des gages versés et autres frais, notamment d'habillement. Donne les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, dates d'entrées et de cessations de fonction.
- HDEP8/K3 1941-1942. - Registre donnant la date du paiement et le montant des sommes versées par employé, avec des mentions de fonctions. Comprend une liste du personnel avec les salaires versés (1941-1942). Comprend également le carnet des fournisseurs avec le nom du fournisseur, ce qu'il vend et les dates de livraisons (1941-1943).
- HDEP8/K4 Gestion. – Statut du personnel (1950-1951). Limites d'âge (1953-1955). Logement du personnel par nécessité de service (1955-1956). Indemnité spéciale dégressive (1953-1954). Traitement en cas de maladie (1953-1954). Recensement du personnel et traitement (1954). Avantages en nature (1955). Revalorisation des traitements (1957). Registre de paie (1958-1959). 1950-1959
Typologie : instructions, circulaires, délibérations, tableaux, correspondance.
Traitement du personnel (1942) : voir aussi HDEP8/M26.
- HDEP8/K5 Commission paritaire, élections du 6 décembre 1967 : correspondance, arrêté préfectoral, liste des électeurs, procès-verbal. 1967

Personnel laïc

- HDEP8/K6 Personnel administratif. – Receveur, cautionnement : arrêté du préfet (an XII). Receveur et secrétaire, nomination et traitement de Charles Jean Claude Bruleport (1812-1814). Econome, nomination de sœur Clotilde Richard, supérieure de l'hôpital (1838), de Marie Reymond [sœur Cécile] (1867). Commis, organisation d'un concours, épreuves, résultats et décision (1959). 1812-1959
- HDEP8/K7 Médecins. – Recrutement, traitement (an X-1855). Demandes formées par le docteur Marcel Bergez pour être accepté comme médecin de l'hôpital (1923, 1929) ; recrutement du docteur Bergez en remplacement du docteur Mathey, décédé (1943-1944). Avantages du personnel médical (1924-1926). Organisation et fonctionnement du service médical (1946-1952, 1958-1959). Recrutement d'un second médecin chef de service, organisation (1949). Honoraires des médecins (1943-1960). an X-1960
- HDEP8/K8 Sages-femmes. – Recrutement : demande de renseignements par une sage-femme et réponse de l'établissement (1950). Honoraires : correspondance (1958-1960). 1950-1960

- HDEP8/K9 Autres catégories. – Garde particulier des propriétés de l'hôpital, nomination (1850). Domestique de culture, nomination et réinstallation (1925-1928). Coiffeur barbier, recrutement et traitement (1920-1951). 1850-1951

Personnel religieux

- HDEP8/K10 Sœurs hospitalières, maintien de l'agrégation des sœurs de la Charité : décret impérial (an XII) ; nomination d'une sœur par le préfet après deux démissions (an XIV) ; traités entre l'hôpital de Baume et les sœurs de la Charité (1823, 1840, 1853) ; traitement : délibération de la commission administrative (1808), lettre de sœur Digne Tissot (1877) ; indemnités : tableau nominatif (1955) ; allocations : tableau nominatif (1958) ; correspondance (1813-1843). Aumônier, traitement : extraits d'actes de 1826 à 1841 [XIX^e siècle]. Suppression de l'emploi de chantre et augmentation du traitement des enfants de chœur (1860). an XII-1958

Série L. Administration générale

Commission administrative

- HDEP8/L1-6 Délibérations de la commission administrative. an IV-1964
 HDEP8/L1-6 Registres des délibérations. an IV-1964
- | | |
|----------|------------|
| HDEP8/L1 | an IV-1807 |
| HDEP8/L2 | 1807-1818 |
| HDEP8/L3 | 1852-1863 |
| HDEP8/L4 | 1898-1929 |
| HDEP8/L5 | 1929-1957 |
| HDEP8/L6 | 1957-1964 |
- HDEP8/L7 Extraits des registres de délibérations (1836-1852, 1863-1893). 1836-1893
- HDEP8/L8 Formation et composition de la commission : instruction du ministère de l'intérieur (an V) ; nomination des membres (an V-an VI, an XII, 1823-1857). an V-1857
- Voir aussi HDEP8/K1.

Inspections, rapports, statistiques

- HDEP8/L9 Compte moral de l'administration de l'hôpital (1808, 1810-1817, 1840-1841, 1867-1869) ; pièces à l'appui : mouvements et états de journées des malades civils et militaires (1808, 1810-1817, 1821, 1826-1837, 1839-1842), extraits du registre des mercuriales de la ville de Baume (1808, 1810-1817), état nominatif des employés de l'hôpital (1821). 1808-1869
- HDEP8/L10 Inspections, rapports. – Désignation de commissaires pour procéder à l'inspection des hôpitaux : arrêté du préfet (an X). Rapports sur le service de l'hôpital (an XI) ; tableau intitulé « état des lits fondés » résumant l'historique de l'hôpital, ses revenus et charges (an XI). Rapports des médecins de l'hôpital

concernant le régime alimentaire et les mesures d'hygiène et de salubrité, avec un croquis de la salle des hommes (1832-1842). Rapport sur l'hôpital et le bureau de bienfaisance (1836). Inspection de 1843 : observations (1843). Inspection de 1851 : observations, correspondance (1852). an X-1852

- HDEP8/L11 Statistiques. – Statistique hospitalière (1874-1875). Questionnaire de la direction de l'Assistance publique (1888). Statistiques sur le mouvement du personnel et des malades (1896-1960). Cahier de statistiques annuelles (1920-1936). Statistiques et enquêtes (1901-1954). Statistiques annuelles et renseignements demandés par la DDASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) pour établir le rapport annuel sur les hôpitaux (1952-1962). 1874-1962
- Le cahier de statistiques annuelles (1920-1936) se poursuit par un relevé des mandats (1943).

Classement de l'hôpital

- HDEP8/L12 Classement de l'hôpital-hospice dans la catégorie « hôpital groupe III » (1948). Classement dans la catégorie « hospice », avec dérogation « hôpital » pour le service maternité, puis pour les services maternité et médecine (1949-1958) ; pièces annexes : copie des lettres patentes relatives à l'hôpital (1729, 1768 [copies de 1953]), décrets du ministère de la Santé publique (journal officiel, 1956, 1957). Classement comme hôpital rural : décret du ministère de la Santé publique (journal officiel, 1961). 1948-1961

Correspondance

- HDEP8/L13 Correspondance envoyée : registre. 1837-1850
- Copies de lettres. Ce registre est intitulé « Registre de correspondance avec l'administration militaire », cependant, on y trouve aussi des lettres adressées à d'autres administrations, au préfet, au sous-préfet, à des maires, des curés, des particuliers etc. Commence par le journal tenu par le receveur, des dépenses pour les travaux de la route de Baume à Morteau (1824-1825).
- HDEP8/L14 Correspondance reçue par l'établissement. an VI-1945
- Les pièces de correspondance ont en général été réparties selon leur objet dans les différentes séries. Les pièces regroupées ici n'ont pu être rattachées à un dossier constitué.
- HDEP8/L15 Correspondance avec l'administration militaire : lettres, circulaires, instructions. 1792-1865

Administration en temps de guerre

- HDEP8/L16 Période révolutionnaire. – Réunion de l'hôpital de Séchin à celui de Baume : mémoire et adresse des directeurs du bureau de l'hospice à l'Assemblée nationale et aux députés du département (s. d.). Etablissement d'un hôpital militaire et transfert des malades civils dans la maison des capucins : délibérations municipales, lettre des administrateurs de l'hospice (1793-an II). Rétablissement de l'hôpital civil : arrêté sur pétition du directoire du district de Baume (an IV) ; reconnaissance de l'état de l'hôpital et des dégradations commises : procès-verbal (an IV) ; demande des administrateurs de l'hôpital de prendre pour les besoins de l'établissement les denrées, linges et autres effets laissés par l'hôpital militaire (an IV) ; remise de lits avec paillasses par l'hospice civil à l'hôpital militaire (an IV) ; affectation et remise à l'hospice

civil des effets provenant de l'hôpital militaire (an IV-an V). Occupation d'une partie de l'hôpital pour l'évacuation de militaires : procès-verbal de reconnaissance des lieux (an VII). Inventaire des effets (meubles, ustensiles, objets de consommation et médicaments) dépendant du dépôt d'évacuation de Baume, en dépôt à l'hospice civil (an IX). Ouverture de l'hôpital aux pauvres de l'arrondissement : lettre des administrateurs de l'hospice au préfet (an X).

1793-an X

HDEP8/L17 Premier Empire. – Evacuation de malades et blessés : tableau des effets et fournitures prêtés à l'hôpital par des habitants de la ville (1806) ; acquisition de cuillères en fer et de réglisse (25-29 janvier 1806). Réparation des draps, linges et couchages dégradés par l'afflux de militaires : délibération de la commission administrative (1813). 1806-1813

Acquisition de cuillères en fer : Jeanne-Antide Thouret, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des sœurs de la Charité, vient en janvier 1806 à l'hôpital pour installer une troisième sœur. C'est probablement pour répondre aux besoins des soldats évacués que le maire la prie d'acheter des cuillères à son retour à Besançon, l'annonce de l'évacuation ayant été faite le 24 janvier et le projet d'achat, le 25.

HDEP8/L18-20 XX^e siècle.

1915-1947

HDEP8/L18 Première guerre mondiale. – Infirmiers militaires : instructions, correspondance (1917-1920), listes d'infirmiers, de la solde et des effets reçus (1915-1918). Frais de traitement (1916). 1915-1920

Infirmiers militaires : voir aussi HDEP8/Q16.

HDEP8/L19 Entre deux guerres. - Recherche de locaux d'hospitalisation à Baume en cas de guerre, inventaire des ressources et des besoins, plan de mobilisation sanitaire (1929-1939), avec un plan schématique de locaux (1935). 1929-1935

HDEP8/L20 Deuxième guerre mondiale. - Mise à la disposition du service de santé militaire, de l'hospice et du pensionnat Mi-Cour, préparation d'un repliement (1939-1940) ; recherche des archives des formations sanitaires (1941) ; nombre de lits (1941). Frais d'hospitalisation : circulaires (1939-1940) ; correspondance (1939-1941) ; fixation du prix de journée (1939) ; état des fournitures et médicaments remis aux militaires (1939-1940) ; compte trimestriel en journées, état nominatif des blessés de guerre (1939) et états nominatifs par grades (1940). Occupation de l'établissement par les Allemands du 17 juin au 10 septembre 1941 et demande d'indemnités (1940-1942). Approvisionnement, vivres fournis par l'intendance (1940) ; états du matériel et des produits nécessaires (textiles, cuir, bois, pétrole, essence, etc.), état des prévisions, notes et circulaires (1941-1947).

1939-1947

Les états nominatifs de 1939-1940 donnent les dates et lieux de naissance, le corps, le domicile, les noms et prénoms des épouses ou des parents, la nature de la maladie, les dates d'entrée et de sortie. Voir aussi HDEP8/Q7.

Série M. Financement

Comptabilité générale de l'ordonnateur

HDEP8/M1	Situation financière de l'établissement : tableaux et documents annexes (1833-1835, 1837-1840, 1842-1846).	1833-1846
HDEP8/M2-3	Budgets.	1810-1960
HDEP8/M2	1810-1935. – Budgets (1810-1811, 1813-1815), avec états des recettes et dépenses et états divers joints au budget (1812-1815). Budgets primitifs et additionnels (1841-1935). 1841-1876 : aux budgets sont joints les notes détaillées des denrées et autres produits en nature provenant des revenus de l'hôpital et formant la section 1 ^{ère} des recettes du budget (1841-1876).	
HDEP8/M3	1936-1960. – Budgets primitifs et additionnels.	1877-1960
HDEP8/M4	Comptes administratifs (1841, 1843, 1863, 1927-1960 avec des lacunes). Au compte de l'exercice 1843 sont joints les documents suivants : état général des rentes sur particuliers, état des baux et de divers titres de créances.	1863-1960
HDEP8/M5	Documents annexes aux budgets et aux comptes, et calcul du prix de revient (1952, 1956-1960).	1952-1960
HDEP8/M6-8	Enregistrement des mandats.	1839-1955
HDEP8/M6	1839-1845. Carnets, contenant aussi l'état des revenus de l'hôpital : rentes sur particuliers, rentes sur l'Etat, fermages en argent de biens ruraux, cens et rentaires en grains (1839-1849).	
HDEP8/M7	1919-1926. Registre, par chapitres du budget.	
HDEP8/M8	1943-1955. Cahier, par fournisseur ou employé (1943). Bordereau journal (1955).	

Comptabilité du receveur

Comptes

HDEP8/M9-	Comptes rendus par le receveur aux administrateurs de l'hôpital. Classement chronologique par receveur.	1793-1828
HDEP8/M9	Antide Carisey. – Compte et pièces justificatives.	1793-an II
HDEP8/M10	Claude-Etienne Gaulard. – Compte de l'hôpital et du bureau de charité et pièces justificatives.	an II-an III
HDEP8/M11	Charles François Xavier Brochon. – Comptes (an III-an XIII), pièces justificatives (an IV-an XIII), avec l'état des dépenses journalières de sœur Humbert, économiste (an V-an VI).	an III-an XIII
HDEP8/M12-13	Charles Jean Claude Bruleport. Comptes et pièces justificatives (1808, 1810-1820). Comptes des recettes et dépenses en denrées et en argent (1820-1826). Comptes en denrées (1827-1828). Etats de frais de procédures de 1823 à 1842 (1829-1844).	1808-1844
HDEP8/M12	1808, 1810-1815	
HDEP8/M13	1816-1844	
HDEP8/M14	Comptes de gestion (1827-1867, 1905-1932, 1955, 1958-1960) ; approbation du compte : délibération municipale (1843) ; apurement des comptes de 1867-	

1871, 1873, 1957-1960 (1870-1963) ; vérification des comptes de 1899-1906 :
arrêts de la cour des comptes (1902-1908). 1827-1963

HDEP8/M15 Recettes en argent et en nature : journal. 1813-1817
Recettes sur les cens, redevances et rentaires en argent et en nature. 4 cahiers.

HDEP8/M16 Recettes et dépenses en argent. - Grand livre et journal général du receveur de
l'hôpital et du bureau de bienfaisance (1832, 1835). Balance des comptes du
grand livre (31 décembre 1842, 31 mars 1844). Bordereau détaillé des recettes
et dépenses (1844-1845). Décomposition des recettes et dépenses (1852-1853).
Etat des recettes et dépenses (1876). 1832-1876

Livre de détail des recettes (1827) : voir HDEP8/R3. Journal des dépenses du receveur pour
l'entretien de la route de Baume à Morteau (1824-1825) : voir HDEP8/L13. Journal des
recettes et dépenses (1942-1945) : voir HDEP8/M27.

HDEP8/M17 Recettes et dépenses en nature. - Etat des denrées dues par des particuliers de
la grange Vuillotey (1816-1817), dues par des débiteurs en retard (1817). Etats
des denrées provenant de récoltes dont la remise a été faite par le receveur à
l'économiste (1829-1833, 1835, 1841, 1843). Grand livre (1832-1834, 1836).
Livre journal (1835). 1816-1836

Frais d'hospitalisation

Malades civils

HDEP8/M18 Prix de journée et prix de pension. - Fixation (1929-1943). Accidentés du
travail : circulaire, correspondance, délibérations (1920-1924, 1937).
1920-1924

En 1922, une salle dédiée aux blessés accidentés du travail est ouverte à l'hôpital. A cette
occasion, le prix de journée fait l'objet de discussions, principales traces de l'ouverture de cette
salle.

HDEP8/M19 Malades et pensionnaires de Baume et d'autres communes. - Admissions et
paiement de frais : circulaire ministérielle (1829), demandes d'admissions,
correspondance, engagements à payer les frais d'hospitalisation par des
malades, des communes, des parents ou des patrons, états de sommes dues
(an XI-1904). Pensionnaires : déclaration d'abandon à l'hôpital de son mobilier
par Alexandrine Girard, née Chardenot, inventaire (1866) ; valeurs déposées
par le sieur Heme, pensionnaire à l'hôpital (1930). Paiement des frais
d'hospitalisation de Constant Marchal, affaire opposant l'hôpital à ses héritiers
(1941). an XI-1941

A signaler une lettre de Jeanne-Antide Thouret, datée de 1808, demandant l'admission à
l'hôpital d'un sieur Fillot, ancien médecin à Baume, devenu indigent.

HDEP8/M20 Détenus à la maison d'arrêt de Baume : état des journées d'hospitalisation
(1818-1819, 1831-1840), état des aliments et médicaments fournis aux détenus
(1828-1840). 1818-1840

HDEP8/M21 Ouvriers de grands chantiers. - Ouvriers employés aux travaux du canal
Monsieur, fixation de la rétribution journalière, indemnité accordée au médecin
et au chirurgien de l'hôpital, paiement des journées d'hospitalisation :
correspondance (1823-1829) ; états des journées de traitement et des sommes
dues à l'hôpital (1823-1833). Ouvriers employés par l'entreprise Dufour pour

l'amélioration du canal du Rhône au Rhin, frais d'hospitalisation : rapport de l'ingénieur (1919), correspondance (1919-1920), états des journées de traitement et des sommes dues à l'hôpital (1919), état des malades dont l'entreprise ne paie pas les frais d'hospitalisation (1920). Ouvriers employés au chemin de fer, frais : correspondance (1868). 1823-1920

Etats des journées de traitement des ouvriers employés aux travaux du canal Monsieur : donnent les noms et prénoms et le département d'origine, les dates d'entrées et de sorties. Ouvriers employés par l'entreprise Dufour : donnent les noms et prénoms, la profession, les dates d'entrées et de sorties, parfois le diagnostic. Etat des malades dont l'entreprise ne paie pas les frais d'hospitalisation (1920) : donnent les noms et prénoms, l'état civil, les dates d'entrées et de sorties.

- HDEP8/M22 Chantiers de jeunes. – Malades soignés au titre du chantier forestier du Val-de-Roulans, convention, paiement des frais d'hospitalisation, ravitaillement : correspondance (1943-1944) ; feuilles de maladie (1942-1943) ; états des malades soignés à l'hôpital au titre du chantier en 1942 et 1943, état des frais de sépultures (1943). Camps A.J.A.R. (Aide des Jeunes à la Reconstruction) de Séchin et Aïssey, convention sur le paiement des frais d'hospitalisation : lettre du maire au chef d'un camp, note du maire pour la supérieure de l'hôpital (1947). 1942-1947
- HDEP8/M23-27 Malades hospitalisés, frais de séjour : registres de comptes. 1926-1954
- HDEP8/M23 1926-1928. Avec le mouvement des maladies selon leur catégorie.
- HDEP8/M24 1928-1932. Avec le mouvement des maladies selon leur catégorie et un répertoire des décès pour 1928-1929.
- HDEP8/M25 1932-1935, 1941. 1941 : une seule mention.
- HDEP8/M26 1936-1952. Frais de séjour par trimestre pour les malades, les pensionnaires, les accidents du travail, avec le produit des quêtes à la chapelle. 1942 : donne également le salaire du personnel. A partir de 1943 : frais de séjour par malade.
- HDEP8/M27 1945-1954. Avec journal des recettes et dépenses de 1942-1945.
- HDEP8/M28 Pensionnaires : registre de comptes. 1941-1954

Malades militaires

- HDEP8/M29 Paiement des journées d'hospitalisation : états, relevés, correspondance (an V, 1814-1816, 1819-1828). an V-1828

Voir aussi pour les périodes de guerre : HDEP8/L18 et L20.

Série N. Capital. Immobilisation.

Dons et legs

Legs de Claude Baptiste Raviot, prêtre familial de l'église Saint-Martin, de Baume d'un quart d'un domaine à Sombeveau

- HDEP8/N1 Documents relatifs au legs et à la succession : publication du testament (1785 [copie de 1814]) et extrait du testament de Suzanne Josephte Victoire Bole, usufruitière du domaine (1812) ; procédures concernant la succession Raviot au décès des usufruitiers (1816-1821). 1785-1821

HDEP8/N2-3 Documents antérieurs au legs.

1553-[fin XVIII^e siècle]

HDEP8/N2 Titres de familles. –Amodiation du domaine, par Désiré de Symandres, secrétaire d'Etat de l'empereur de Hongrie, à Simon Guernon, d'Usier, et ses fils (1553) ; amodiation du domaine, grange et tuilerie, par Anne Reine Boutechoux, veuve de François de Marenches, conseiller au parlement de Dole, à Jacques Lichet et Simone Jacoutot, sa femme, de Pont-les-Moulins (1608) ; par Antoine de Marenches seigneur de Saint-Jean-d'Adam, à Jean Doret, tuilier, de Brase, proche Seurre (1666), à François Michotey, du Grand-Sancey (1682), à Jean Perrenot (1688), à Claude Philibert Griffon, de Fontenotte (une pièce de terre, 1695), à Pierre Perrenot, de Villers-le-Sec (1696) ; par Laurent Emmanuel de Visenal de Frontenay, grand chantre de l'abbaye de Saint-Claude, audit Pierre Perrenot et son fils, Jean (1696). Acquisition du domaine par Claude François Raviot [Ravyot], procureur postulant au bailliage de Baume, et Oudette Bassand, son épouse (1700) et amodiation par eux à Françoise Jay, veuve de Pierre Perrenot, et ses enfants (1702) ; par Oudette Bassand, veuve de Claude François Raviot, à Germain Chavanne, de Beveuge (1719, 1731), à Etienne Martin (1731), à Gaspard Chavanne (1739, 1749), résiliation de bail par Etienne Tanchard, veuve de Gaspard Chavanne (1754) ; amodiation par les frères Claude François et Claude Baptiste Raviot, à Christophe Figard [1750], à Jean Perrenot, de Villers-le-sec (s. d.), notes sur un arrangement entre les frères Raviot et les fermiers, François Cuenot et Claude Figard (s. d.). Amodiation de la tuilerie par Claude François Raviot, avocat au parlement, à Joseph Sauta, de Villersexel (1738), à Claude Coindet (1747), à Clément Bardey, du Petit-Vaire (1764) ; par l'abbé Raviot aux officiers municipaux de la ville de Baume (1783). Coupe de foin : assignation à comparaître adressée à Matthieu et Philibert Griffon, de Fontenotte, par Antoine de Marenches (1693). Différend sur une vente de vin : note (1783). Mesurage et arpentage du domaine, fait par l'arpenteur Barrant pour les frères Raviot : croquis et notes, déclaration des frères Raviot (1762). Etat du domaine appartenant à l'avocat Bolle [fin XVIII^e siècle]. Armoiries de Claude François Raviot, paiement des droits d'enregistrement (1698).

1553-[fin XVIII^e siècle]

HDEP8/N3 Rapports avec la ville de Baume. – Cotes d'impositions des fermiers du domaine : quittances du paiement (1702-1712). Bois nécessaire à des travaux à la tuilerie : requête de la veuve et des héritiers Raviot au vicomte mayeur de Baume, portant autorisation (1716). Différends entre le magistrat et les frères Raviot, qui demandent que leurs fermiers ne soient pas compris dans les rôles de pâturage (1702-1722), qu'ils jouissent des mêmes droits que les autres habitants de Baume, notamment du droit de parcours dans la forêt du Val (1747) et du droit d'être compris dans les rôles de distribution de bois de cette forêt (1755-1767).

1702-1767

Legs de Claude Françoise Victoire Boilloz, de Baume,
d'un domaine à Rillans et du mobilier de sa maison

HDEP8/N4 Documents relatifs au legs : extrait et expédition du testament, extrait du rôle des contributions de Rillans, actes de délivrance du legs par les héritiers (1822) ; pension due à Thérèse Odette Gouget : convention, observations (1822) ; vente du mobilier (1822). 1822

HDEP8/N5-17 Documents antérieurs au legs.

1581-1822

Le classement de Jules Gauthier a été entièrement remanié : les documents ont été organisés par le regroupement des papiers par familles dans le respect de la chronologie.

HDEP8/N5 Docet Claude, Léonard et Antoine. – Claude Docet, de Trouvans, échange avec Anne Partenier (1585). Léonard Docet, de Trouvans, obligation due à son neveu : quittance (1611). Antoine Docet, de Baume, acquisitions et ventes de biens fonciers sur Rillans (1612-1628), décret faits sur les biens d'Antoine, Bastien, Jacques et Thibaulde Parthenier (1612) et opposition formulée au décret sur les biens de Philibert Peuressot [Perussot] (1613) ; amodiations (1613-1632) ; obligations au profit de l'abbaye de Baume dont Antoine Docet est le receveur (1617, 1622) ; lettre d'habitandage pour Antoine Docet, reçu bourgeois de Baume (1619) ; lettre à sa sœur (s. d.).

1585-1632

HDEP8/N6 Dolet, Jacques, Pierre et Siméon François. – Jacques Dolet, de Baume, acquisition d'un verger à Rillans (1586). Pierre Dolet, chirurgien à Baume, acquisitions de biens à Rillans (1586-1616) ; amodiations (1590-1623) ; mandement de garde concernant des biens à Rillans pour Jean Docet, de Cromary, notifié à Pierre Dolet (1587) et mandement de garde sur des biens sis à Rillans pour Pierre Dolet (1589) ; rentes : cession d'une rente sur Jean Peuressot à Pierre Dolet par Léonard Partenier [Parthenier / Pertenier] (1609), constitution de rente sur Antoine Docet (1615). Siméon François Dolet, docteur en droit, de Baume, acquisitions de biens à Rillans (1621-1633), biens acquis au décret sur les biens d'Antoine Docet (1655) ; amodiations (1630, 1636) ; procès contre Jacques de Crosey (1625-1626) ; obligation sur Pierre Chappusot, de Luxiol (1636) ; rente sur feu Léonard Partenier (1654) ; rente due par les habitants du Puy, procès (1656) ; lettre adressée à [Siméon François] Dolet par sa femme (1659).

1586-1659

HDEP8/N7-8 Dolet, Denis, curé de Verne.

1636-1690

HDEP8/N7 Biens et revenus. – Rente constituée à son profit (1636) ; état de rentes due à Denis Dolet et à ses sœurs, Marguerite et Françoise (s. d.) ; arrérages de rente due par Anthide Gomet, de Verne : interpellation (1676) ; obligation due par Claude Bourderon, de Rillans, procès opposant Denis Dolet, Claude Mathieu Daguet, vicomte mayeur et capitaine de la ville de Baume, et Pierre Nicolas, son grangier (1679-1680). Acquisitions de biens sis à Rillans (1690) ; tierçoiement par Denis Dolet et ses sœurs, Marguerite, femme de François Vuillin, et Claudine, femme de Claude Vuillin, au décret des biens de Jean Peuressot, de Rillans (1670-1679). Amodiation (1673). Propriété d'un verger, procès contre Henri Rougemont (1665-1668) et contre Louis Créciat, de Baume (1668-1671) ; [même cause ?] : pièce de procédure contre les héritiers d'Henri Rougemont (1690). Terrains litigieux, procédures opposant Jeanne Vernier, veuve du capitaine Daguet à Denis Dolet, Claude Bonnet, dit Fanuche, et un sieur Amey (1664, 1678-1683).

1636-1690

HDEP8/N8 Procédure en matière d'arpentement intentée par Denis Dolet contre Henri Rougemont, Jeanne Baptiste Vernier, veuve Daguet, Claude François Durant, Charles Mathieu Daguet, Noël et Joseph Amey, Antoine Damotte, et autres

- (1680-1683) ; documents préparatoires à l'arpentement :
listes et déclarations d'héritages (1681-1682). 1680-1683
- HDEP8/N9 Famille Vuillin. – Claude François Vuillin, seigneur de Thurey et lieutenant de police de la ville de Baume : actes d'acquisitions de pièces de terre (1697-1709) ; cote d'imposition sur Rillans : pièces de procédure contre la communauté, copie des répartements de 1702 et 1704 (1704) ; amodiation au profit de Jeanne Baptiste Gillebert, veuve de Claude François Vuillin (1733) ; rente sur Georges Amey, d'Adam et sur Damien Humbert, de Champlive (1714). 1697-1733
- HDEP8/N10 Famille Levroz. – Succession de Germain Gillebert : traité entre Claudine Durant, épouse de Philippe Louis Levroz, de Baume, et Claude Gillebert, seigneur de Thurey (1662-1663). Déclaration des biens acquis par décret sur Pierre Carisey, par Jean Dardot, duquel a droit Philippe Louis Levroz, père de Claire (s. d.). Obligation due par Claire Françoise Levroz, fille de Philippe Louis (1720) ; rentes à son profit (1704, 1714). Acensement d'une grange sise à Luxiol, par Jean François Levroz, chanoine à Baume, et Claire Françoise Levroz, sa nièce, à Ligier Montagnon (1695) ; déclarations des biens tenus par les héritiers de Montagnon (s. d., 1739). 1662-1739
- HDEP8/N11 Famille Boilloz. 1584-1822
- HDEP8/N11-13 Propriétés. 1584-1814
- HDEP8/N11 Rillans. - Acquisitions et échanges de pièces de terre par Siméon François Boilloz (1745, 1747), par ses filles (1789, 1807). Amodiation du domaine par Siméon François Boilloz (1747-1765), puis par ses filles (an VI-1814). Procédures pour terrains litigieux contre François Damotte, de Verne (1739), contre Claude François Créciat, de Rillans (1743, 1747), contre le sieur Daguét (1764), contre Joseph Rochelandet, de Rillans (an V) ; pour construction d'un bâtiment devant la maison de Rillans, contre Jean François Bonfils (1740, 1767-1768). Imposition sur Rillans : pièce de procédure (1773). Droit de retrait exercé au profit des sœurs Boilloz sur la vente de la moitié d'un domaine à Rillans, faite par Jean François Gouget, de Baume, à Claude Léonard Daguét, capitaine de cavalerie, de Rillans (1770) ; problèmes de mitoyenneté, procès opposant Claude Léonard Daguét, capitaine de cavalerie, de Rillans, à Balthazar Marie et Jean François Gouget puis aux sœurs Boilloz qui ont acquis l'ensemble du domaine des Gouget (1766-1777). Reconnaissance de cens dû au roi par les sœurs Boilloz (1773). Inventaire et estimation de leur domaine de Rillans, avec une table détaillée des immeubles le composant (1781). 1739-1814
Domaine des Gouget : voir aussi HDEP8/N17.
- HDEP8/N12 Baume-les-Dames. – Vigne dite à la Chapelle, acquisition par les sœurs Boilloz lors de la succession de Nicolas Joseph Perron et procédures concernant cette succession (an VII-an X) ; pièce annexe : contrat de mariage de Nicolas Joseph Perron avec Elisabeth Monique Grangier (1784). Vignes provenant des Levroz et des Durant : liste (s. d.). 1784-an X
Voir aussi HDEP/N48.

- HDEP8/N13 Autres lieux. - Bois-la-Ville, acquisitions de biens par Siméon François Boilloz, vicomte mayeur et capitaine de la ville de Baume (1671-1673) ; échange sur Bois-la-Ville de pièces de terre chargées de cens envers Guillaume Joseph Boilloz, conseiller au bailliage de Baume (1717). Pompierre, droits de Simon François Boilloz sur un domaine appartenant à feu Claude François Boilloz, sur lequel le duc de Randans prétend le droit d'échute (1746) ; pièce annexe : reconnaissance de Nicolas Oudot (1584 [copie de 1746]). Pont-les-Moulins, construction d'un logement pour le fermier du domaine des sœurs Boilloz (an XI-an XII) ; mur litigieux : pièce de procédure (1812). Beure, Avanne et Besançon, vente de vignes par les sœurs Boilloz contre la livraison de vin leur vie durant (an XI). 1584-1812
- HDEP8/N14-15 Carnets de rentes. 1739-1807
- HDEP8/N14 Carnet tenu par Siméon François Boilloz puis par ses filles. 1739-1807
- HDEP8/N15 Carnet des rentes au profit de Nicolas Clerc.
[XVIII^e siècle]-1805
Ce carnet se trouvait, dans le classement de Jules Gauthier, parmi les archives de la famille Boilloz, dont il a d'ailleurs apposé le nom sur la couverture. Le seul lien trouvé entre les Boilloz et un Nicolas Clerc se trouve en HDEP8/N16 mais il n'explique pas la présence ici d'un carnet de rentes à ce nom. Toutefois en l'absence de tout autre indice, le choix de Jules Gauthier, qui disposait sans doute d'éléments qui ne nous sont pas parvenus, a été respecté.
- HDEP8/N16 Autres documents. - Succession de Guillaume Joseph Boilloz, conseiller du roi, et de son épouse, Claire Françoise Levroz, procès entre Siméon François Boilloz et Charles Ignace Boilloz (1738, 1741). Succession d'Anne Claude Vuillin : sommation à requête de Siméon François Boilloz (1777). Rentes dues par Siméon François Boilloz (1737-1763). Déclarations des biens de Siméon François Boilloz pour le vingtième (1750). Rentes au profit des sœurs Boilloz (1792-1821). Procédures pour recouvrement de créances contre Pierre Jeannot, de Lomont (1757), contre Pierre Joseph Garneret, d'Autechaux (1763-1764) ; pour paiement de graines contre les sieurs Clément, de Guillon et Villers-le-Sec (1749), contre Jean François Lacour, des Longeaux (1785-1786, an VI). Soins prodigués à la famille par Nicolas Clerc, chirurgien, paiement : quittance (1754). Place dans l'église Saint-Martin, de Baume (1746, 1771), avec, attaché, l'acte d'acquisition d'un siège et d'un droit de sépulture dans l'église par Siméon François Dolet (1627). Pièces comptables des sœurs Boilloz (1792-1822). 1627-1822
- HDEP8/N17 Autres familles. - Barbette, Catherine, de Mesandans, biens sur Rillans (1689-1690). Barbier, Pierre, de Bois-la-Ville : constitution de rente (1615). Bonnet, dit Fanuche, Jean, acquisition de biens sur Rillans, de Louis Courcia, de Baume (1662) ; Bonnet, dit Fanuche, Claude, acquisition de meix, maison et héritages à Rillans (1676), avec copie d'un acensement fait par Louis Courciat à Jean Cuenin (1665 [copie]). Briseux et Loret [Louret], achat d'un pré par Léonard Loret, de Rillans, à Guillaume Briseux (1601) ; amodiation de biens à

Claude Loret (1618) ; rente sur Nicolas Briseux, de Rans, au profit d'André Girardin (1660). Chandenet, Nicolas, de Trouvans, refus de l'imposition sur un champ sis à Rillans (1713). Daguet et Gouget : traité par lequel Jeanne Baptiste Vernier, veuve Daguet, accorde à sa fille, Marguerite Agathe Daguet, veuve de Philippe Gouget, une grange sise à Rillans (1691) ; amodiation : note (s. d.) ; Daguet, maître aux comptes à Dole, et Gouget, avocat : traité pour effacer un différend (1729) ; avocat Gouget, paiement de cens dû au roi : quittances (1734-1759) ; cotisation de l'avocat Gouget et de son fermier, Nicolas Bourderon, à Rillans, demande de modération, avec extraits des répartements de 1756 et 1757 (1752-1757). Durant, Claude, acquisition de pièces de terre sur Rillans (1629). Pertenier [Partenier] [Parthenier], Pierre, Anne et Jacques, de Rillans, vente de pièces de terre à Jean Perrenot, de Baume (1581-1586) ; achat d'un champ par Jacques Partenier (1630). Perussot [Peuressot], Jean : échanges de biens sur Rillans (1603, 1610) ; rente due à Louise Courtot, de Baume (1610) ; vente d'un champ faite par Françoise Petit, veuve de Philibert Perussot (1622), donation faite à ses fils (1632) ; transaction entre Jean Perussot, de Rillans, et Nicolas Chevillotte, de Gouhelans (1628). Ramasson, Isabeau, veuve de Jean Millesse, de Baume, échange de biens sis à Bois-la-Ville avec Antoine Meurdefain (1628). Regnauld, Pierre, de Trouvans, achat d'une pièce de terre sur Rillans (1601) ; Pierre et Adrien Regnauld : commandise d'un poulain (1617). Rente sur Henry Rondel, de Courchaton, au profit de Jean Ducloistre, des Granges, notaire (1679). Rougemont, Humbert, de Besançon, vente d'une pièce de terre, sur Rillans, à Pierre Gillebert, de Baume (1611 [copie du XVIII^e siècle]).

1581-1759

Ces documents se trouvaient parmi les papiers relatifs au domaine de Rillans. Il est probable qu'une partie a servi dans le procès en matière d'arpentement intenté par Denis Dolet. D'autres sont en rapport avec le domaine des Gouget. L'ensemble est présenté ici selon l'ordre alphabétique des patronymes.

Legs de Jacques Antoine Sébastien Magnin, avocat à Baume d'un domaine à Luxiol

- HDEP8/N18 Documents relatifs au legs : extrait du testament, ordonnance royale, correspondance, état des ressources et des charges de l'hospice, état estimatif du domaine, extraits du rôle des contributions de 1830, avertissements pour paiement des contributions (1830-1832) ; procès contre la Régie de l'enregistrement et des domaines (1832-1834). 1830-1834
- HDEP8/N19 Documents antérieurs au legs. - Acquisition de champs et vergers à Luxiol par Magnin (1808-1816). Amodiation du domaine à Jean-Claude Barrand (1819, 1828). Rente constituée par Nicolas Joseph Perron et Elisabeth Grangier, son épouse, au profit de Claude Nicolas Leclerc, de Baume, dont Magnin se trouve chargé du fait de l'acquisition qu'il a faite du domaine de Luxiol en 1807, vendu par Charles Saint, second époux d'Elisabeth Grangier, et consorts : quittance (1809). Pièces antérieures à l'acquisition du domaine de Luxiol par Magnin : actes d'acquisitions de champs par Antoine et Pierre Carisey (1749-1750) ; acquisitions de champs par Nicolas Joseph Perron de Françoise et Antoine Carisey, de Jeanne, Noël et Pierre Courcier (1750-1771) ; arpentement du domaine appartenant à Nicolas Joseph Perron : cahier de plans et contenances détaillées [vers 1780]. 1749-1828

Legs de Geneviève Fontaine, veuve de Claude Joseph Roy, de Baume,
de tous ses biens, à charge de fondation de messes

- HDEP8/N20 Documents relatifs au legs : arrêté préfectoral, copie de l'acte de décès, correspondance (1849-1850). Documents antérieurs au legs : papiers personnels de Geneviève Fontaine et Claude Joseph Roy, notamment copie d'acte de baptême, contrat de mariage, démission de Claude Joseph Roy comme receveur des douanes, certificats témoignant de guérisons faites par lui sur des personnes atteintes d'aliénation, procurations, procédures pour paiement de créances, quittances, correspondance (an XIII-1841), demande d'admission comme pensionnaire à l'hôpital par Geneviève Roy (1842) ; papiers des familles Roy et Maillot, notamment donations, contrats de mariages, partage de biens issus de succession, transactions (1759-1832) ; procès entre Geneviève Fontaine et la famille de feu son mari, concernant une succession et des créances (1831-1841). 1759-1850

Legs d'Antoine Carpentier, maire de la ville de Baume
d'un domaine à Verne et de deux vignes à Baume

- HDEP8/N21 Documents relatifs au legs et à la succession : testament, copie de l'acte de décès, correspondance, décrets impériaux, pièces comptables, délibérations, extraits cadastraux (1867-1870) ; vente mobilière après décès (1867) ; vente de la maison léguée par Carpentier à la ville (1870-1872) ; procédure opposant la ville, l'hospice et le bureau de bienfaisance au sieur Chéreau, qui réclame une part d'héritage (1867-1868) ; monument funéraire érigé à la mémoire d'Antoine Carpentier, avec plans et croquis couleur (1867-1868). 1867-1872
- HDEP8/N22 Titres antérieurs au legs. – Acquisition d'un domaine à Verne et Rillans par Charles François Guichard, négociant, de Besançon (an II) ; remise en place par Désiré Curty, de Luxiol, audit Guichard, de champs adjugés comme biens nationaux (an III) ; location du domaine de Verne par Guichard (1807) ; relevé cadastral des propriétés de Guichard à Verne (1810) ; vente du domaine à Jean-Baptiste Carpentier (1813). Acquisitions d'immeubles à Verne par Jean-Baptiste Carpentier, puis par Antoine Carpentier (1814-1863), avec un bail antérieur fait par un des vendeurs (an III) ; échanges de terrains (1853, 1857) ; conventions avec des voisins du domaine (1827-1828) ; baux du domaine (1828, 1837) ; état estimatif du domaine (1862). an II-1863

Legs de François Edouard Boudot, rentier à Baume
(tous ses biens)

- HDEP8/N23 Documents relatifs au legs et à la succession. – Inventaire après décès (1875). Autorisation et envoi en possession du legs (1875). Estimation et vente des biens mobiliers et immobiliers (1875-1877). Réclamation de sa sœur, Adeline Boudot, épouse Collomb, et de son époux (1875). Pièces comptables (1875-1877). Renouvellement des concessions trentenaires de la famille Boudot (1887, 1922). 1875-1922
- HDEP8/N24 Titres antérieurs au legs. – Acquisition d'une maison, rue du Point-du-Jour à Baume, par Jeanne Denise Lievaux, veuve de Jacques Boudot (1825) ; acquisition de la maison par Pierre Boudot (1840). Location d'une maison, rue du Midi, à Baume : détail des travaux à faire (1868). Acquisitions de pièces de

terre par Pierre Boudot à Moncey (1840-1854). Partage de biens entre François Edouard Boudot et sa sœur, Adeline (1869) ; mobilier de François Edouard Boudot en dépôt dans la maison de sa sœur (1868). Domaine de Moncey, location : baux faits par Thérèse Françoise Jannot (1790, 1816, 1838) ; résiliation de bail par Pierre Boudot (1841) ; location du domaine par Pierre Boudot, puis par son fils François Edouard (1841-1875) ; bail d'une maison à Moncey (1848). Vignes de Moncey et de Baume : conventions avec des vigneron (1867, 1868). Recette du vin blanc (s.d.). Créances au profit de Boudot (1871-1874). Comptes de Boudot (1858-1875). 1790-1875

Autres dons et legs

Classement chronologique selon la date du legs ou de la donation.

- HDEP8/N25 1810-1857. – Legs de Caroline Dorothée Mouchet de Laubépin, 300 francs : lettre du sous-préfet (1810). Don du sieur Barbier, aumônier de l'hôpital, 100 francs : autorisation du sous-préfet (1813). Don de Mme Cuenot, hospitalière à Poligny, 297 francs : autorisation du sous-préfet (1814). Legs de Martin Philippe, 1500 francs : ordonnance royale, lettre du ministère de l'intérieur (1818). Legs de Marie-Anne Dard, ancienne fille de soins, 400 francs et 80 francs pour l'installation de rideaux blancs dans une salle : copie du testament, note sur ses effets, ordonnance royale (1830-1832). Legs de Jean-Claude Grenier, rentier à Baume, 200 francs pour l'achat de rideaux de coton : délibérations de la commission administrative et du conseil municipal, arrêté préfectoral (1849). Dons anonymes (1810, 1816, 1818, 1849). Legs de Claude François Dufay, 500 francs, à charge pour l'hôpital de faire dire une messe annuelle dans la chapelle de l'hospice pour le repos de son âme : arrêté ministériel, correspondance (1849-1852). Don de Jacques Alexandre Bixio, député du Doubs, 400 francs : correspondance (1851). Don de Jules Demesmay pour respecter les dernières volontés de son frère, Auguste Demesmay, député du Doubs, 500 francs : correspondance (1853). Legs de Claude Antoine Vaubourg, ancien greffier, de Baume, 1000 francs : extrait du testament, arrêté préfectoral, délibérations de la commission administrative et du conseil municipal (1857). 1810-1857
- HDEP8/N26 1891-1946. – Legs de Charles Courvoisier, 1800 francs, à charge de fondation d'une messe annuelle à perpétuité : arrêté ministériel, ordonnance de l'archevêque de Besançon (1891). Legs d'Adeline Boudot, épouse Collomb, aliénation des immeubles provenant du legs : délibération municipale (1897). Legs d'Auguste Emile Cœurdevey, ordonnateur de l'hôpital, 1200 francs pour acheter une propriété de même valeur : extrait du testament, avis du préfet, arrêté préfectoral, délibérations de la CA et du conseil municipal (1925). Don et legs de Marie-Célinie Jacques, veuve de Jean-Honoré Roiff, de Baume, le mobilier de sa chambre d'hôpital et deux parcelles, lieu-dit Chaudiron, enclavées dans les propriétés de l'hôpital : engagement de Mme Roiff concernant le versement de sa pension et le don des deux parcelles à l'hôpital (1926), copie du testament, avis du préfet, arrêtés préfectoraux, délibération de la CA (1926-1936). Donation entre vifs d'Esther Hermantine Sester, de titres, rentes et créances diverses, à charge par l'hôpital de l'entretenir (1935). Legs de Marie-Catherine Bonnot, veuve d'Emile Lomont, tous ses biens dont des valeurs mobilières et un domaine à Roche-lès-Clerval : extrait du testament, délibérations de la commission administrative, correspondance, papiers relatifs à la succession (1936-1938). Legs par Marie Françoise Hénin, veuve

d'Auguste Vuillemin, de Baume, de tous ses biens (1944-1945). Proposition de legs d'une ferme et de terrains soumise à l'hôpital par un notaire pour un de ses clients gardant l'anonymat (1946). 1891-1946

Voir aussi en HDEP8/O9, le don de M. et Mme Sauvegrain pour aider au financement de la maternité (1951-1956).

Rentes, cens et autres créances

Documents généraux

HDEP8/N27-28 Etats des revenus de l'hôpital. 1793-1908

Voir aussi HDEP8/M4, HDEP8/M6, HDEP8/M15.

HDEP8/N27 Carnet des rentes, cens et amodiations en argent. 1810-1817
1 registre. Comporte une table alphabétique des débiteurs.

HDEP8/N28 Autres documents. - Etats et tableaux de rentes, cens et autres créances : inventaire [vers 1793], tableau des rentes, cens et fermes [XIX^e siècle], inventaires des rentes et cens en argent sur particuliers, des rentes sur l'Etat, des cens en grains, des propriétés amodiées en argent et en denrées, des propriétés non amodiées, des vignes affectées de cens (1837), états des rentes sur particuliers (1832-1840), état des fermages et des rentes sur l'Etat (1908). 1793-1908

HDEP8/N29 Pertes sous la Révolution et attributions compensatoires. - Remboursements au receveur de la Régie nationale de rentes et créances dues avant la Révolution à l'hôpital : correspondance, états des rentes et créances remboursées (an VI-an XI). Affectation à l'hôpital de rentes et cens provenant des domaines nationaux : correspondance, inventaires de rentes et de cens affectés ou susceptibles de l'être, notes et documents relatifs aux recherches (an IX-an XII) ; avis juridique sur un cens (1808) ; confirmation des attributions provisoires : instructions (an XIII) ; bons admissibles en paiement des biens communaux reçus par l'hôpital (1814). an VI-1814

Voir aussi HDEP8/N32, HDEP8/N34 et HDEP8/N42.

HDEP8/N30 Recouvrement. – Correspondance (1808-1834). Jugements des tribunaux civils de Baume et de Saint-Hippolyte déclarant exécutoires certains contrats de rentes (an IX). Inscriptions hypothécaires : décret impérial (an XII) ; procédure d'inscription : délibération du comité consultatif de l'hôpital (1812) ; tableaux ([1824], [1841]). Renouvellement de titres : extraits des délibérations de l'administration de l'hôpital (1842, 1853). an IX-1853

Les tableaux d'inscriptions hypothécaires donnent les noms des débiteurs, les dates des inscriptions et des rachats ; le tableau de 1824 concerne aussi les inscriptions au profit des sieurs Clerc et Brenot ; le tableau 1841 concerne aussi le bureau de bienfaisance (une seule inscription).

Cens

HDEP8/N31 Titres de cens provenant des domaines nationaux. – Baume-les-Dames, cens sur le hameau de l'Aigle dû à l'abbaye Saint-Vincent de Besançon (1778-1785) ; cens sur des vignes au profit du chapelain de la chapelle Notre-Dame de l'église abbatiale de Baume (1646), au profit du chapelain de la chapelle du Point du Jour de l'église abbatiale de Baume (1643-1645 [copies de 1808]), au profit des curé et familiers de Baume (1679-1730 [copies de 1808]) ; vente d'une vigne portant cens au profit de l'abbaye de Baume-les-Dames (1787

[copie de 1808]). Chaux-les-Passavant, cens sur les habitants au profit de l'abbaye de la Grâce-Dieu (1742, 1749 [copies de l'an IX]), avec avis juridique (an X). Cusance, cens sur un moulin dépendant du prieuré de Cusance (1553 [copie], 1676). Esnans : reconnaissance générale des habitants envers Gaspard Faivre, leur seigneur, reconnaissance particulière de Jean Claude Guyard, le vieux, acte de délimitation entre Baume et Esnans, délibération de la ville de Baume relative à cette délimitation et concernant notamment la grange Vuillotey et François Ferriot (1770 [copie de l'an XIV]). Luxiol : cens sur le moulin dû par Antoine et Pierre Antoins Macherey, d'Ougney (1769 [copie de l'an IX]). Pont-les-Moulins, cens sur le moulin et martinet au profit de Mme de Cointet, veuve du baron de Vaitte (1700) ; cens sur des pièces de terre au profit du curé de Servin (1553-1751 [copies de 1811]). Voillans et Vergranne, cens sur un domaine au profit des curé et familiers de Baume (1715, 1784). Saint-Juan, cens sur les Jeansire au profit de l'abbaye de Baume (1731 [copie de l'an IX]).
1553-an X

Ces titres, excepté ceux concernant Chaux-les-Passavant, Esnans, Luxiol et Saint-Juan, avaient été réunis dans le classement de Jules Gauthier sous la cote B33. Ce regroupement a été respecté ici mais organisé selon l'ordre alphabétique des noms de lieux. Certains de ces cens ont effectivement été affectés à l'hôpital, d'autres non. La gestion de cens effectivement affectés se trouve ci-dessous.

HDEP8/N32-39 Gestion des cens par l'hôpital.

1659-1853

Classement alphabétique par noms de lieux.

HDEP8/N32 Baume-les-Dames. - Cens dû par les Bardey et les Pautot, du hameau de l'Aigle : cartes et relevés des fonds chargés de cens (1659 [copie de l'an XI ?]) ; demande de copie du bail emphytéotique : pétition de l'hôpital au préfet (an IX) ; déclaration des fonds dépendants de l'acensement : pièce de procédure (an X) ; convention entre l'hôpital et Pierre Bardey (an X) ; réparations de la maison dépendante de l'acensement, procédure contre les censitaires (an XI) ; adjudication du cens (an XI) ; paiement de l'adjudication (1822-1828) ; refus d'acquitter le cens, procédure (1807-1808). Cens en argent dû par les Pauthier, du hameau de Grange Ravey, réduction du cens après des inondations : pétition au préfet, délibération de la commission administrative, signification aux débiteurs (an X-an XI) ; état des sommes dues (1807-1813) ; bordereaux de créances hypothécaires (an XII-1812) et demande d'acquiescement du droit d'inscription (1815). Cens sur un verger : bordereaux de créance hypothécaire sur Jean Claude Bourgeois et Claude Marie Amoureux, sa femme, de Baume (an XII-1832).
1659-1832

Cens dû sur le hameau de l'Aigle : les cartes citées dans cet article ont été levées par le géomètre Gros Lambert et concernent tous les fonds compris dans l'acensement de 1659, « fait par le docteur Briseux aux auteurs des Bardey de l'Aigle ». Cet acensement est passé ensuite aux bénédictins de Besançon puis à la Nation qui a affecté le cens à l'hôpital de Baume. Source : HDEP8/L1, délibération de la commission administrative du 17 vendémiaire an XI.

Voir aussi HDEP8/N31.

HDEP8/N33 Baume-les-Dames et Cour, cens sur des vignes. – Rachat de cens dont le paiement n'a pas été effectué en totalité et qui sont tombés en déchéance (1792). Cens dû à l'hôpital sur une vigne lieu-dit En Corneillet, procès contre François Chapuis et autres (an IV). Tableau de cens sur des vignes, avec mentions de leur origine (s. d.). Cens attribués pendant la Révolution : déclarations des censitaires et

- reconnaisances de cens (an IX-1808) ; estimations de vignes (an XI-an XII) ; refus de délivrance du cens par des censitaires, procédures (an XII-1811). Remboursement du capital : transactions et pièces de procédures pour paiement (1808-1813). 1792-1813
Voir aussi HDEP8/N31.
- HDEP8/N34 Branne. - Cens sur une maison avec jardin, verger et champ : bordereau de créance hypothécaire contre les successeurs de Clément Joseph Petitjean. 1818
- HDEP8/N35 Esnans, cens dû par les Ferriot de la Grange Vuillotey, dite de Grandfontaine. - Demande de diminution du cens et délais de paiement : délibérations de la commission administrative (an X). Refus d'acquitter le cens, procédure contre les Ferriot et acte d'égalité (an XI-1806, 1814-1822) ; conventions entre l'hôpital et des Ferriot (1822). Etat des débiteurs du cens et des denrées dues (1812-1815). an X-1822
Voir aussi HDEP8/M17, HDEP8/N31.
- HDEP8/N36 Luxiol, cens sur le moulin. –Acquittement : pièces de procédure contre Joseph Jeanney et Thérèse Trimaille, son épouse, de Luxiol (an XI-1806) ; bordereaux de créances hypothécaires (1812-1832) ; pièces de procédure contre Pierre Bouveresse, meunier à Luxiol (1822). an XI-1832
Voir aussi HDEP8/N31.
- HDEP8/N37 Pont-les-Moulins. - Cens dû par les Desbief sur des moulins et usines : correspondance (an X-1816). Cens sur des pièces de terre : bordereau de créance hypothécaire contre les Magnin, les Millerin, les Guillemain et autres (1818), note sur les débiteurs, titre nouvel du cens par les Millerin, de Pont-les-Moulins (1853). an X-1853
- HDEP8/N38 Saint-Juan, cens dû par les Jeansire. – Acquittement : pièces de procédure, extraits de comptes du receveur de l'hôpital, délibérations de la commission administrative. an X-1818
Voir aussi HDEP8/N31.
- HDEP8/N39 Voillans, cens en grains dus par des habitants. – Reconnaissances de cens et procédures pour acquittement. an X-1825
Voir aussi HDEP8/N31.
- HDEP8/N40 Vente de cens par l'hôpital. – Autorisation : ordonnance royale (1819). Préparation de la vente : états des vignes de l'hôpital et des cens en grains, états des cens de vignes et en grains dont la vente est résolue (1819). Vente : cahier des charges et procès-verbaux d'adjudication (1819-1820) ; annulation d'une adjudication (1823). Produit des ventes : journal général des recettes faites sur les produits des ventes (1819-1820), état général des capitaux issus des ventes (1823-1832), états des sommes reçues et de celles restant dues (1824-1833). Paiement : état des adjudicataires en retard de paiement [vers 1824], pièces de procédures (1824-1828). Rachat de cens sur des vignes (1878). 1819-1878

Rentes et autres créances

- HDEP8/N41 Obligation sur la fabrique de Baume au profit de sœur Cuenot (1788), portant cession à l'hôpital (1789) ; recherche du titre de l'hôpital auprès de l'archiviste du département (an V) ; remboursement : lettre des fabriciens à la commission administrative de l'hôpital (1810). 1788-1810
Voir aussi : HDEP8/B15.

HDEP8/N42-43 Rentes et créances sur des communes.

1793-1859

HDEP8/N42 Baume-les-Dames. – Rente constituée au profit de l'hôpital : délibérations municipales, déclaration de réception de la somme par le receveur de la ville (1793) ; délivrance de bois et de gypse par la ville à l'hôpital (1807-1817) ; état des sommes dues et des sommes payées (1819). Cession d'une créance sur la ville de Baume par Joseph Coindet, pour rembourser sa propre dette envers l'hôpital : mandat du maire, acte de cession (1827-1828). Rente constituée en 1848 au profit de l'hôpital, remboursement : délibération de la commission administrative (1859). 1793-1859

HDEP8/N43 Autres communes. - Rente provenant du legs de François Xavier Damey sur les habitants de Froidevaux (an V-1811) ; sur les habitants de Plaimbois-du-Miroir (an VII-1811) ; sur les habitants de Voillans (an VII-1811). Rente provenant du legs de Noël Amey, sur la commune de Recologne-lès-Fondremand (an IX, 1811). Emprunt fait à l'hôpital par Joseph Rousseau et Nicolas Rougemont, de Pompierre, au nom de cette commune, pour payer les voitures à fournir au parc de Landau (an II) ; procès contre Joseph Rousseau et Nicolas Rougemont et contre la commune de Pompierre (an VIII-an IX). Liquidation des rentes de ces communes : réclamation de la commission administrative, lettre du préfet au sous-préfet (1817-1818). an II-1818

Typologie la plus fréquente : bordereaux de créances hypothécaires, pétitions adressées au préfet par l'hôpital.

HDEP8/N44-45 Rentes et créances sur des particuliers.

1785-1870

HDEP8/N44 Provenant de transferts de rentes nationales. – Rente constituée au profit des Minimes de Besançon par Vincent Motte, de Branne : lettre adressée à ses héritiers (an IX). Rente constituée par Jean François Bouzon au profit du séminaire de Besançon : correspondance, état nominatif de la rente et attestation du directeur de l'enregistrement et des domaines ; insolvabilité : certificat délivré par le maire de Roche (an XII-1821) ; pièce annexe : partage fait entre les héritiers de Claude Joseph Bouzon et Claudine Rousiot, sa femme (1741). Rente constituée au profit de la familiarité de Clerval par Jacques Barberet le vieux et Jeanne Sauvageot, son épouse, de Mancenans : bordereaux de créances hypothécaires (an XII, 1814) ; acquisition par Jean François Barberet, de la maison de Jacques Barberet, grevée de l'hypothèque et notification aux administrateurs de l'hôpital (1806). Rente due par Jacques Montagnon, serrurier, de Baume : commandement à payer (1811). Rente due par Pierre Mennegay, de Pont-de-Roide : signification de cession (1822). Rente constituée en 1729, due par les Bardey, de l'Aigle, remboursement : proposition de Claude Antoine Bardey (1834), sommation à comparaître pour faire un titre nouvel, notes (1842). Rente constituée au profit des dames du chapitre de Baume par Outhenin Chameroy et Barbe Millot, son épouse, de Saint-Juan, en 1670, due par Simon Barbier, maréchal, de Saint-Juan : notes concernant la rente, délibération de la commission administrative (1842) ; rente due aux mêmes, constituée en 1748 par Claude François Desray et Marguerite Cuenot, de Baume, due par Martin Desray, de Baume : quittances des intérêts, titre nouvel, sommation à comparaître pour faire un titre nouvel (1832-1842). an IX-1842

HDEP8/N45 Rentes constituées par Claude Carisey, de Luxiol, au profit de l'hôpital en 1743, de Jeanne Marie Vonin en 1751 et de Jeanne Claude Briseux en 1755 : exploits d'huissier relatifs à la saisie des biens de

- feu Jean Claude Carisey, fils de Claude (an VII), jugement du tribunal de Baume déclarant les actes exécutoires (1807), bordereaux de créances hypothécaires (an VII-1834) ; pièce annexe : pièce de procédure contre Jean Claude Carisey (1785). 1785-1834
- HDEP8/N46 Rentes provenant du legs de Sébastien Victor Vuillin. – Rente sur les Bonnefoy, de Baume, procès (1791-1818). Rentes dues par Jeanne Faivre, veuve Canivey, puis par Sébastien Ador, de Baume : bordereaux de créances hypothécaires, copie de l'acte d'acquisition par Ador d'une maison sise à Baume grevée de la rente (an VII-1832). 1791-1832
- HDEP8/N47 Créance de 4000 francs provenant de la donation faite en 1775 à l'hôpital par Jeanne Briseux, du produit de la vente d'une maison lui appartenant au marquis de Belot Vilette, maison rachetée par M. de Grammont en 1781. – Procédures pour recouvrement contre M. de Grammont puis contre ses héritiers, contre Augustin François Xavier Grangier, ancien receveur de l'hospice, contre Antide Carisey qui a racheté la maison en l'an VI, et autres (an II, an VI-an XIII).
an II-an XIII
- An II : il est aussi question d'une créance de 4500 francs arrivée à l'hôpital par le legs du prêtre Bassand aux pauvres de la ville, et due par Augustin François Xavier Grangier. En effet, les revenus de la Charité de Baume avaient été attribués à l'hôpital à la Révolution.
- HDEP8/N48 Créance de 1000 francs sur Nicolas Joseph Perron, ancien receveur de la Charité de Baume, procès contre sa veuve, Elisabeth Monique Grangier, contre les autres créanciers de Perron et contre les sœurs Boilloz (an VII-1811) ; contrat de mariage entre Nicolas Joseph Perron et Elisabeth Monique Grangier (1784 [copie]). 1784-1811
- Nicolas Joseph Perron : voir aussi HDEP8/E13-16, HDEP8/G2-3, HDEP8/N12 et HDEP8/N19.
- HDEP8/N49 Créance sur Sébastien Augustin Marguet, avocat, du Long-Sancey, cédée à l'hôpital par Jean Baptiste Brotot, curé de Loray : billet sur Marguet au profit de la confrérie du Saint-Suaire établie à l'hôpital (1790) ; procès opposant Brotot à Marguet (1809-1812) ; cession par Brotot à l'hôpital : projet de délibération (1839). 1790-1839
- HDEP8/N50 Autres. - Créance sur Antoine Joseph Charmoille, d'Adam-lès-Passavant (an VII). Rente provenant du legs de Claude Etienne Vienot, constituée en 1726 sur Pierre Louis Coulon (an XII, 1822). Rente constituée en 1734, provenant de Thérèse Françoise Landry, épouse de Nicolas Rouge, due par Antoine Rosnot (1807-1814). Rente provenant du legs de François Xavier Damey sur Thiébaud Parrenin et Françoise Joliot, sa femme, puis sur leurs successeurs (an VII-1818). Rente constituée en 1755, cédée à l'hôpital par Anne Nicole Cuenard, veuve Noël, de Baume, due par les héritiers de Pierre François Gagey et de Pierrette Amiot, cordonniers, de Baume (1821). Rente provenant du legs de Claude Françoise Victoire Boilloz sur les frères Valy, de Guillon (1828-1839). Rente constituée en 1780, due à l'hôpital par les successeurs d'Henri Ferriot et Jacquette Ferriot, vigneron et boulangers à Baume (1832). Rentes dues à l'hôpital par les sieurs Dromard, Taillard et la veuve Courtot, de Pont-les-Moulins, constituées en 1721 et 1776, avec titre nouvel en 1834 (1859). Rentes constituées au profit de l'hôpital par Claude François Théodule Perreciot, juge au tribunal de Baume, et Gabrielle Louise Grangier, son épouse (1832-1870). 1792-1870

Quelques documents par créance. Lorsqu'elle n'est pas mentionnée, la typologie consiste en bordereaux de créances hypothécaires.

- HDEP8/N51 Placements et rentes sur l'Etat. - Placements à la caisse de service du Trésor royal : extraits du compte courant de l'hôpital avec la caisse du Trésor royal (1818-1838), récépissés délivrés par le receveur particulier des finances de l'arrondissement (1822-1845) ; retraits demandés par l'hôpital (1823-1844). Rentes sur l'Etat au profit de l'hôpital : états (1832-1840), lettre du préfet (1852). 1818-1852

Secours et emprunts

- HDEP8/N52 Secours à l'hôpital : pétition des administrateurs de l'hôpital, avis du directoire du district, arrêté du directoire du département et mandement au receveur du district (an III), circulaires (an VII, an XIII), avis d'attributions de secours par le ministère de l'Intérieur (1846-1847). Emprunt fait en 1912 au crédit foncier, prorogation des délais de remboursement : correspondance, délibérations de la commission administrative (1916-1918) ; emprunt à des particuliers en vue de rembourser le crédit foncier (1918), avis de remboursement (1921). an III-1921

Titres de propriété, acquisitions, échanges, aliénations, délimitations

Documents généraux

HDEP8/N53 Etat des biens immeubles possédés par l'hôpital. 1846
Lieu, nature, étendue et valeur des propriétés.

Baume-les-Dames

HDEP8/N54-56 Echanges et acquisitions. 1922-1960

HDEP8/N54 Lieu-dit en Crossetin [en Crostin]. 1922-1960

HDEP8/N55 Lieu-dit en Chaille et à la Chaille. 1930-1958

HDEP8/N56 Autres lieux. 1927-1958

HDEP8/N57 Aliénations de terrains. 1881-1960

HDEP8/N58 Droit de passage lieu-dit à la Viorbe : délibération de la commission administrative, accord conclu entre l'hôpital et six autres propriétaires. 1956-1957

HDEP8/N59 Maison sise place de l'Abbaye et place de la Loi, vente faite à l'hôpital par Marie Honorine Célestine Besson contre son admission comme pensionnaire à l'hôpital, avec clause de jouissance de la maison sa vie durant (1933, 1936). Vente de la maison par l'hôpital (1952-1954). 1933-1954
Voir aussi HDEP8/N73, HDEP8/N79.

Baume-les-Dames et Cour

HDEP8/N60 Echanges de vignes (1824-1837, s. d.), avec un titre antérieur (1810). Bornage de la vigne dite Au Novaret (1828). Vignes de l'hôpital, terrain pris pour le chemin de fer et l'établissement d'un chemin de défruit latéral au chemin de fer : correspondance (1857-1858). Visites et reconnaissances de vignes (1858). Exhaussement d'un chemin de défruit et fosses dans les vignes de l'hôpital : correspondance (1862-1863). 1810-1863

Autres communes

Par ordre alphabétique.

HDEP8/N61 Gondenans-Montby. – Vente de terrains sis à Echarquenans issus de la donation de Gabrielle Pauvret. 1873

HDEP8/N62 Luxiol. – Tableau des propriétés de l'hôpital (1810). Vente aux enchères du domaine (1882) ; main levée d'hypothèque (1887). 1810-1887

HDEP8/N63 Morchamps. – Implantation de pylônes pour lignes électriques à haute tension sur des terrains appartenant à l'hôpital, autorisation, concession et fixation des indemnités. 1926-1928

HDEP8/N64 Rillans. – Problèmes de délimitation entre le domaine de l'hôpital et des propriétés riveraines : correspondance (1849, 1856, 1863), bail fait par Henri de Burgat, de Nancray, des deux tiers de son domaine de Rillans (1871 [copie faite pour l'hôpital]). Etablissement d'un chemin vicinal par la commune de Rillans traversant des propriétés de l'hôpital : lettre du fermier (1854). Projet

d'acquisition d'une maison de ferme : correspondance (1879). Vente du domaine à la fermière, Mme Cuenot (1921-1922). 1849-1922

HDEP8/N65 Roche-lès-Clerval. – Proposition d'échange de parcelles de terre faite à l'hôpital par Eugène Lomont (1944-1949). Vente de noyers (1948). Vente de coupe de bois taillis (1949-1951). Vente de parcelles à la requête de M. Lomont (1949). Vente du domaine provenant de la succession de Mme Lomont, avec plans parcellaires (1953-1955). 1944-1955

HDEP8/N66 Verne. – Tableau des propriétés de l'hôpital [1810]. Echange de terrains avec Joseph Sacriste Tissier, dudit lieu : pétition adressée au préfet (an VII-an VIII). Incendie de la ferme : compte rendu du sinistre (1859) ; vente des bâtiments incendiés et d'un terrain : plan (1866). Vente en 1860 d'une parcelle de verger : procès-verbal de bornage, avec croquis (1866). Echanges de parcelles (1878-1957). Extraction de pierre dans une carrière appartenant à l'hôpital, autorisation et fixation d'une redevance (1936-1937). Bornage de terrains, lieu-dit Cudemène (1911, 1913). Aliénation de terrain, lieu-dit Au-dessus des Combes (1957-1958). an VII-1958

Locations de propriétés de l'hôpital

Biens ruraux

HDEP8/N67 Documents généraux. - Baux à ferme des domaines de l'hôpital : notes sur les titres de l'hôpital, avec détails de l'amodiation des domaines de Verne et de Rillans [vers 1832]. Etat général des biens ruraux appartenant à l'hôpital, amodiés en argent et des fermages desdits biens (1832-1840). Etat des livraisons en nature de blé, avoine et paille à faire par les fermiers de l'hôpital [avant 1866]. Prix des fermages, majoration (1944) ; prix du lait pour calcul des fermages (1945-1958). 1832-1958

HDEP8/N68 Domaine de Sombeveau. – Description du domaine et notes sur sa production de 1813 à 1822 [vers 1823]. Baux faits aux sieurs Cuenot (1823-1862) ; visite du domaine : procès-verbal (1843). Incendie de la ferme : liste de souscription en faveur du fermier, Jean Baptiste Cuenot (1864). Reconnaissance d'arbres fruitiers devant être vendus : tableaux, convention pour l'abattage (1864). Bail fait à Pierre Girardot, de Luxiol (1888). Bail à cheptel passé entre le fermier de Sombeveau et Paul Genevois, négociant de Baume (1887), autre passé entre le fermier et l'hôpital (1888) ; estimation du bétail appartenant au fermier (1887). Autorisation de passage sur un terrain boisé accordée au fermier : arrêté préfectoral (1903). 1823-1903

HDEP8/N69 Domaine de Luxiol. - Bail fait à Jean Claude Barrand par Jacques Antoine Sébastien Magnin (1828 [copie]). Baux faits par l'hôpital aux Barrand (1833-1851), continuation du bail fait aux gendres des Barrand, Pierre Carisey et Jean Baptiste Cuenot, de Luxiol (1857-1858). Bail fait à Séraphin Page et son épouse (1881). Amodiation à divers, des champs de trèfles dépendants du domaine (1882). 1828-1882

HDEP8/N70 Domaine de Rillans. - Relevé numérique du domaine fait par le fermier, Jacques Cuenot (1833). Baux faits aux sieurs Cuenot (1840-1904), à Marie Clause, veuve d'Alfred Cuenot (1913). 1833-1913

HDEP8/N71-72 Domaines de Verne.

an V-1954

HDEP8/N71 Domaine acquis de Jean François Delacour en 1711. - Bail fait aux Clausse (an V, an XIV), avec état des propriétés constituant le domaine (1782 [copie de l'an V]); quittances délivrées au fermier pour paiement de la taxe extraordinaire et de la subvention de guerre (an VII-an VIII); réquisitions subies par les fermiers (1813-1816); commandement à payer le fermage (1816). Baux faits à Joseph Cuenot, de Verne, puis à ses enfants (1823-1847); convention entre les anciens fermiers et les nouveaux, Jean Claude Cuenot et ses frères et sœurs (1856); rendue du domaine : procès-verbal (1857); nouveau bail : arrêté préfectoral (1859); bail fait à Jean Claude Cuenot (1865).
an V-1865

HDEP8/N72 Domaine légué par Antoine Carpentier. - Bail fait aux Cour : lettre du receveur des finances au sous-préfet (1869), bail (1873). Baux faits aux Curty (1881, 1903). Correspondance avec le fermier (1954).
1869-1954

HDEP8/N73 Amodiations diverses sur Baume et Cour. - Amodiation de terrains, vergers, prés, vignes, lieux-dits Genévriers, en Chaille, en la Vaux, à la Petite Vaux, Aux Plantes, en Charrière, en Gondé, en Maillecul (an IV-1874). Bail à cheptel de deux ruches dans l'enclos de l'hôpital (1831). Vignes, exploitation : marchés faits avec des vigneron (1867-1868); visite des vignes : procès-verbal (1873); engagement d'Alexis Hénin, vigneron (1876); travaux dans les vignes et gratification : rapport, correspondance (1877). Amodiation d'un champ pour la société de tir : correspondance (1877-1878). Amodiation de prés, lieux-dits A la Flagelle, Entre les deux Vies, En Chaudiron, Vignes Saint-Ligier (1931). Location de pâture à M. Magnin, lieux-dits A Rambachot et Sous Burmont (1957-1961).
an IV-1961

HDEP8/N74 Amodiation sur Roche-lès-Clerval de terrains issus de la succession de Marie Catherine Bonnot, veuve Lomont. - Bail fait par Mme Lomont à Léon Voisard (1929 [copie de 1938]); résiliation de ce bail (1944). Bail fait à Amédée Voisard (1944); relevé cadastral des terrains (1944). Sous-location puis location faites à Louis Bugnet et prix du lait : correspondance (1949-1952).
1929-1952

Maison Besson à Baume

HDEP8/N75 Location et sous-location : correspondance, délibérations de la commission administrative, baux (1936-1955). Travaux et installations diverses sur la demande des locataires (1939-1940). Renseignements sur les baux en réponse au percepteur de Baume (1964).
1936-1964

Location de biens par l'hôpital

HDEP8/N76 Pré lieu-dit en Poil de Chien, et grange sise Faubourg de Besançon, appartenant à la veuve Villain puis à ses héritiers (1945-1951). Pré lieu-dit à Rambachaud, appartenant à Marie Huot (1949-1954). Pâture de moutons, lieu-dit sur Chaille, appartenant à la ville de Baume (1958-1959).
1945-1959

Exploitation des bois de l'hôpital

HDEP8/N77 Soumission au régime forestier des bois du Val, des Arsures, sur la Tuilerie, et autres : procès-verbal de reconnaissance (1838), lettre du sous-préfet (1850).

Offre d'échange des propriétés de l'hôpital contre des forêts de l'Etat : lettre du commissaire de la République (1848). Bois des Essarts-Chaney, ventes de futaies et de fagots (1824-1843) ; coupe de bois, exploitation : marché (1867). Bois du Val, soumission au régime forestier (1854) ; exploitation : décret impérial (1856), programme d'exploitation proposé par l'inspecteur des Eaux-et-Forêts, avec un croquis (1856) ; bois gisants : procès-verbal de reconnaissance (1875). Bois des Arsures, recépage : délibération de la commission administrative, procès-verbal d'adjudication (1876). Coupes de bois pour construire une auge et un puits pour le domaine de Sombeveau (1863, 1872) ; erreur de coupe : lettre (1863). 1824-1876

Assurances

HDEP8/N78 Assurance contre l'incendie des bâtiments de l'hospice et des fermes : polices. 1874-1912

Dommmages de guerre

HDEP8/N79 Bâtiment de l'hôpital et maison Besson : devis estimatifs des dégâts causés par la bataille du 6 au 9 septembre 1944 (1944-1950) ; vote des travaux urgents (1944-1946). Hôpital, indemnités pour dommages de guerre (1946-1956). Maison Besson, indemnités pour dommages de guerre (1950-1953) ; cession des indemnités à l'acquéreur de la maison, le colonel Guiollot (1951-1956) ; report des indemnités au compte de l'hôpital (1956-1964). 1944-1964

Série O. Travaux et matériel

Travaux aux bâtiments

Hôpital

HDEP8/O1 Plan d'ensemble de l'hôpital. Elévation, rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{ème} étage. XIXe siècle

HDEP8/O2 Entretien et réparations. - Réparations intérieures (an VI, 1830, 1836). Angle du bâtiment donnant sur le jardin, et fontaine (an IX-an XI). Mur de l'écurie et tavillonnage de la façade ouest (1840). Préaux, couverture du bâtiment abritant la fontaine et l'écurie, façade de l'aile droite de l'hôpital, travaux divers de réparations et d'entretien, notamment à la salle des aliénés, à l'infirmierie des sœurs, etc. (1840-1845). Réparations intérieures, notamment à la chapelle, au réfectoire, au dortoir, avec plan du plafond de la chapelle (1850). Four (1850). Travaux intérieurs et extérieurs (1852). Murs de clôture des jardins et des préaux de l'hôpital, et travaux aux fermes de Verne et Luxiol (1853). Réparations à l'hôpital et à la ferme de Sombeveau (1856-1857). Réparations intérieures et extérieures, notamment aux murs de l'hôpital, aux salles des malades, établissement de cabinet d'aisances, etc. (1859-1862). Lieux d'aisance de l'hôpital, rejointoiement du mur (1869). Réparations intérieures et exhaussement des écuries (1875). Réfection de bâtiments (1912). an VI-1912

Le choix a été fait de classer ces travaux dédiés exclusivement à l'entretien et aux réparations des bâtiments, non par thème, ce qui était impossible vu l'extrême diversité des objets concernés, mais par ordre chronologique. Typologie la plus fréquente : devis, états estimatifs des travaux, procès-verbaux d'adjudication et de réception des travaux, marchés, soumissions, délibérations.

- HDEP8/O3-11 Constructions de services et de bâtiments. 1860-1969
- HDEP8/O3 Agrandissement de l'hôpital : estimation des travaux, plan de l'architecte Goguely. Elévation, rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{ème} étage. 1860
- HDEP8/O4 Salle de désinfection et réservoir, construction, distribution d'eau, fourniture et installations d'appareils et de mobilier, architecte Goguely : délibération de la commission administrative, devis, procès-verbal d'adjudication (1903-1904) ; demande de subvention au Pari mutuel : correspondance (1903) ; paiement des travaux : procès-verbal de réception des travaux (1905), lettre de l'entrepreneur (1906).
1903-1906
- HDEP8/O5 Hangars, construction : devis, soumission (1880) ; devis, mémoires d'entrepreneurs, soumission (1922). 1880-1922
- HDEP8/O6 Bâtiments pour personnes âgées. - Pavillon de vieillards, projet : lettre de l'architecte Saint-Ginest (1911). Agrandissement de l'établissement par la construction d'un nouveau service d'hospice de 40 lits : plan de l'avant-projet de l'architecte René George (1956). Maison de retraite, construction : douze plans de l'architecte René George (1960). 1911-1960
- HDEP8/O7 Service chirurgical, projet de construction : correspondance, délibérations de la commission administrative. 1935-1936
- HDEP8/O8 Service d'accouchement, création et construction. – Projet de l'architecte Pierre Noë : correspondance, délibération de la commission administrative (1942-1943). Création et construction, architecte Félix Abram : plan de la chambre et de la salle au 1^{er} étage, aile D (1949), correspondance (1950-1952), fiche de renseignement (1952) ; projet : plan et devis de l'avant-projet (1950), devis rectifiés, clauses et conditions particulières (1952) ; adjudication des lots (1953) ; dossiers du lot n°1, maçonnerie (1953-1956), du lot n°2, menuiserie (1953-1955), du lot n°3, plâtrerie et peinture (1953-1955), du lot n°4, plomberie, sanitaire (1953-1955), du lot n°5, éclairage (1953-1956), du lot n°6, chauffage (1953) ; financement des travaux, don de M. et Mme Sauvegrain (1951-1956). 1942-1956
- HDEP8/O9 Dispensaire de radioscopie. – Création : lettre du service d'hygiène scolaire, délibérations de la ville et de la commission administrative (1946-1947). Travaux : plan d'ensemble de l'hôpital, plan du projet de dispensaire, devis et rapports de l'architecte Félix Abram (1947-1948), mémoires et devis des entrepreneurs (1947) ; location des locaux à l'association d'Hygiène sociale du département, frais de chauffage et recours locatif : bail (1950), correspondance (1947-1951). 1946-1950
A partir de 1949, le dispensaire est aussi mentionné comme dispensaire antituberculeux.
- HDEP8/O10 Construction de bâtiments, architecte René George. – Construction d'un bâtiment annexe et agrandissement d'un pavillon : plan (1967). Bâtiment de 48 lits : trois plans (1967) ; bâtiment de 30 lits : plan du projet, plan des jardins (1967-1969), plans des fondations par l'entreprise Schroth, d'Altkirch (1968). 1967-1969
- HDEP8/O11-15 Aménagements. 1836-1974

Typologie la plus fréquente : devis, états estimatifs des travaux, procès-verbaux d'adjudication et de réception des travaux, marchés, soumissions, délibérations. La présence de plans est signalée dans l'analyse.

- HDEP8/O12-13 Aménagements intérieurs des bâtiments. 1836-1974
- HDEP8/O11 Réfectoire des sœurs : plan, avec détails de la porte, de l'arceau vitré et de la cheminée. 1836
- HDEP8/O12 Autres aménagements intérieurs. – Lingerie, établissement : procès-verbal de reconnaissance des travaux (1839). Ancien dortoir des sœurs chargées de l'école, appropriation en chambres particulières, avec un plan calque, architecte Goguely (1869). Escalier intérieur et fenêtres : plan de l'architecte Félix Abram (XXe siècle). Ailes A et B, projet de poutrage intermédiaire et création d'un entresol au 1^{er} étage, avec un plan, architecte Félix Abram (1948). Logement du jardinier, agrandissement : plan (1962). Projet d'aménagements : plans du rez-de-chaussée et du 3^{ème} étage par le cabinet Roux (documents de travail, 1965). Aménagements, notamment de chambres au 2^{ème} étage et d'une lingerie : plan masse (1973), plans des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étages, plan de la lingerie (1974), architecte René George. 1839-1974
- HDEP8/O13 Aménagements extérieurs des bâtiments. - Balcon vitré, construction, avec un plan calque, architecte Goguely (1895-1896). Garde-corps sur l'entrée de l'hôpital : plan de l'architecte René Georges (1967). Escalier de secours, bâtiment B : plan de l'architecte René George (1968). 1895-1968
- HDEP8/O14 Aménagement des espaces verts, architecte René George. - Aménagement des abords du dispensaire : deux plans (1966). Jardin : étude (XXe siècle). 1966
- HDEP8/O15-17 Installations diverses. 1830-1973
- HDEP8/O15 Alimentation en eau. - Fontaine et lavoir de l'hôpital, rétablissement : estimation des travaux à faire et rapport sur les fontaines de l'hôpital et de celle dite « devant chez Pauthier », par l'architecte Chevillet (1830, 1832). Groupe motopompe à essence, fourniture et installation : marché, correspondance (1905). Pompe élévatoire actionnée électriquement, fourniture : correspondance, devis, marché, plan (1908) ; prix forfaitaire du pompage (1919-1923). Modification des conduites d'alimentation en eau potable : devis, notes, exposé du projet, indication sommaire des travaux, délibérations de la ville et de la commission administrative, procès-verbal de réception provisoire (1921-1923). 1830-1923
Voir aussi HDEP8/O7 et HDEP8/O17-O18.
- HDEP8/O16 Sanitaires. - Cabinet de bains, établissement, avec un plan (1857). Bains défectueux, modification de l'installation (1925-1926). 1857-1926
- HDEP8/O17 Chauffage. – Chauffage à vapeur à basse pression, installation et carrelage de deux salles et d'un couloir (1904-1906). Fourniture d'une nouvelle chaudière (1914-1915). Installation et réparations de radiateurs, réparation d'un poêle en faïence, pose et fourniture d'un poêle en fonte pour la sacristie, canalisations (1919-1920). Chauffage central, installation, remplacement du fourneau de cuisine et distribution d'eau chaude et froide, avec plans (1934, 1936). Economiseur de combustible dans la cuisinière de l'hôpital et dans les chaudières du chauffage (1938-1939). Chaudière à vapeur, réparations et remplacement (1939-1942). Extension du chauffage central et des

installations sanitaires au bâtiment côté faubourg de Besançon (1956-1958). Chauffage du sous-sol de l'ancien bâtiment : plan (1973).

1904-1973

Fermes

Baume-les-Dames

HDEP8/O18-22 Ferme de Sombeveau. 1845-1957

HDEP8/O18 Réparations. - Fontaine de la ferme : devis, délibération de la commission administrative (1845). Réparations aux fermes de Sombeveau et de Verne : devis, délibération de la commission administrative (1855-1856). Réparations aux fermes de Sombevaux et de Luxiol : devis, délibérations de la commission administrative et du conseil municipal, procès-verbal d'adjudication (1859, 1861). Abreuvoir, mauvais état : demande du fermier (1861). Réparation de la ferme, de la citerne, réfection des écuries : devis, délibérations de la commission administrative, marchés, factures, procès-verbaux de visite et de réception provisoire des travaux, correspondance (1951-1957). 1845-1957

Voir aussi HDEP8/N77.

HDEP8/O19-20 Reconstruction partielle de la ferme. 1863-1864

HDEP8/O19 Dossier des travaux : devis, délibérations de la commission administrative et du conseil municipal, soumissions, procès-verbal d'adjudication, certificats d'acomptes versés à l'architecte. 1863-1864

HDEP8/O20 Plan sur calque. 1864

HDEP8/O21 Chemin rural de la ferme, projet d'amélioration et de rectification. 1864

Luxiol

HDEP8/O22 Ferme de Luxiol. – Agrandissement : devis, plan calque (1850). Réparations (1838). Réparations d'un mur de talleverne et établissement d'un hangar : délibération de la commission administrative, états estimatifs (1845).

1838-1850

Travaux de 1859-1861 : voir HDEP8/O18.

Rillans

- HDEP8/O23 Ferme de Rillans. – Clôtures, reconstruction : lettres du fermier (1856-1857, 1868). Construction d'une grangerie pour le fermier de l'hôpital : devis, plan calque (1878). Réparations de la maison achetée par l'hôpital : lettre du fermier (1880). Installation d'une déchargeuse dans la ferme : délibérations de la commission administrative et du conseil municipal, brochure et documents de présentation, correspondance (1915). Travaux : délibérations de la commission administrative et du conseil municipal, lettre de la fermière certifiant l'achèvement des travaux du four (1920). 1856-1920

Verne

- HDEP8/O24 Ferme de Verne. – Rétablissement de la grange et du four : états de fournitures, lettre rapportant l'état de la grange (an IX). Porte et mur de la cour, réparation : estimation des travaux, avec croquis (s.d.). Réparations de la ferme : états estimatifs, devis, soumission (1806, 1847). Reconstruction du clos de l'hôpital le long du chemin vicinal n°3, de Tournans, et du chemin d'intérêt commun n°25 : plan d'alignement (1865). an IX-1865
Travaux de 1855 : voir HDEP8/O18.

Mobilier et matériel**Inventaires**

- HDEP8/O25 Inventaires du mobilier, du matériel et du linge (1829, 1836, 1839, 1843-1845). 1829-1845
- HDEP8/O26 Inventaire estimatif du mobilier. 1853-1862

Acquisition et entretien

- HDEP8/O27 Matériel médical et chirurgical. – Appareil à lever les malades sans les toucher, proposition : prospectus, correspondance avec le sous-préfet (1855). Equipement de la salle d'opération et étuve à désinfecter, avec deux plans (1905). Etuve à désinfecter (1933-1941). Lampe asiatique (1932-1933). Matériel de radiologie (1928-1952). Matériel et mobilier du service d'accouchement (1954-1955). 1855-1955
- HDEP8/O28 Autres. – Cuisine, ventilateur (1939) ; chambre froide (1947-1954). Voiture agraire, acquisition (1954) ; vente (1961). 1939-1961

Série P. Economat

- HDEP8/P1 Registres dits de « l'économie » (1811, 1814-1816, 1819-1829, 1831, 1843). 17 cahiers, avec quelques pièces justificatives. 1811-1843
- HDEP8/P2-10 Grand livre. 1840-1875
- HDEP8/P2 1840
- HDEP8/P3 1855
- HDEP8/P4 1864
- HDEP8/P5 1865

HDEP8/P6	1866	
HDEP8/P7	1867	
HDEP8/P8	1868	
HDEP8/P9	1869	
HDEP8/P10	1870-1875	
HDEP8/P11-P17 Journal général.		1858-1879
HDEP8/P11	1858	
HDEP8/P12	1859, 1875-1879	
HDEP8/P13	1864	
HDEP8/P14	1866	
HDEP8/P15	1868	
HDEP8/P16	1869	
HDEP8/P17	1870-1874	
HDEP8/P18-21 Comptes de l'économat.		an III-1871
HDEP8/P18	Comptes de sœur Humbert, économiste et pharmacienne (an IV-an VIII) et pièces justificatives (an III-an XIII). Voir aussi HDEP8/M11.	an III-an XIII
HDEP8/P19	Comptes rendus par l'économiste des denrées et autres produits en nature reçus et consommés pour le service de l'établissement.	1828-1836
HDEP8/P20	Comptes dit de matières, rendus par l'économiste, des grains, denrées et autres produits en nature, récoltés dans les domaines de l'hospice ou achetés pour son service (1829-1834, 1838).	1829-1838
HDEP8/P21	Comptes de la gestion-matières (1850-1851, 1853-1865, 1870-1871).	1850-1871
HDEP8/P22-27 Documents annexes aux comptes de l'économat.		1840-1958
HDEP8/P22-23 Relevés mensuels des comptes du grand livre.		1852-1874
HDEP8/P22	1852-1857 1854 : mars-août. 1857 : janvier, mai, juillet, novembre.	
HDEP8/P23	1861-1874 1861 : avril-décembre. 1864 : janvier-mai, juillet-décembre. 1867 : avril-mai, septembre. 1870 : janvier-mars. 1871 : mai-juillet, septembre-décembre.	
HDEP8/P24-25 Etat des consommations journalières (pain, viande, vin) par catégorie de personnes.		1859-1870
HDEP8/P24	1 ^{er} mars-21 mai 1859. Registre.	1859
HDEP8/P25	1 ^{er} janvier -31 mai et 10 octobre 1870. Avec un état du mouvement de la population.	1870
HDEP8/P26	Etats des produits en nature reçus par l'établissement : états trimestriels (1928-1952), états mensuels (1955-1958). 2 Cahiers.	1928-1958

- HDEP8/P27 Autres documents. – Etat des journées de malades et des consommations faites les 1^{ers} semestres de 1838 et 1839 (1840). Mouvement de la population : états mensuels (1851-1853, 1856, 1861). Etat des consommations présumées pour la gestion-matières (1841). Etat des restants en magasin (1851-1854, 1856, 1861, 1864, 1871). Compte d'enregistrement des mandats délivrés par le receveur pour payement de fournitures (1851-1852). Bordereaux par nature d'objet, présentant les quantités entrées et le montant de ces mêmes quantités achetées ou récoltées par l'établissement (1841, 1851-1852, 1856, 1859, 1861, 1871). Etats indiquant pour chaque mois la réception et la distribution des objets de consommation (1851-1854, 1856, 1864, 1871). 1840-1871
- HDEP8/P28 Ventes de récoltes de blé et d'avoine par l'hôpital. 1829-1853
- HDEP8/P29-30 Fournitures. an III-1960
Voir aussi HDEP8/K3.
- HDEP8/P29 An III-1949. - Bois : marché passé par le directeur de l'hôpital militaire de Baume (an III) ; marché passé par le président de l'hospice civil (1848) ; adjudication de la fourniture : procès-verbaux (1856-1863). Viande : délibérations de la commission administrative (1811-1817) ; tableau de la viande livrée par mois (1850-1851) ; adjudications (1926-1944). Epicerie, adjudications (1888-1941). Pain, adjudications (1926-1945). Charbon, adjudications (1926-1949). Tabac de cantine : bon récapitulatif des paquets à percevoir (1924) ; journal de la fourniture de tabac (1931-1936). an III-1949
- HDEP8/P30 1952-1960. - Viande, pain, épicerie et combustibles, adjudications. 1952-1960

Série Q Population

Les mouvements de la population, qui ont servi de pièces annexes aux documents produits tantôt par les administrateurs, tantôt par le receveur, tantôt par l'économiste, sont à rechercher sous les cotes suivantes : HDEP8/L9 (1808-1842), HDEP8/P27 (1851-1861), HDEP8/P25 (1870), HDEP8/L11 (1896-1960), HDEP8/M23 (1926-1928). Pour les mouvements des malades militaires, voir HDEP8/Q20.

Malades civils

- HDEP8/Q1- Registres matricules. 1863-1959
Donnent les noms, prénoms, âge, profession, état civil, lieu de naissance et de domicile, nature de la maladie, dates d'entrées et de sorties.
- HDEP8/Q1 1863-1880
Registre organisé dans cet ordre : malades hommes (1863-1880), malades femmes (1863-1880), garçons de moins de 15 ans (1863-1874), filles de moins de 15 ans (1863-1872), répertoire alphabétique.
- HDEP8/Q2 1880-1905
Registre organisé dans cet ordre : vieillards hommes (1880-1905), malades hommes (1880-1905), vieillards femmes (1880-1905), malades femmes (1880-1905), enfants (1882-1905).
- HDEP8/Q3 1925-1956
Registre organisé dans cet ordre : vieillards, infirmes et incurables (1925-1949), malades hommes (1925-1949), malades hommes et femmes (1950-1956), malades femmes (1925-1949), enfants (1925-1946), suite des malades hommes (1949).

- HDEP8/Q4 1956-1958
Registre organisé dans cet ordre : malades hommes et femmes (1956-1958), maternité (1956-1958), hommes et femmes (1956).
- HDEP8/Q5 1959
- HDEP8/Q6 Registres d'entrées et sorties par catégories. 1938-1945
Donnent les noms, prénoms, âge, profession, état civil, lieux de naissance et de domicile, nature de la maladie, dates d'entrées et de sorties et catégorie (malade payant, pensionnaire, bénéficiant de l'assistance aux vieillards, etc.).
- HDEP8/Q7-9 Registres d'entrées et de sorties par salles. 1926-1943
Donnent les noms, prénoms, âge, profession, état civil, lieux de naissance et de domicile, nature de la maladie, dates d'entrées et de sorties ou de décès. Pour les militaires, mention du corps. Cahiers.
- HDEP8/Q7 Salle des hommes (1928-1935, 1936-1941). 1928-1941
Cahier 1928-1935 : entrées depuis 1923. Cahier 1936-1941 : entrées depuis 1926 ; comprend les entrées et sorties des militaires (1939-1941) et des infirmiers militaires (1939).
- HDEP8/Q8 Salle des femmes (1926-1938, 1938-1943). 1926-1943
L'année 1943 comprend aussi des hommes.
- HDEP8/Q9 Hospice. – Hommes (1930-1941). Femmes (1931-1941). 1930-1941
Cahier des hommes et cahier des femmes : entrées depuis 1924.
- HDEP8/Q10 Registre des entrées. Femmes. 1955-1960
Donne la date d'entrée, les nom et prénoms, la profession, le domicile et la date de sortie.
- HDEP8/Q11 Accidentés du travail : cahier d'enregistrement. 1937-1940
Donne les noms et prénoms, dates d'entrée et de sorties, diagnostic, nom de l'assurance, parfois nom de l'entreprise.
- HDEP8/Q12-14 Décès : registres des déclarations. 1858-1914
Voir aussi HDEP8/M24 : répertoire des décès de 1928-1929.
- HDEP8/Q12 1858-1862
- HDEP8/Q13 1863-1883
- HDEP8/Q14 1883-1914
- HDEP8/Q15 Effets des malades décédés : inventaires (1869, 1906). 1869-1906

Malades militaires

- HDEP8/Q16 Documents-cadres. - Conventions avec l'autorité militaire : documents initiaux (1790, 1881) ; mise à jour de la convention en raison de la hausse des denrées alimentaires et du nombre important d'infirmiers militaires à l'hôpital : correspondance, délibérations de la commission administrative et du conseil municipal, appendices (1915-1917). 1790-1917
- HDEP8/Q17-18 Registre des entrées et sorties. 1808-1911
 Par ordre chronologique des entrées à l'hôpital.
 Voir aussi : HDEP8/L20 pour 1939-1940, HDEP8/Q7 pour 1939-1941.
- HDEP8/Q17 1808-1811
 Mentionne les nom et prénoms, âge, grade, régiment, lieu d'origine, maladie, dates d'entrées et de sorties.
- HDEP8/Q18 1857-1911
 Par ordre chronologique des entrées à l'hôpital. Mentionne le numéro matricule, les noms et prénoms, âge, grade, régiment, lieu d'origine, maladie, dates d'entrées et de sorties.
- HDEP8/Q19 Registre de statistique. 1863-1871
 Donne par ordre d'arrivée le numéro de la salle et du lit, la maladie, les nom et prénoms, le corps, le grade, les dates d'entrées et de sorties, le diagnostic.
- HDEP8/Q20 Registres de l'effectif des malades (octobre 1914-décembre 1918). 1914-1918
 Mouvements mensuels par jour, mouvements trimestriels par corps ou service, groupement du mouvement trimestriel des malades suivant les classifications budgétaires. Non nominatifs.
- HDEP8/Q21-22 Effets des militaires. 1813-1849
 Donne entre autres les noms et prénoms des militaires, le corps, le grade, les dates d'entrées et de sorties, un inventaire des effets, de l'équipement et de l'armement.
- HDEP8/Q21 Militaires décédés : états des effets, comptes de destination, correspondance. 1813-1855
- HDEP8/Q22 Militaires hospitalisés : registre des effets. 1834-1849

Série R. Archives médicales

- HDEP8/R1-9 Registres des visites journalières des médecins. 1871-1919
 Donnent par jour les noms des malades visités et des mentions de traitement et de régime plus ou moins développées selon les registres. Ainsi certains registres en offrent de nombreuses mentions, parfois avec le diagnostic, et d'autres n'en donnent que quelques-unes. Certaines dates se chevauchent : en effet selon les périodes, les registres ont été tenus par salle ou par médecin. Ces précisions ne sont pas toujours signalées sur les registres. Lorsque cela a été le cas, les indications ont été mentionnées ci-dessous.
- HDEP8/R1 12-18 février 1871
- HDEP8/R2 28 septembre 1871-17 août 1872 (Dr Routhier)
- HDEP8/R3 31 décembre 1871-12 avril 1872
 Registre intitulé « Livre de détail de l'hôpital de Baume-les-Dames, exercice 1827 ». Seules les deux premières pages correspondent à ce titre (recettes).
- HDEP8/R4 1^{er} novembre 1876-27 août 1877 (Dr Boiteux)

- HDEP8/R5 28 août 1877-14 juillet 1878
- HDEP8/R6 15 juillet 1878-23 avril 1880
- HDEP8/R7 1^{er} juillet 1878-30 mai 1881 (Dr Bütterlin)
- HDEP8/R8 30 avril 1885-7 novembre 1887
6 cahiers : 30 avril-8 octobre 1885 ; 5 juin 1885-12 février 1886 (salle des hommes) ; 15 février-20 novembre [1886] ; 22 novembre 1886-10 septembre 1887 ; 3 juin 1886-3 mars 1887 ; 5 mars-7 novembre 1887.
- HDEP8/R9 16 avril 1913-18 juillet 1919 (Dr Bütterlin et Damotte)
- HDEP8/R10 Traitements. – Inventaire des drogues et des remèdes présents dans la pharmacie (an XI). Copie de remède (incomplet [début du XIX^e siècle]). Bains d'eau saline et sulfureuse de Guillon : lettre de demande, certificat et avis médicaux, pièces comptables (1823). Exposé du médecin sur un cas médical (1833).
an XI-1833
L'inventaire de drogues et remèdes est organisé ainsi : substances salines / racines / fleurs et feuilles / fleurs / écorces / extraits / sirops et autres médicaments liquides / gommes, résines et baumes / onguents, emplâtres, conserves, électuaires et pilules / diverses drogues simples et préparations / substances inutiles et altérées.
- HDEP8/R11 Malades militaires. – Usage des eaux minérales de Barrèges et de Bourbonne : circulaires (1832-1854), prescriptions pour deux militaires (1833). Etat récapitulatif des maladies des militaires traités dans l'établissement (1854). Feuilles d'observation, certificats de visites (1918).
1832-1918
Feuilles d'observation et certificats de visites : concernent seulement trois militaires.

Série U. Archives hospitalières

- HDEP8/U1 Inventaire sommaire des archives anciennes de l'hôpital de Baume-les-Dames, rédigé par Jules Gauthier, archiviste départemental. 1880
- HDEP8/U2 Gestion. - Retrait de document de la boîte des rentes : certificat (1792). Levée de scellés sur les archives de l'hôpital pour retrait de documents (1793). Inventaire des titres et papiers retirés du bureau de Charles Jean Claude Bruleport après son décès (1845).
1792-1845
Archives : voir aussi HDEP8/L20.

Série Z. Divers

Institut médico-pédagogique Les Vignottes

L'IMP des Vignottes a été ouvert le 19 octobre 1971 par l'hôpital pour répondre aux besoins de la population de sa circonscription géographique : les cantons de Baume-les-Dames, Rougemont, Clerval, Roulans et, partiellement, le canton de Vercel. Il est installé dans une maison « bourgeoise », dans une grande propriété de quatre hectares, dite « Les Vignottes », située à l'entrée de Baume-les-Dames. Il recevait au départ dix à douze enfants des deux sexes, débiles profonds, âgés de 6 à 14 ans. En 1973, une deuxième section est créée, destinée aux enfants des deux sexes, débiles moyens et légers, âgés de 5 à 15 ans. Un projet d'institut médico-professionnel est étudié en 1974 mais est abandonné au terme de l'enquête : en effet l'Œuvre des Pupilles de l'Ecole publique du Doubs vient d'acquérir un terrain à Baume-les-Dames dans le même but. En 1977, un nouveau projet voit le jour, sous la direction de l'Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés (ADAPEI), celui d'un IME (institut médico-éducatif) qui existe toujours actuellement : son but est de permettre aux adolescents, garçons et filles handicapés du secteur, de parfaire leur développement jusqu'à l'âge de 20 ans sans être obligés de quitter leurs familles. L'hôpital projette de nouveau en 1977 la création d'un institut médico-professionnel mais essuie le refus de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), le classement de l'hôpital devant conduire inévitablement à séparer la gestion de l'IMP de celle de l'établissement sanitaire. C'est en 1980 que cette séparation est devenue effective.

- HDEP8/Z1 Création et projets d'adjonctions. – Création, financement : conventions avec le Conseil général du Doubs, correspondance (1970-1973) ; ouverture : délibération de la commission administrative de l'hôpital (1971) ; fixation du prix de journée (1971, 1973) ; rapport de la DDASS sur l'établissement, avec avis favorable (1972) ; visites de sécurité : rapports (1972-1973). Adjonction d'une deuxième section, projet : exposé, rapport avec avis de la DDASS, délibération du conseil d'administration, correspondance (1973). Création d'un institut médico-professionnel, enquête sur le projet : correspondance, compte rendu de la séance du 16 septembre 1974 du conseil d'administration de l'hôpital et délibération (1974). Création d'un institut médico-éducatif par l'ADAPEI aux Vignottes : exposé du projet, plans de l'étage et du rez-de-chaussée, notice estimative des travaux (1977). Création d'un institut médico-professionnel par l'hôpital, projet : avis de la DDASS (1977). 1970-1977
- HDEP8/Z2 Organisation de la scolarité. - Immatriculation au fichier central des établissements gérés par le ministère de l'Education (1977). Enquête conjointe des ministères de l'Education et de la Santé auprès des enfants d'âge scolaire fréquentant des établissements relevant du ministère de la Santé : questionnaires (1976-1980). Mise à la disposition de l'IMP de maîtres de l'enseignement public : convention, circulaires (1978). Recrutement des enfants : demandes de renseignements adressées par la commission départementale de l'éducation spéciale (CDES) du Doubs (1977-1979). 1976-1980
- HDEP8/Z3 Personnel. – Organisation et recrutements : correspondance (1973-1977). Formation du personnel éducatif : tableau de recensement des besoins (1974). Vacances des spécialistes attachés à l'IMP (psychiatre, psychologue, rééducatrice de la psychomotricité, masseur kinésithérapeute) : délibération du conseil d'administration, états de vacances, correspondance (1973). Enquêtes menées par le service régional de l'action sanitaire et sociale sur les catégories de personnel : notes explicatives, correspondance, tableaux remplis par l'hôpital, grilles de classification des situations des personnels éducatifs (1977, 1979). Rapport sur la fonction et les responsabilités de l'éducateur spécialisé à l'IMP (1978). 1973-1979

- HDEP8/Z4 Vie de l'établissement. –Réunions de l'équipe et réunions avec les parents (1974-1977). Emploi du temps des enfants (1973). Programme pédagogique, éducatif et thérapeutique : lettre du directeur de l'hôpital, brouillon de programme (1974). Questionnaire envoyé aux parents par l'ADAPEI, résultats (1976). Transport des enfants, organisation : étude sur les conditions de transports scolaires en milieu rural dans la circonscription de Baume-les-Dames [vers 1972], délibérations du conseil d'administration, contrats avec les transporteurs, devis et factures, correspondance (1973-1976). Présentation de l'établissement par une éducatrice : article découpé dans une publication non identifiée (1979). 1972-1979
- HDEP8/Z5 Accueil des enfants. - Admissions : correspondance (1972-1978). Listes nominatives des enfants accueillis (1972-1974, 1976, 1979-1980). Feuilles de présence mensuelles (1975-1980). Etat de répartition des enfants accueillis selon la nature de leur handicap (1975). Enquête ministérielle portant sur l'année 1973 : questionnaire (1975). 1972-1980
- HDEP8/Z6-7 Dossiers administratifs des enfants. 1971-1980
 Classement par ordre alphabétique des patronymes. Conservés d'une part en raison de l'absence de registre des entrées, d'autre part parce qu'il manque les dossiers de suivi de certains enfants.
- HDEP8/Z6 A-F
 HDEP8/Z7 G-V
- HDEP8/Z8 Dossiers individuels de suivi. 1971-1980
 Classement par ordre alphabétique des patronymes (de B à V). Vingt-deux dossiers conservés seulement : il est probable qu'il s'agit des dossiers des enfants qui ont quitté l'établissement avant son changement de statut en 1980. Typologie principale : tests, rapports médicaux, rapports d'examen psychologiques et comportementaux, bilans psychomoteurs, comptes rendus d'entretiens avec les familles, fiches de renseignements et d'observations, dessins des enfants, correspondance, notifications de décisions de la CDES.

Autres documents

- HDEP8/Z9 Copies d'actes concernant l'hôpital. – Copies par Jules Gauthier de documents conservés dans les archives anciennes de la ville de Baume-les-Dames, cote GG24 : cession par Pierre et Luc de Cointet, aux habitants de Baume, de tous les droits leur appartenant au titre de la fondation de l'hôpital (1579 [copie de 1880]), requête aux mayeur, échevins et jurés de la ville de Baume, par Pierre et Luc de Cointet pour que soit posé un tableau en la chapelle de l'hôpital en l'honneur des fondateurs de l'hôpital (1586 [copie de 1880]). Copie des lettres patentes du roi confirmant l'établissement (1729 [copie de 1820]). 1579-1729
- HDEP8/Z10 Rapport au roi sur la situation des hospices, des enfants trouvés, des aliénés, de la mendicité et des prisons : brochure imprimée. 1818

HDEP8/Z11-12 Documents privés.

an IX-1964

HDEP8/Z11 Papiers. – Location d'un quartier de maison par un sieur Trimaille à un sieur Clerc : quittances (an IX-an X). Lettre adressée à un sieur Clerc par un sieur Parmentier (an IX). Publication du testament de Claude Simon Marchand, président honoraire du tribunal de Baume, avec constitution d'une pension viagère à Marie Guyard, sa fille de soins (1833). Plan géométrique du Pré Boillot, sis à Baume, appartenant aux héritiers de l'abbé Brenot et partagé en six lots (1845). an IX-1845

Le pré Boillot jouxte les jardins de Provence et de l'hôpital, cependant ce petit plan n'a pu être rattaché à aucune opération passée par l'établissement.

HDEP8/Z12 Photographies et images laissées par les patients ou les religieuses.
début du XX^e siècle-1964

Les photographies concernent principalement des personnes, seules ou en groupes, quelquefois des lieux ; elles sont dépourvues d'indications nominatives. Les images sont souvent d'inspiration religieuse.

Annexe

Table de concordance entre les cotes de l'inventaire de 1880 et du nouvel inventaire

Abréviations :

ADD : Archives départementales.

AC : Archives communales.

Cotes 1880	Nouvelles cotes
A1	A1, E1, E4, Z1
B1	B2-5, B15
B2	B6
B3	B7-8
B4	B9-12, B15
B5	B16, E19
B6	B17
B7	E20
B8	E21, E26
B9	E22, E26
B10	E23
B11	E21-22, E24
B12	E25
B13	E26
B14	B18
B15	B19
B16	B20 ; N10; N18
B17	B20
B18	N5
B19	N6
B20	N7
B21	N8
B22	N9-N16
B23	N18
B24	N2
B25	N3
B26	B21
B27	B22-23
B28	E28-29
B29	B24
B30	E5
B31	B25-26
B32	B25-26
B33	N32
B34	E5
B35	B16, B23, B28-31

C1	C1
C2	C2
C3	C2 et E27
C4	C3
E1	E3
E2	E3
E3	E2
E4	E6-7
E5	E7-8
E6	E9-10
E7	E11, E18
E8	E13, E18
E9	E14
E10	E15
E11	E16
E12	E17
E13	E30
E14	E5
F1	F1
F2	F2-3
G1	G1-3
H	B13-14
H5	H1